

**CONTRIBUTION A L'ÉTUDE
DE L'APPROVISIONNEMENT EN VIANDE
DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DU BÉNIN**

THESE

présentée et soutenue publiquement le 23 juin 1978
devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar
pour obtenir le grade de DOCTEUR VETERINAIRE
(DIPLOME D'ETAT)

par

Pierre Fadonougbo NAGOBA
né en 1948 à Lanta-Cové (R.P.B.)

JURY :

Président : Marc SANKALE
Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Dakar

Rapporteur : Ahmadou Lamine NDIAYE
Professeur à l'E.I.S.M.V.

Membre : Pierre CUQ
Professeur à l'E.I.S.M.V.

-o-o-o-

LISTE DU PERSONNEL ENSEIGNANT
POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 1977-1978

I - Personnel à plein temps

- 1 - PHARMACIE-TOXICOLOGIE
N.....
- 2 - PHYSIOLOGIE MEDICALE-CHIMIE BIOLOGIQUE
N.....
- 3 - ANATOMIE-HISTOLOGIE-EMBRYOLOGIE
Pierre CUO Professeur
Charles Kondi AGBA Assistant
Théodore ALOGNINOUBA Moniteur
Germain SAWADOGO Moniteur
- 4 - PHYSIOLOGIE-PHARMACODYNAMIE-THERAPEUTIQUE
Alassane SERE Maître-Assistant
Emile TOIGBE Moniteur
- 5 - PARASITOLOGIE-MALADIES PARASITAIRES-ZOOLOGIE
N..... Professeur
Paulus HERMANS Assistant
Pierre Maurice TRONCY Assistant
Armand François SENOU Moniteur
- 6 - HYGIENE ET INDUSTRIE DES DENREES D'ORIGINE ANIMALE
N..... Professeur
Malang SEYDI Assistant
Jean-François GIOVANNETTI V.S.N.
Kossi Jean ADOMEFA Moniteur
- 7 - MEDECINE ET ANATOMIE PATHOLOGIQUE
N.....
- 8 - REPRODUCTION ET CHIRURGIE
Jean FERNEY Professeur
Yves LOBJOY V.S.N.
ATREVI François Dieudonné Moniteur

.../...

9 -- MICROBIOLOGIE-PATHOLOGIE GENERALE-MALADIES CONTAGIEUSES
ET LEGISLATION SANITAIRE

Jean CHANTAL	Professeur
Pierre BORNAREL	Assistant de Recherches
Justin Ayayi AKAKPO	Assistant

10 - ZOOTECHNIE-ALIMENTATION-DROIT-ECONOMIE

Ahmadou Lamine NDIAYE	Professeur
Balaam FACHO	Assistant

II - PERSONNEL VACATAIRE

PHARMACIE-TOXICOLOGIE

Oumar SYLLA : Pharmacie - Professeur Faculté de Médecine et Pharmacie
Georges GRAS : Toxicologie - Professeur Faculté de Médecine et de Pharmacie
Aly CISSE : Pharmacie-Toxicologie - Assistant Faculté de Médecine et de Pharmacie

PHYSIQUE-CHIMIE

Raymond PAULIN : Biophysique - Maître de Conférences, Fac. Méd. et de Pharmacie			
René NDOYE : Chargé d'Enseignement	"	"	"
Moussa FADJARA : Biophysique - Assistant	"	"	"
Mme Elisabeth DUTRUGE : Biochimie -Maître-Assistant -Fac de Méd. et de Pharmacie			
Bernard LANDRIEU : Biochimie - Assistant	"	"	"

AGRONOMIE

Simon BARRETO : Maître de Recherches - O.R.S.T.O.M.

BIOCLIMATOLOGIE

Cheikh BA : Maître-Assistant - Faculté des Lettres

BOTANIQUE

Guy MAYNART : Maître-Assistant - Faculté de Médecine et de Pharmacie

DROIT ET ECONOMIE RURALE

Mouhamadou M. NIANG - Chercheur à l'ITAN

ECONOMIE GENERALE

Roger NGOSSO : Assistant - Faculté des Sciences Juridiques et Economiques

.../...

III - PERSONNEL EN MISSION (Prévu pour 1977-78)

ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Mlle Monique WYERS : Maître de Conférences - E.N.V. - ALFORT

PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MÉDICALES

J.P. BRAUN - Maître de Conférences - E.N.V. - TOULOUSE

CHIRURGIE

Jean LE NIHOANNEN : Maître de Conférences - E.N.V. LYON

MÉDECINE

J.L. POUCHÉLON - Maître-assistant Agrégé - E.N.V. - ALFORT

PHYSIOLOGIE

J. FARGEAS : Professeur - E.N.V. - TOULOUSE

PATHOLOGIE DU BÉTAIL

J. ESPINASSE : Professeur - E.N.V. - ALFORT

DÉNÉROLOGIE

Ch. LABIE : Professeur - E.N.V. - TOULOUSE

A LA MEMOIRE DE :

MA MERE

MON PERE

MON TUTEUR

Trop tôt enlevés à mon affection.

Que ce modeste travail soit pour vous le plus vibrant témoignage de ma fidélité à vos recommandations, vous qui avez inculqué en moi l'amour pour les études médicales.

A MA TUTRICE ANNE DANNON

Ont les conseils désintéressés resteront vivants en moi pour toujours.

Mon éternel attachement.

A MA TRES CHERE ET BIEN AIMEE PASCALINE

Qui a été pour moi la plus plus précieuse collaboratrice pour la réalisation de ce petit travail, témoignage de notre lien éternel.

AU MENAGE DADJO Jean Barnabé

Auquel je dois toute ma formation.

Que ce modeste travail soit pour lui la plus grande récompense pour les efforts qu'il m'a consentis depuis le bas-âge.

A MES FRERES ET SOEURS

En souvenir du soutien moral et matériel qu'ils m'ont toujours apporté, ma plus profonde gratitude.

A MON MAITRE AHMADOU LAMINE NDIAYE

Professeur à l'Ecole Inter-Etats des Sciences
et Médecine Vétérinaires

Vous qui n'avez ménagé aucun effort pour ma formation vétérinaire,
Vous qui, sans relâche, avez facilité mon séjour en terre sénégalaise,
Vous qui enfin, malgré vos nombreuses préoccupations de Professeur
et de Directeur de l'E.I.S.M.V., avez accepté avec la plus grande
simplicité qui vous caractérise ; de suivre et de diriger avec
minutie toutes les recherches aboutissant à la réalisation de ce
modeste travail,

Trouvez ici le sentiment d'avoir édifié l'avenir d'un
homme qui vous admire très sincèrement.

A MONSIEUR Marc SANKALE

Doyen Honoraire de la Faculté de Médecine et de Pharmacie
Professeur de Médecine Interne
Membre Correspondant National de l'Académie de Médecine de Paris

Vous qui avez accepté, malgré vos nombreuses préoccupations,
de présider mon jury de thèse,

Veillez agréer ici mes sincères remerciements.

A MONSIEUR Pierre CUQ

Professeur à l'Ecole Inter-Etats des Sciences
et Médecine Vétérinaires

Vous auprès de qui j'ai eu les plus féconds conseils pendant
toute ma scolarité à l'E.I.S.M.V.

Trouvez ici ma vive reconnaissance.

A Monsieur EMMANUEL TIBOUTE

A Monsieur YEKINI TCHEDÉ

C'est sous votre bienveillante et amicale direction que j'ai pu travailler facilement dans les deux Provinces du Nord-Bénin.

Que ce modeste travail soit pour vous un vibrant réconfort.

Au ménage ALEXIS HOUNTONDJI

Après duquel je trouve les conseils les plus constructifs.

Témoignage de mon admiration et de ma reconnaissance.

Au ménage HODONOU ZANNOU René

Ce modeste travail est sans aucun doute une étape importante du long chemin que nous parcourons ensemble depuis nos plus bas-âges.

A Monsieur Pascal AHOYO

Votre précieux concours à la réalisation de ce modeste travail incarne la nature de notre solide amitié.

A Madame Odile Bella de CAMPOS

Vous n'avez ménagé aucun conseil pour la réalisation de ce travail auquel vous avez apporté un concours certain avec une grande ouverture d'esprit.

Ma sincère gratitude.

AUX RESPONSABLES DE LA SO.DE.RA.

En témoignage à vos soutiens moraux et matériels
très appréciés dont j'ai bénéficiés pendant mes deux
années de recherches auprès de votre Sociétés.

Veillez trouver à travers ce modeste travail
mes éternels remerciements.

A MON PAYS LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

Ce travail est l'un des fruits des nombreux
et constants sacrifices que tu as consentis
à ma formation.

MON TOTAL DEVOUEMENT

AU PAYS HOTE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

Vous avez abrité toutes mes études
universitaires.

Trouvez ici ma plus profonde gratitude.

"Par délibération, la Faculté et l'Ecole ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elles n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation".

I N T R O D U C T I O N

Citant le Larousse Universel, H. Drieux, R. Ferrando et R. Jacquot écrivent, dans leur ouvrage intitulé "Caractéristiques alimentaires de la viande de boucherie" (15), que "en 1833 les ouvriers aux forges du Tarn vivaient à peu près exclusivement de végétaux. On calcule que chaque ouvrier perdait en moyenne, pour cause de maladie, et chaque année, 15 jours de son travail. M. Talabot, prit en main la direction de ces forges et substitua l'usage de la viande au régime végétarien, et le nombre des journées perdues chaque année s'abaissa à 3 jours par homme. Une autre expérience comparative fut faite en 1841 lorsqu'on constuissait le chemin de fer de Paris à Lyon. A cette construction on employait simultanément des ouvriers anglais et des ouvriers français. Les anglais avaient apporté avec eux leur manière de vivre et mangeaient presque exclusivement de la viande. Leur travail était plus rapide d'un tiers que celui des français qui vivaient, comme les campagnards, en grande partie de légumes et de pain. Lorsque les ingénieurs eurent uniformisé le régime, la somme de travail fut égale de part et d'autre..."

A partir de ces observations on peut affirmer que l'approvisionnement en viande d'un pays est un facteur indispensable pour le développement de ce pays.

Le cas des pays africains en ce qui concerne l'alimentation carnée est déplorable.

En effet, comme le montre le tableau ci-après, sur 80.358 milliers de tonnes de viandes consommées en 1970 dans le monde 3.177 milliers de tonnes seulement sont revenues à l'Afrique, soit 3,95 % du total.

Les chiffres sont exprimés en milliers de tonnes de viandes

	Monde	Europe (sans URSS)	Afrique	Totaux
viande de bovins	40 103	8 630	2 072	50 805
viande d'ovins-caprins	6 886	1 026	852	8 764
viande de porc	33 369	11 348	253	44 970
Totaux	80 358	21 004	3 177	

Source : Rozier et coll. (23) Production de viande en Afrique d'expression française.

Ces chiffres montrent que les pays africains connaissent une importante pénurie en viande, ce qui est préjudiciable à leur développement harmonieux.

L'objectif premier de ce travail sera en essayant de présenter la situation actuelle de la production de viandes au Bénin, de sensibiliser tous les cadres de ce pays à ce problème d'actualité qu'est l'approvisionnement en viande.

En Afrique, à divers niveaux déjà ce problème suscite beaucoup d'intérêts.

C'est ainsi qu'en Octobre 1976 à Alger (Algérie) la réunion OUA/CSTR/IBAR avait à son ordre du jour : "Création d'un fonds OUA/CSTR de développement de l'élevage. A ce propos la recommandation suivante a été votée :

La réunion de l'OUA/CSTR/IBAR sur la santé et la production animales en Afrique, tenue à Alger du 18 au 22 Octobre 1976,

-

- considérant que tout développement de l'élevage nécessite la formation de l'homme,

- considérant les graves épizooties qui déciment le cheptel africain
....

Recommande :

La création d'un fonds d'assistance à l'élevage en Afrique.

Récemment à Abidjan une conférence a réuni, du 14 au 18 Mars 1978, des experts de nombreux pays africains qui se sont penchés sur "l'approvisionnement en viande de la sous région de l'Afrique de l'Ouest".

Comme on le voit donc l'approvisionnement en viandes est non seulement un vieux problème mais encore un problème d'actualité qui mérite d'être abordé avec beaucoup de sérieux.

Notre étude comprendra trois parties.

- La première partie traitera de la production de viande en République Populaire du Bénin en mettant l'accent sur les différents facteurs de production.

- La seconde partie sera consacrée à l'étude des circuits de distribution de la viande en République Populaire du Bénin.

- Quant à la troisième partie elle dégagera tous les aspects de la consommation de viande en République Populaire du Bénin et insistera sur les perspectives d'amélioration de cette consommation.

P R E M I E R E P A R T I E

LA PRODUCTION DE VIANDE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN (R.P.B.)

Chapitre premier : LES FACTEURS DE LA PRODUCTION

- A - Les facteurs géographiques et climatiques
- B - Les facteurs zootecniques
- C - Les facteurs humains
- D - Les facteurs sanitaires

Chapitre deuxième : LES CARACTERISTIQUES DE LA PRODUCTION

- A - Une production variée
- B - Une production faible
- C - Une production disséminée
- D - Des centres de production éloignés des gros centres de consommation

CHAPITRE 1° - LES FACTEURS DE LA PRODUCTION

Toute production pour être efficacement menée et rentable, doit être envisagée dans un cadre bien déterminé. Pour l'élevage, ce cadre est défini par plusieurs facteurs dont les facteurs géographiques et climatiques, les facteurs zootechniques, les facteurs humains et les facteurs sanitaires.

Dans ce chapitre, à travers l'étude de chacun de ces facteurs, nous tenterons de montrer les possibilités de la R.P.B. dans le domaine des productions animales.

A - LES FACTEURS GEOGRAPHIQUES ET CLIMATIQUES

1. - LES FACTEURS GEOGRAPHIQUES

1.1 - Situation géographique de la R.P.B.

La République Populaire du Bénin est un pays intertropical situé en Afrique Centre-Ouest. C'est un étroit couloir s'étirant depuis le Golfe du Bénin jusqu'au 8e degré de latitude Nord avant de s'élargir dans sa partie nord.

- Les limites du territoire

La République Populaire du Bénin est limitée :

- . au Nord par le fleuve Niger qui doit son nom au pays : la République du Niger
- . au Sud par le Golfe du Bénin
- . à l'Ouest par la République du Togo
- . au Nord-Ouest par la République de Haute-Volta
- . à l'Est par la République Fédérale du Nigéria.

- Population totale et superficie

Selon les estimations de Novembre 1977 recueillies dans EHUZU spécial Dépot Légal n° 535 (1) la R.P.B. compterait 3.158.377 habitants. Cette population est inégalement répartie sur une superficie de 112.622 km².

- La Végétation

Selon Rozier et Lepicier (23) "L'élevage ne peut être rentable que dans un pays où la forêt laisse la place à un tapis herbacé c'est-à-dire dans un pays de steppe et de savanes". La R.P.B. remplit cette condition car sur toute l'étendue du territoire la forêt dense a presque totalement disparu. C'est ainsi que :

. sur le littoral, les cocotiers (*Cocos nucifera*) constituent l'espèce végétale la plus abondante. Ils s'étendent sur près de 3 km vers l'intérieur du territoire. Cette cocoteraie est çà et là interrompue par le Palétuvier blanc (*Avicenia*), le Paletuvier rouge (*Rhizophora racemosa*) et la fougère de Mangrove (*Acrosticum aureum*)

. sur la "terre de barre" du Bas-Bénin s'étendent des jachères arbustives et des cultures de maïs surtout. C'est la zone d'établissement des palmeraies qui ont remplacé progressivement la forêt primaire,

. dans le Moyen-Bénin la végétation est représentée par une forêt claire aux arbres rabougris. On y rencontre aussi des forêts-reliques dont notamment celle d'Agoua entre Savalou et Bantè, celle de Tui Kilibo entre Agbota et Odo Akaba ; celle des Monts Kouffé (28),

. dans le Haut-Bénin, la savane clairsemée jonchée de karités (*Butyrospermum paradoxum* variété *parkii*) et d'herbes fourragères, offre les conditions favorables à l'élevage.

1.2 - Hydrographie de la R.P.B. -----

Le massif de l'Atacora dont le point culminant ne dépasse guère 800 km peut être considéré comme un chateau d'eau alimentant tout le territoire de la R.P.B. par des cours d'eau qui coulent dans trois directions différentes.

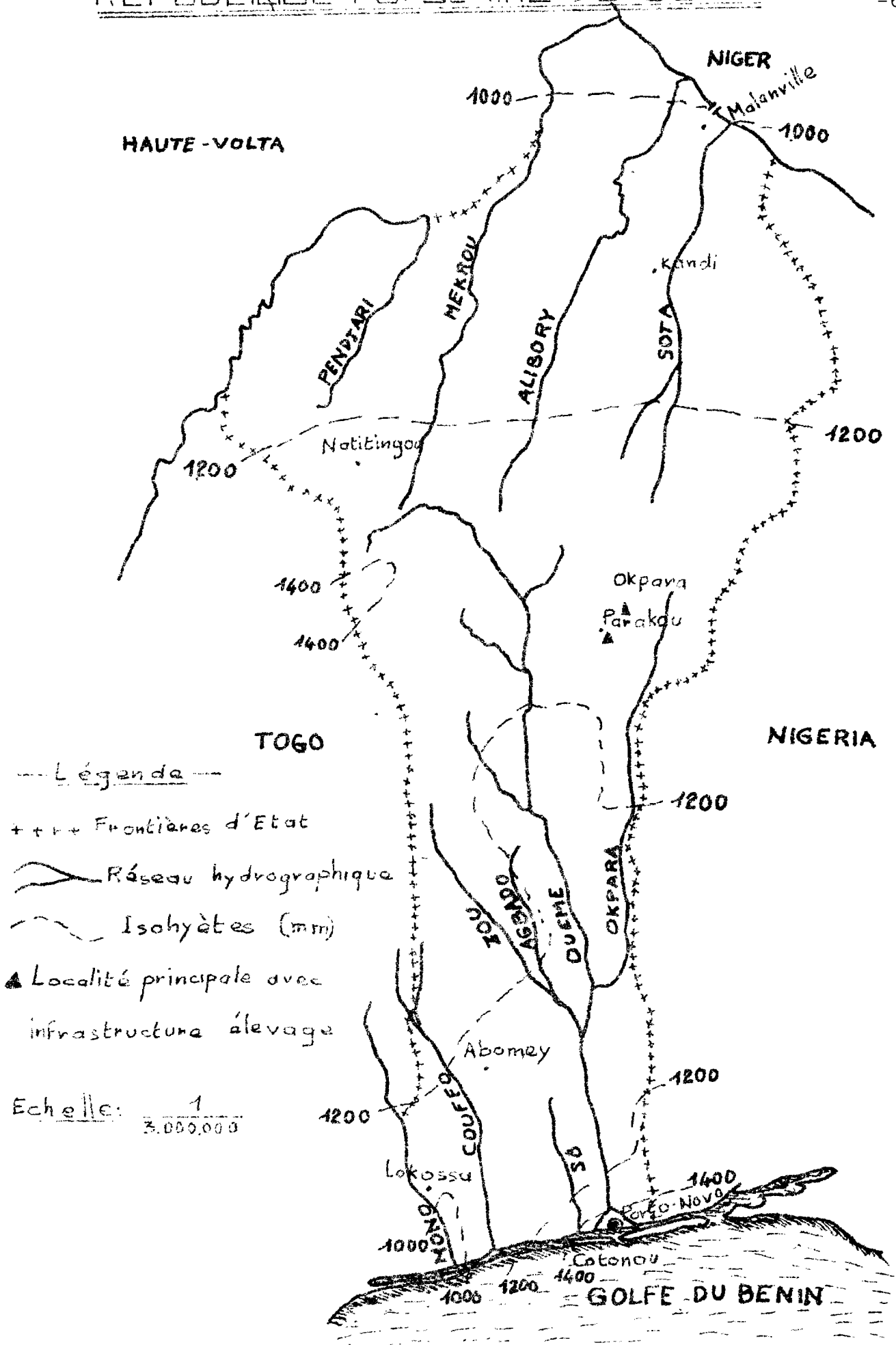
De plus d'innombrables lacs et lagunes s'échelonnent le long du littoral ; certains d'entre eux reçoivent les cours d'eau en provenance du Nord.

La R.P.B. est donc suffisamment irriguée pour pouvoir résoudre normalement le problème d'abreuvement du bétail (voir carte n° 1 des cours d'eau en R.P.B.)

Comme nous l'avons dit ci-dessus ces cours d'eau coulent dans trois directions distinctes.

° Les cours d'eau en direction du fleuve Niger.

On cite de l'Ouest à l'Est le Mékrou, l'Alibory et la Sota qui tous trois sont affluents du fleuve Niger.



— CARTE N°1. HYDROGRAPHIE ET ISOHYETES —

(Recueil statistique de la production animale)

Le MEKROU prend sa source dans la région de Birni et se jette dans le fleuve Niger après 410 km de parcours. Sur la portion terminale de son parcours il constitue la limite Nord-Ouest entre la R.P.B. et la Haute-Volta.

L'ALIBORY long de 338 km prend sa source dans la région de Sinendé et se jette dans le fleuve Niger près de Molla.

La SOTA encore appelée Kakigourou (5) prend sa source au niveau de Nikki, coule sur une bonne distance parallèlement à l'Alibory et se jette dans le fleuve Niger. Il mesure 254 km de long.

L'OLY qui prend également naissance dans la région de Nikki se jette dans le fleuve Niger en territoire nigérian.

° Les cours d'eau en direction de la Volta.

Il ne s'agit que de la Pendjari qui prend sa source à 500 m d'altitude près de Natingou. Après 200 km de parcours vers les affluents du fleuve Niger il rebrousse brusquement chemin et se dirige vers Oti (un bras de la Volta Blanche), s'y déverse après avoir formé une frontière naturelle entre la Haute-Volté et la R.P.B.

° Les cours d'eau coulant en direction de l'Océan Atlantique.

D'Ouest à l'Est on a le Mono, le Couffo et l'Quémé.

Le MONO mesure 350 km de long. Il prend sa source au Togo et n'est béninois que sur les 125 derniers km au cours desquels il forme une frontière naturelle entre le Togo et la République Populaire du Bénin.

Le COUFFO est un fleuve côtier ne mesurant que 125 km de long. Il prend sa source dans la région d'Abomey près d'Agouma et se jette dans le lac Ahémé.

L'QUEME : 450 km. C'est le fleuve le plus long de la R.P.B. Il prend sa source dans les montagnes de TANEKA, se dirige vers l'Est, puis vers le Sud. L'une de ses branches, le Sô, se jette dans le lac Nckoué à Cotonou tandis que l'autre branche se jette dans l'Océan Atlantique en territoire nigérian.

Ses principaux affluents sont : l'Okpara à gauche et le Zou à droite.

- Les lacs et lagunes du Sud-Bénin

La côte de la R.P.B. est jonchée de nombreux lacs et lagunes qui communiquent entre eux en période des hautes eaux.

Les principaux lacs et lagunes sont :

- . le Lac Ahémé qui reçoit le Couffo
- . le Lac Nokoué qui reçoit le Sô, l'une des branches du fleuve Ouémé
- . la Lagune de Porto-Novo longue de 20 km
- . la Lagune de Cotonou
- . la Lagune de Godomey
- . la Lagune d'Abomey-Calavi
- . la Lagune de Quidah longue de 40 km
- . les Lagunes de Grand-Popo longues de 15 km.

L'étude de cette hydrographie montre que la R.P.B. à lère vue ne devrait pas avoir de problèmes d'eau surtout pour le bétail ; mais l'influence du climat tropical chaud au Nord créera un déséquilibre dans la disponibilité en eau (5).

2 - LES FACTEURS CLIMATIQUES

Le climat est le facteur le plus déterminant dans le domaine des productions animales et végétales.

La R.P.B. n'échappe pas à cette règle et sa production animale varie d'une zone climatique à l'autre.

2.1 - Principales zones climatiques

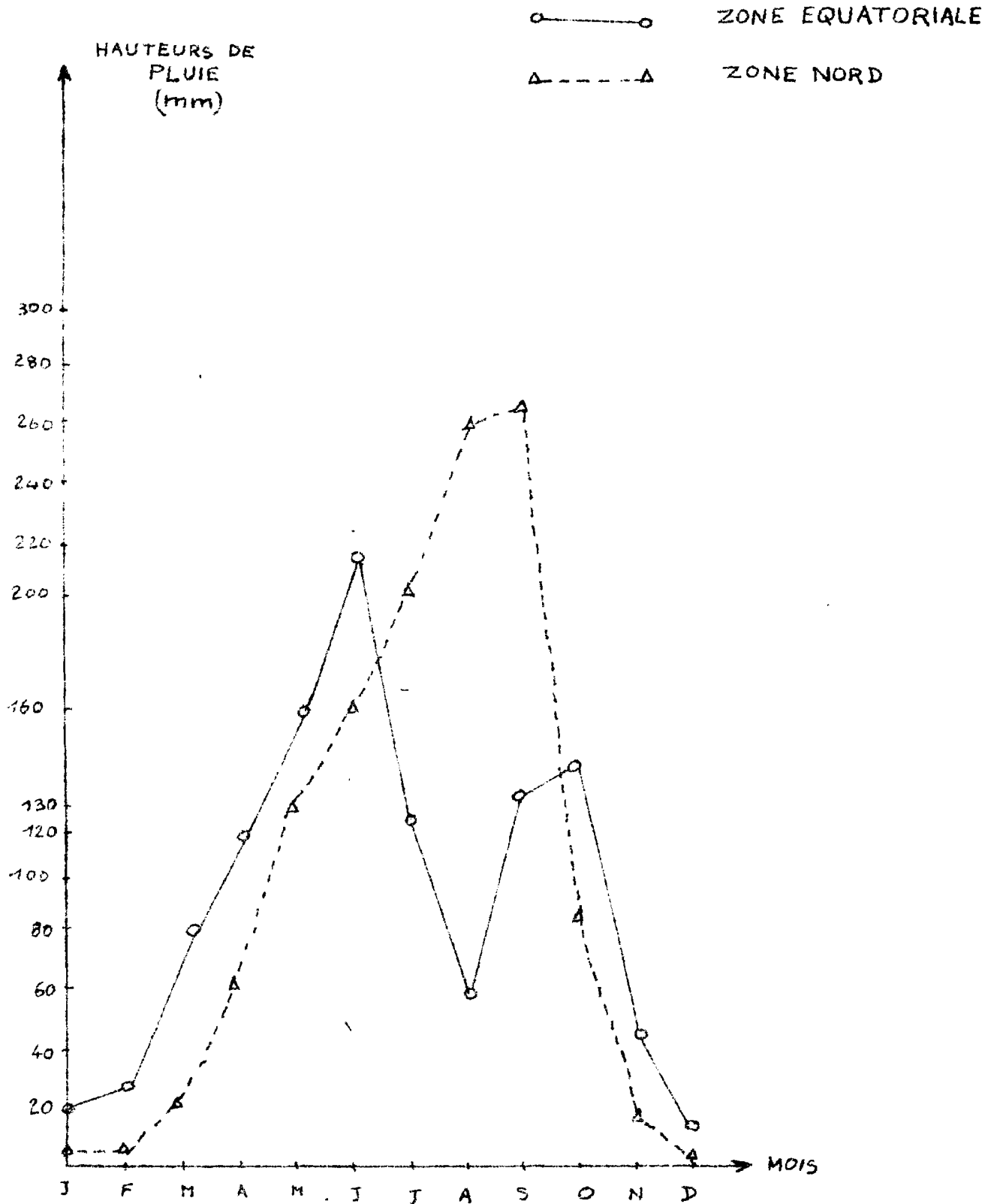
S'étendant entre le 5°28 et le 12°30 de latitude nord la R.P.B. présente trois zones climatiques correspondant aux zones de végétation définies plus haut.

- Au Sud le climat est équatorial avec deux saisons des pluies et deux saisons sèches.

. La grande saison pluvieuse va de Mars à Juillet avec le maximum de précipitation vers fin Mai début Juin.

. la petite saison sèche va de mi-Juillet à fin Août.

COURBES DE PLUVIOMETRIES



. La petite saison pluvieuse dure deux mois et va de Septembre à Novembre.

. La grande saison sèche va de Décembre à fin Février. C'est aussi pendant cette période que tout le pays est soumis à l'Harmattan. (voir courbe de pluviométrie à la page 9)

- Au Nord le climat est de type soudanien voire même soudano-sahélien dans le haut-Bord. C'est la zone la plus propice à l'élevage bovin en R.P.B.

- Au Centre et plus précisément entre Abomey-Bohicon et Tchacourou (limite nord du centre) s'étend une zone de transition entre le climat équatorial du Sud et le climat soudanien du Nord.

Il est à noter qu'au Sud la répartition des pluies est assez régulière, ce qui fait du climat du Sud un climat favorable à la végétation ; les cultures et la pêche y prennent largement le pas sur l'élevage.

2.2 - La grande sécheresse de 1972-1973

Aux conditions climatiques déjà difficiles viennent s'ajouter les effets de la sécheresse des années 1972-1973 qui a ébranlé dans toutes les zones sahéliennes et soudano-sahéliennes un élevage déjà en déséquilibre. Les dommages causés par cette calamité dans ces zones seules réputées propices à l'élevage sont de deux natures.

- Les dommages à court terme.

Il s'agit des mortalités élevées (10 à 15 p. 100) enregistrées pendant cette période dans les zones d'élevage. Les pertes ont d'abord porté sur les animaux les plus âgés ; mais ensuite sur les composants démographiques les plus dynamiques c'est-à-dire les jeunes et les femelles. Le manque de fourrage a plus contribué à ces pertes que l'insuffisance de l'accroissement.

- Les dommages à long terme.

Il s'agit du réveil des épizooties. En effet les survivants de cette grande sécheresse ont été sérieusement éprouvés. Ils sont ainsi exposés à toutes les agressions microbiennes, leur immunité naturelle ou vaccinale ayant été amoindrie du fait de la faiblesse organique dont ils ont été l'objet.

Ainsi les maladies contagieuses telles que la Pasteurellose bovine qui étaient en voie de disparition sont réapparues et on en trouve actuellement des cas fréquents dans tous les ébattoirs nationaux.

Le tableau ci-dessous montre l'importance du réveil de cette maladie depuis la sécheresse de 1972-1973.

Tableau n° 1 - Evolution de la Pasteurellose bovine après la sécheresse de 1972-1973.

Unité : nombre de foyers et de têtes de bovins

Années	Foyers	Morbidité	Mortalité	Immunisation
1973°	2	15	5	1 519
1974	61	1 643	155	16 711
1975	92	5 299	371	45 520

(°) - En 1973 les seuls cas ont été signalés dans le BORGOU

Sources : Statistiques du Service de l'Elevage et des Industries Animales (54).

Ainsi en moins de trois ans le nombre de foyers de Pasteurellose bovine passe de 2 en 1973 (cas constatés seulement dans le Borgou) à 92 en 1975 soit 46 fois plus de foyers en 1975 qu'en 1973. Cette augmentation spectaculaire du nombre de foyers traduit incontestablement le réveil de cette maladie.

De même depuis cette grande sécheresse l'on assiste de plus en plus à une recrudescence des maladies parasitaires. L'augmentation du nombre des cas de coccidiose bovine depuis cette calamité est spectaculaire comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau n° 2 : Evolution de la coccidiose bovine depuis la sécheresse de 1972-1973.

Unité : Nombre de foyers et de têtes de bovins

Années	Foyers	Morbidité	Mortalité	Traitement
1973	31	1 726	15	2 746
1974	54	1 812	171	2 076
1975	203	4 854	219	3 410

Sources: Statistiques du Service de l'Elevage et des Industries Animales (54).

B - LES FACTEURS ZOOTECHNIQUES

Ils viennent expliquer les rapports du bétail avec le milieu naturel, et les possibilités économiques de ce bétail. L'examen d'un tableau des effectifs du cheptel par Province nous aidera sans doute à bien cerner le problème.

Tableau n° 3 : Effectif estimé du cheptel national par Province en 1975.

Unité : têtes d'animaux

Espèces animales	BOVINS	OVINS	CAPRINS	PORCINS
Provinces				
BOURGOU	454 200	336 300	260 000	4 000
ATACORA	168 442	150 050	182 240	25 325
ZOU	52 900	182 900	173 800	161 420
MONO	13 880	68 000	64 680	65 025
ATLANTIQUE	12 190	13 270	28 600	35 030
QUEME	20 100	55 500	66 980	61 600
TOTAUX 1975	721 712	806 020	776 300	352 400

Source : Service de l'Élevage et des Industries animales :
Rapport annuel de 1975.

De ce tableau il ressort que les deux Provinces du Nord (Borgou et Atacora) contrôlent plus de 86 p. 100 des effectifs nationaux de bovins, plus de 60 p. 100 des effectifs d'ovins et plus de 56 p. 100 des effectifs de caprins. Le Nord-Bénin se présente donc comme la région d'élevage par excellence. On peut alors supposer qu'il y existe des facteurs qui militent en faveur du développement de l'élevage.

1. - ADAPTATION DU BETAIL AUX CONDITIONS DU MILIEU

1.1 - Le cas des bovins et ovins-caprins

Comme l'indique le tableau précédent^{n° 3} (page 12) leur élevage est plus important dans l'ensemble des deux Provinces du Nord que dans les autres Provinces ; cela tient à certaines particularités propres au développement de l'élevage :

- . facteur lié à l'espace
- . facteur lié aux pâturages
- . facteur d'ordre sociologique

a) - Facteur lié à l'espace

Qui dit élevage pense à un minimum d'espace disponible surtout dans un pays comme la R.P.B. où l'élevage en général et celui des Ruminants en particulier repose jusqu'à présent sur le mode extensif. Cette condition, le Nord-Bénin la remplit ; il suffit pour s'en convaincre de se porter à la carte de délimitation des Provinces en R.P.B. (carte n° 2 des Provinces de la R.P.B.)

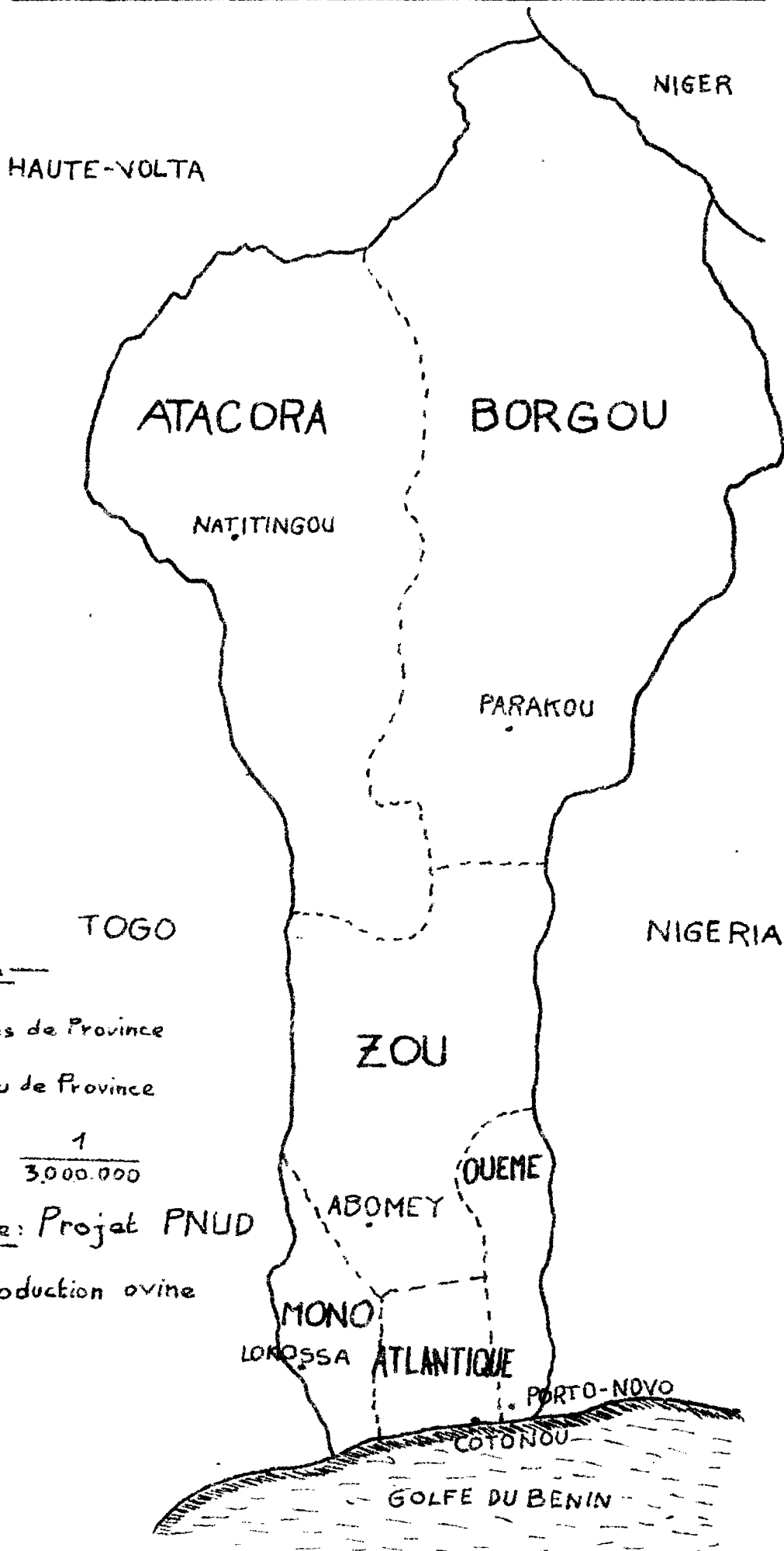
Selon les estimations recueillies dans le "Projet de création d'une ferme provinciale de polyculture (Avril 1977) et dans le projet culture attelée (Décembre 1976) les deux provinces du Nord ont respectivement comme superficie : Atacora 31 200 km² Borgou 51 453 km². La superficie de la R.P.B. étant de 112 622 km² ces deux provinces du Nord représentent à elles seules plus de 73 p. 100 de la superficie totale du pays. Par ailleurs, selon les estimations du 1er Août 1974 citées par le Docteur ASSOGBA Marc les populations respectives des deux provinces du Nord sont :

Atacora	490 000 habitants
Borgou	428 672 habitants

soit 918 672 habitants sur 3 012 000 au total ce qui représente 30,50 p. 100 seulement de la population nationale.

En rapprochant les deux chiffres de 73 p. 100 de la superficie totale et de 30,50 p. 100 de la population totale on peut conclure que la région Nord-Bénin est sous peuplée offrant ainsi un espace disponible pour l'élevage.

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN



CARTE N° 2. LES PROVINCES

b) - Facteur lié aux pâturages

L'herbe naturelle constitue depuis toujours l'aliment de base des Ruminants en R.P.B. en général et au Nord du pays en particulier. L'étude des pâturages comme facteur de développement de l'élevage est donc nécessaire. Il importe alors de considérer non seulement leur répartition mais aussi leur valeur fourragère et bromatologique.

- La répartition des pâturages

Par rapport à l'importance du cheptel la proportion des pâturages est faible. Ils se composent cependant le long des fleuves surtout d'une herbe de bonne qualité mais d'accès difficile à cause de la présence des glossines. La composition de ces pâturages varie selon leur localisation (28).

* Pâturages des bordures des fleuves

Tout le long des fleuves Mékrou, Alibory et Sota pousse abondamment *Oryza barthii* auquel s'ajoutent *Vetiveria nigriflora*, *Paspalum orbiculare* et des Cypéracées telles que *Fuirena umbellata* et *Pycnus lanceolata*. On y rencontre également d'autres Graminées comme *Sacciolepis africana*, *Andropogon gayanus*.

* Pâturages des vallées des fleuves

Dans ces vallées tapissées de sable les espèces dominantes sont :

. Graminées

Andropogon gayanus

Eragrostis atrovirens

Panicum pansum

Eragrostis ciliaris

Thelopogon elegans

. Cypéracées

Bulbostylis abortiva

Cyperus tenuispeca

Lypocarpa prieuriana

Scirpus kernii

* Pâturages des sols ferrugineux tropicaux de l'Atacora

Les espèces dominantes sont :

. Graminées

Andropogon chevalieri

Aristida hordeacea

Diheteropogon amplexus

Ischaemum amethystinum

. Papilionacées

Crotalaria spp

Indigofera spp

* Arbres et arbustes fourragers

Ce sont des arbres et des arbustes dont les feuilles et les fruits constituent un apport alimentaire important pendant les saisons difficiles. Ce sont :

<i>Acacia albida</i>	<i>Acacia mellifera</i>
<i>Acacia pennata</i>	<i>Azelia africana</i>
<i>Albizia lebbek</i>	<i>Banhimia reticulata</i>
<i>Burkea africana</i>	<i>Daniella oliveri</i>
<i>Entada africana</i>	<i>Prosopis africana</i>
<i>Pterocarpus erinacens</i>	<i>Pterocarpus lucens</i>
<i>Tamarindus indicus</i>	

Ces arbres sont associés à :

Khaya senegalensis ou caïlcédrat (Méliacée)

Ficus maclandi (Moracée)

Ficus campensis (Moracée)

- Valeur fourragère et bromatologique des pâturages naturels

En alimentation animale l'essentiel n'est pas de posséder sur de vastes étendues des pâturages variés, encore faudrait-il que les espèces végétales composant ces pâturages aient une valeur alimentaire satisfaisante.

Le tableau suivant n° 4 des pages 17,18,19 établi par TOUTAIN (32) nous donnera une idée de ce que représentent les pâturages du Nord-Bénin dans ce domaine.

De l'examen de ce tableau il ressort que les espèces végétales les plus indiquées pour l'alimentation des animaux sont celles que l'on rencontre sur les parcours irrigués par les cours d'eau du Nord. C'est elles, qui dans leur grande majorité, ont une teneur en Matières Azotées Digestibles (MAD) qui excède 20 g/kg MS. Mais les animaux ne bénéficient pas de cet atout car l'accès à ces végétaux est rendu périlleux par la présence de glossines.

A la lumière de cet aperçu sur les pâturages l'élevage au Nord dispose d'atouts certains dans le domaine des fourrages. Mais les meilleurs de ces fourrages se situent dans les biotopes de glossines; ce qui limite leur exploitation.

Tableau n° 4 - COMPOSITION BROMATOLOGIQUE ET FOURRAGERE DES ESPECES DOMINANTES DU NORD

TOUTAIN (B.) -

Espèces - Stade	M S	Composition bromatologique en % de la MS						Valeur fourragère		Catégories
		MAE	Cellu-lose	MG	ENA	Miné-raux	Silice	UF/kg MS	MAD/kg	
<u>GRAMINEES NON INONDABLES</u>										
<u>Andropogon ascinioides</u>										
Feuilles basales - Novembre	65,7	1,68	33,1	1,5	54,3	8,5	5,7	0,62	-	médiocre
Repousses - Décembre	51,3	6,40	31,0	1,3	47,5	13,7	7,5	0,58	24,2	moyen
Repousses de 30 j. - Décembre	60,0	9,04	31,0	-	-	9,5	4,9	0,83	48,8	bon
Repousses mûrées - Décembre	-	7,31	28,1	-	-	12,4	3,2	0,67	32,7	bon
Feuilles sèches - Février	80,4	0,72	41,0	0,8	53,2	4,4	2,3	0,43	-	médiocre
<u>Andropogon gayanus</u>										
Feuilles sur tiges - Novembre	36,9	4,22	34,5	1,5	51,5	8,1	5,3	0,58	4,0	médiocre
Repousses - Décembre 30 j.	32,6	11,91	27,5	2,0	46,2	22,4	7,1	0,73	75,4	excellent
Repousses - Janvier 50 j.	48,0	7,02	25,8	1,9	50,4	14,7	10,9	0,71	30,6	bon
Repousses après fin Février	39,1	5,79	28,9	1,3	52,9	11,1	7,2	0,69	18,6	médiocre
Repousses - Février 30 j.	37,4	9,4	26,7	1,2	50,3	12,4	7,8	0,73	52,1	excellent
Repousses - Mars 20 j.	89,3	8,79	24,2	2,2	46,4	18,4	13,8	0,69	46,4	bon
Feuilles sèches - Mars	82,3	2,31	34,5	1,7	53,8	7,3	3,7	0,58	-	médiocre
Tiges sèches - mars	-	1,10	41,2	0,8	52,9	3,9	1,5	0,46	-	médiocre
<u>Brachiaria jubata</u>										
Pailles - mars	87,5	1,78	34,8	1,4	51,4	10,6	6,7	0,40	-	médiocre
<u>Hyparrhenia distoluta</u>										
Repousses sur feu	54,3	-	51,2	2,0	51,1	11,9	-	0,60	19,3	médiocre

Tableau n° 4 : (suite) - COMPOSITION BROMATOLOGIQUE ET FOURRAGERE DES ESPECES DOMINANTES DU NORD

TOULAIN (B.).-

Espèces - Stade	MS en %	Composition bromatologique en % de la MS						Valeur fourragère		Catégories
		MAD	Cellu- lose	MG	ENA	Miné- raux	Silice	UF/kg MS	MAD/kg	
<i>Hyparrhenia smithiana</i>										
Repousses de saison sèche	32,0	7,31	33,8	-	-	6,8	-	0,62	37	bon
Feuilles basales, paille	41,4	3,81	36,6	-	-	7,5	-	0,51	19	médiocre
<i>Hyparrhenia subplumosa</i>										
Repousses sur feu	33,4	10,1	33,0	1,9	45,5	9,5	-	0,6	60	excellent
<i>Pennisetum pedicellatum</i>										
Repousses sur pâture - Novembre	21,0	15,16	32,2	1,7	38,3	12,7	5,0	0,57	105,6	excellent
Feuilles - Mars	65,3	1,48	43,8	0,9	46,3	7,5	2,8	0,35	-	médiocre
<i>Rottboellia exaltata</i>										
Extrémités florifères	40,4	5,2	34,4	2,1	41,4	17,0	-	0,42	25,8	moyen
<i>Schizachyrium sanguineum</i>										
Repousses de saison sèche	17,9	4,0	34,4	1,4	49,6	10,6	-	0,54	19,8	médiocre
<u>GRAMINEES INONDABLES</u>										
<i>Echinochloa stagnina</i>										
Tige florifère - décrue	24,3	6,47	35,5	1,3	46,3	10,7	7,0	0,49	24,9	moyen
Repousses - Décembre 30 j.	18,7	15,93	33,2	1,7	33,1	15,9	8,9	0,47	113,3	excellent
Repousses - Janvier 50 j.	24,5	7,9	29,4	1,4	39,3	20,0	12,0	0,52	55,7	excellent
Repousses - Février 20 j.	23,5	11,71	27,9	1,7	38,1	20,4	13,2	0,56	73,7	excellent
Repousses - Mars 20 j.	25,6	10,52	27,6	1,4	40,2	20,2	11,6	0,56	62,5	excellent

Tableau n° 4 : (suite - COMPOSITION BRUMATOLOGIQUE ET FOURRAGERE DES ESPECES DOMINANTES DU NORD
et fin)
TOUTAIN (B.)-

Espèces - Stade	M S	Composition bromatologique en % de la MS						Valeur fourragère		Catégories
		MAB	Cellu-lose	MG	ENA	Miné-raux	Silice	UF/kg MS	MAD/kg	
<i>Euphorbia rufa</i>										
Feuilles à floraison - Octobre	37,4	8,17	38,2	1,5	48,3	8,7	8,3	0,46	-	médiocre
Repousses - Décembre 30 j.	21,0	11,2	31,0	-	-	23,1	11,0	0,38	68,5	excellent
Repousses - Janvier 50 j.	31,7	7,4	31,4	1,4	45,7	14,1	8,6	0,57	33,3	bon
Repousses - Mars 40 j.	31,2	8,1	23,2	1,3	40,3	27,0	21,3	0,57	40,5	bon
<i>Oryza longistamina</i>										
Plante entière - Floraison	-	15,01	27,7	1,8	34,9	20,6	14,8	0,57	104,2	excellent
Repousses - Décembre 30 j.	28,8	12,00	24,0	-	-	15,3	9,7	0,75	76,3	excellent
<i>Vetiveria nigritana</i>										
Repousses - Février 30 j.	35,0	6,69	31,2	0,7	55,4	5,9	2,5	0,71	27,0	moyen

c) - Facteur d'ordre sociologique

Les Peuls d'origine berbère ou éthiopienne sont un peuple très spécialisé dans l'élevage surtout dans l'élevage de zébus (*Bos indicus*). Par leur mouvement de migration vers le Sud ils se retrouvent aujourd'hui, très fortement métissés, dans plusieurs pays d'Afrique Noire dont la R.P.B. Dans ce dernier pays leurs activités sembleraient plus localisées au Nord que partout ailleurs. Ceci serait dû, selon des auteurs, à l'existence de glossines, vecteurs de la trypanosomiase qui aurait freiné leur avance vers le Sud. Ils auraient ainsi contribué largement au développement de l'élevage et surtout de l'élevage de zébus dans le Nord.

En résumé la région du Nord a bénéficié de sérieux atouts pour le développement de son élevage ; les principaux de ces atouts étant l'espace, les pâturages disponibles et l'implantation des Peuls qui sont des éleveurs spécialisés.

1.2 - Le cas des porcins

La remarque faite par ROZIER J. (23) traitant de la production de porcs en Afrique Noire Francophone se trouve justifiée en R.P.B., remarque selon laquelle cette "production est localisée dans des régions où la religion n'interdit pas la consommation de la viande porcine ; il s'agit de régions animistes, chrétiennes". Cependant il est à noter que cet élevage traditionnel au départ ne cesse de se développer et de se moderniser.

1.3 - Le cas des volailles

Depuis les années 1973-1974 les autorités dirigeantes en R.P.B. ont sensibilisé tous les habitants au petit élevage, si bien que l'élevage des volailles a pris actuellement une telle ampleur que nous avons préféré ne pas aborder cette question ici, en espérant qu'un de nos camarades y consacrera un travail particulier.

2. - PRECOCITE ET APTITUDE BOUCHERE DES BOVINS

J. ROZIER affirme que "les zébus en Afrique Noire Francophone sont précoces s'ils sont nourris *ad libitum* (120 kg à 6 mois, 600 kg à 3 ans avec un rendement en carcasse voisin de 60 p. 100)" (Recueil de Médec. Vet. Tome 150 n° 4, 1974).

En R.P.B. à côté du zébu, on exploite les Ndama, les Borgous et surtout le croisement de ces derniers avec le zébu. Ces races fournissent déjà à l'âge de 2 à 3 ans des sujets suffisamment lourds offrant à l'abattage un rendement en carcasse oscillant entre 47 et 52 (%).

Dans un rapport adressé au Programme des Nations Unies pour le Développement F.A.O. n° AT 2387 Rome 1967 à propos de la production de viande de boeuf en relation avec sa consommation, le Gouvernement de la R.P.B. souligne que pour "les animaux de type Borgou... la conformation pour la boucherie est bonne".

De même le Docteur ATCHY A. dans son document intitulé "Etat de la production animale dans la Province du Borgou" n'a pas manqué de remarquer que la race Borgou "est caractérisée par la trypanotolérance et sa conformation bouchère remarquable".

C - LES FACTEURS HUMAINS

Ce sont les facteurs de base pour toute production animale. Dans l'ordre d'importance ils passent même avant les facteurs climatiques car le climat a beau être propice pour l'élevage, s'il n'y a pas un encadrement humain approprié, l'élevage demeurera dans son état primitif.

C'est en effet l'homme qui définit le type d'élevage qu'il faut, l'orientation qu'il faut donner à cet élevage, les adaptations auxquelles on doit avoir recours. Tout compte fait c'est l'homme qui donne à l'élevage son importance économique.

En ce qui concerne ces facteurs humains, nous étudierons les différents groupes d'éleveurs puis les principaux problèmes de formation du personnel : éleveur et encadrement de cette activité économique.

1. - LES DIFFERENTS GROUPES D'ELEVEURS

1.1 - Les Peuls -----

G. THILMANS (30), dans un texte expliquant la carte des migrations peules indique : "Les théories les plus fondées sur l'origine des Peuls les font venir du SAHARA où ils nomadisaient à l'époque néolithique. Au début des temps historiques,

(%) - Résultats constatés à la Boucherie Témoin en Août 1976.

les Peuls étaient dans la zone sahélienne d'où le noyau le plus important serait descendu dans le Termès, puis dans la Vallée du Sénégal, le Tékrou ou Fouta. De là, durant des siècles, les Peuls émigrèrent vers l'Est et le Sud.

Chemin faisant certains d'entre eux se sédentarisèrent et se métissèrent avec les Autochtones donnant ainsi naissance à des peuples nouveaux comme les Toucouleurs, les Khassonké etc...

Convertis à l'Islam, les Al Poular furent au 18^e siècle les propagateurs zélés de l'Islam en Afrique Occidentale. Par la guerre sainte (Jihad) ils renversèrent les anciennes dynasties et fondèrent des grands empires théocratiques : "Fouta Djallon, Fouta Toro, Macina, Sokoto, Adamanoua".

A travers ce texte on se rend aisément compte que les Peuls constituent un peuple très dynamique aimant les grands déplacements.

Ainsi, toujours dans leurs mouvements migratoires, ils ont colonisé tout le Nord-Est de la R.P.B. à partir de la Haute-Volta. Les uns, venus de la région de Gourma (territoire de la Haute-Volta), se sont installés à Kandi et à Parakou ; les autres, venus de la région de Torodi (territoire de la République du Niger) se sont installés dans le reste de la Province du Borgou, surtout dans la région de Nikki. En tout ils représentent actuellement environ 1,5 p. 100 de la population totale (28). Leur mouvement à l'intérieur même du pays est très limité surtout vers le Sud à cause de la présence des glossines. Ce sont d'excellents éleveurs ayant une plus grande affinité pour le bétail zébu (*Bos indicus*) et les croisés zébus. Toutes leurs activités tournent autour du bétail bovin. Ils ont très peu de contact avec les autres ethnies et préfèrent une civilisation d'autopolice avec pour devise : "DINA, GANDA et NEDI" ce qui veut dire la foi, la culture, et l'éducation.

1.2 - Les pasteurs sédentaires

A côté des Peuls du Nord-Bénin qui pratiquent un élevage transhumant existent d'autres éleveurs Peuls et non Peuls qui sont sédentaires. Ces bergers sédentaires se retrouvent dans quatre cas différents :

- Cas des commerçants de bétail qui veulent avoir de façon permanente leurs animaux à proximité des gros centres urbains afin d'en vendre lorsque l'occasion se présente. Ils se ravitaillent généralement auprès d'éleveurs Peuls et jouent aussi

quelques fois le rôle d'intermédiaires pour des amis venus de loin. Leurs animaux sont dans la majorité des cas confiés à des bergers ou à la rigueur laissés aux soins de ceux qui les leur ont vendus. :

- Cas d'éleveurs-agriculteurs

Le cas le plus typique est celui des Pilas, grands cultivateurs de la province de l'Atacora et aussi grands propriétaires d'animaux. Dans la totalité des cas les animaux sont confiés à des bergers qui en assurent la protection et l'évolution. Le propriétaire ne se présente à son berger que dans deux conditions : lorsqu'il a des cérémonies en vue auquel cas il vient chercher des animaux dans son troupeau ; ou lorsqu'en fin d'année il veut procéder à une vérification de l'évolution de son troupeau.

- Cas des retraités

En R.P.B. certains commerçants ou plus généralement des fonctionnaires trouvent en l'élevage un moyen lucratif après leur retraite. Aussi commencent-ils quelques années avant leur retraite à constituer leur troupeau qu'ils confient à des bergers spécialisés. Le cas est très fréquent dans le Sud-Bénin où les animaux vont pâturer sous les cocoteraies ou sous les palmeraies.

- Cas des fermes des Sociétés d'Etat

La Société pour le Développement des Ressources Animales (SO.DE.RA.) a implanté des fermes un peu partout sur le territoire national, depuis la ferme de Kpinnou dans la Province du Mono jusqu'à la ferme de Bodjecali dans la région de Malanville en passant par la ferme de Samiondji et de M'Bétéconcou dans le Zou et la ferme d'Okpara dans le Borgou.

Des bouviers engagés par chaque ferme sont chargés d'amener les animaux pâturer dans un périmètre bien déterminé. C'est dans le cas surtout des fermes de la SODERA qu'on rencontre le plus de bergers non Peuls puisqu'ils s'agit de salariés qu'on recrute moins difficilement parmi les autres ethnies du pays.

Signalons aussi le cas de la Société Nationale pour l'Industrie des Corps Gras (SONICOG) ancienne Société Nationale des Huileries du Dahomey (SNAHDA)

En résumé, mis à part le cas des Sociétés d'Etat, le berger engagé est un Peul ayant rompu avec les habitudes ancestrales ou quelqu'un d'une autre ethnie qui a une affinité pour l'élevage. Mais ce dernier cas n'intervient qu'en saison sèche où les activités champêtres sont amoindries.

2. - LES PRINCIPAUX PROBLEMES HUMAINS

2.1 - Le problème de formation des éleveurs

Nous avons mentionné ce point pour signaler que dans ce domaine aucun effort suivi n'a été fait jusqu'à présent. Par rapport à leurs frères cultivateurs les éleveurs béninois sont très lésés dans le domaine de la formation et de l'information. Leur existence ne se fait sentir que lorsque les gros centres de consommation manquent de viande. Autrement dit ils ne reçoivent aucune directive des autorités gouvernementales et sont ainsi livrés à leur propre initiative. Ils ne font objet d'aucune attention de la part des autorités compétentes ; les quelques agents d'élevage qui sont en contact avec eux manquent de matériel et de moyens. Il a fallu attendre jusqu'en 1977 pour que les autorités du Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative se penchent sur le problème en envoyant gratuitement à chaque CARDER des vaccins et du matériel d'injection. Souhaitons que ce premier geste soit le point de départ d'une prise de conscience permanente à l'égard des éleveurs dont les efforts pour le développement national ont été si longtemps injustement ignorés.

2.2 - Le problème d'encadrement vétérinaire

La R.P.B. compte actuellement environ quinze Docteurs Vétérinaires dont une dizaine seulement sont effectivement sur le terrain, trente et deux (32) Assistants et quatre vingt six (86) préposés d'élevage. Ces chiffres sont trop faibles pour un pays qui comprend de plus en plus que la production animale pourrait constituer l'une des bases les plus importantes pour son développement économique et social .

Mais nous avons constaté que depuis 3 à 4 ans la R.P.B. envoie des étudiants en formation non seulement à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar mais aussi en Belgique et au Canada et surtout dans la plupart des pays de l'Est.

Pour sa part le Lycée Médji de Sékou situé dans la région d'Allada (Province de l'Atlantique) forme en trois ans des Assistants d'élevage. Quant aux Centres de Formation Rural (CFR) de Porto-Novo et de N'Dali ils s'occupent de la formation des préposés d'élevage.

Compte tenu de tout cela nous pensons que d'ici cinq à dix ans chaque secteur d'élevage sera pourvu de l'encadrement vétérinaire nécessaire pour son développement.

D - LES FACTEURS SANITAIRES

En R.P.B. le cheptel déjà insuffisant est périodiquement soumis aux assauts de certaines épizooties qui constituent un frein pour une évolution harmonieuse de la production animale.

1. - QUELQUES EPIZOOTIES ET LEUR TRAITEMENT

Comme épizooties nous ne citerons que le cas de la Peste, de la Trypanosomiase et de la Tuberculose, qui malgré une régression sensible manifestent une présence permanente.

1.1 - Les Pestes

a) - La Peste bovine

Son évolution et son traitement en R.P.B. sont relevés dans des tableaux tirés des statistiques du service de l'élevage (54)

Tableau n° 5 - Situation de la Peste bovine de 1971 à 1974

Années	Foyers	Morbidité	Mortalité	Traitement
1971	-	-	-	15 269
1972	265	16 989	6 480	555 857
1973	-	-	-	252 451
1974	1	166	3	44 428

Les chiffres du tableau n° 5 de la page précédente retiennent beaucoup l'attention. En effet en comparant les chiffres de l'année 1972 à ceux des années 1973 et 1974 on peut penser que cette maladie est nettement en voie de disparition. Mais lorsqu'on rapproche les chiffres de l'année 1971 à ceux des autres années la conclusion change.

Ces contradictions relevées dans ce tableau sont plutôt imputables aux effets de la grande sécheresse de 1972 qui, comme nous l'avons dit plus haut, a contribué au réveil des ^{grandes} épizooties.

Ce n'est donc qu'à partir de l'année 1973 que le recul de cette maladie constaté depuis des années s'est de nouveau manifesté .

b) - La Peste des petits ruminants

C'est une maladie qui frappe essentiellement les caprins. Son évolution comme l'indique le tableau ci-après est capricieuse. On ne peut ni dire que c'est une maladie en régression ni affirmer qu'elle gagne de plus en plus du terrain.

Tableau n° 6 - Evolution de la Peste des petits ruminants de 1971 à 1975
selon les statistiques du Service de l'Elevage (54)

Années	Foyers	Morbidité	Mortalité	Traitement
1971	333	4 125	910	31 516
1972	418	6 955	1 233	21 681
1973	357	4 127	1 573	12 342
1974	343	4 291	1 067	9 507
1975	275	6 435	2 055	13 720

La Peste des petits ruminants semble se déplacer du Sud au Nord du pays. En effet si on se réfère aux statistiques de 1973 sur 1573 cas de mortalités 122 seulement sont relevés dans le Borgou, le chiffre de l'Atacora n'ayant pas été

communiqué ; alors que deux ans plus tard (1975) il a été signalé dans le Nord (Borgou et Atacora) 1 836 cas de mortalité sur 2 055 au total. Des investigations plus poussées sont nécessaires pour mieux connaître l'impact de cette maladie.

1.2 - La Trypanosomiase

La R.P.B. est un pays intertropical massivement infestée par les glossines dont les cinq principales espèces sont réparties comme suit :

- . *Glossina palpalis* se retrouve un peu partout dans le pays
- . *Glossina tachinoïdes* se localise essentiellement dans le Nord du pays
- . *Glossina fusca* se localise seulement au Sud du pays
- . *Glossina longipalpalis* est retrouvée au Sud et au Centre du pays
- . *Glossina morsitans submorsitans* ne se retrouve que dans le Centre et dans le Nord du pays.

Ces diverses espèces de Glossines sont vectrices de la Trypanosomiase qui sévit alors dans tout le pays. En R.P.B., la Trypanosomiase frappe essentiellement les bovins mais elle frappe aussi d'autres espèces animales telles que les Ovins, les Caprins, les Porcins et les Equins.

Son évolution et son traitement sont indiqués dans le tableau n° 7 de la page suivante, tiré des données statistiques du Service de l'Elevage (54).

Il est à noter que cette maladie ravage plus l'élevage du Nord que celui du Centre et du Sud du pays. En effet sur 984 cas de mortalité signalés en 1975, on dénombre 811 dans l'Atacora et le Borgou contre 124 au Zou, 44 au Mono, 5 dans l'Duémé et zéro dans l'Atlantique. Cette différence énorme entre la répartition des mortalités constatées au Nord, au Centre et au Sud pourrait s'expliquer par la très grande résistance à la Trypanosomiase des races lagunaires et secondairement par l'importance du cheptel au Nord.

1.3 - La Tuberculose

Elle sévit sur toute l'étendue du territoire national et frappe essentiellement deux espèces animales : les Bovins et les Porcins. C'est une maladie qui, en dépit de tous les traitements, persiste de façon permanente.

Tableau n° 7 -

F° = Foyers
M1 = Morbidité
M2 = Mortalité
T = Traitements

Années	Porcins				Ovins-Caprins				Equins				Bovins			
	F°	M1	M2	T	F	M1	M2	T	F	M1	M2	T	F	M1	M2	T
1971									212	368	6	325	991	50 664	319	75 375
1972									305	547	6	698	1588	75 395	215	79 287
1973									368	575	4	575	721	52 641	441	52 312
1974									88	349	-	349	719	36 563	1445	39 157
1975	2	5	-	5	3	54	-	45	148	255	10	203	1125	48 427	984	41 250

Les tableaux suivants sont tirés des statistiques relevées par le Service de l'Elevage dans les abattoirs.

Tableau n° 8 - Tuberculose bovine dans les abattoirs contrôlés par le Service de l'Elevage de 1971 à 1975.

Années	Animaux abattus et examinés	Tuberculose généralisée	Tuberculose localisée
1971	29 868	50	391
1972	30 098	31	421
1973	28 214	26	699
1974	33 955	27	400
1975	22 563	5	222

Fréquence des différents types de lésions de 1973 à 1975

Années	Type de tuberculose (nombre de cas)		
	Miliaire	Caséaux	Caséo-calcaire
1973	22	45	359
1974	20	53	303
1975	10	65	162

Tableau n° 9 - Tuberculose porcine dans les abattoirs contrôlés
par le Service de l'Elevage de 1972 à 1975.

Années	Animaux abattus et examinés	Tuberculose généralisée	Tuberculose localisée
1972	9 591	14	144
1973	9 275	9	132
1974	12 419	4	87
1975	10 857	3	57

Fréquence des différents types de lésions de 1973 à 1975

Années	Type de tuberculose (nombre de cas)		
	Miliaire	Caséaux	Caséo-calcaire
1973	4	6	125
1974	5	11	75
1975	6	15	39

2. - APERCU SUR QUELQUES MALADIES PARASITAIRES

Ce sont les plus jeunes animaux qui paient les plus lourds tributs aux maladies parasitaires. L'élevage étant en général extensif les plus jeunes sujets sont obligés de traîner à longueur de journée derrière le troupeau à la recherche du pâturage.

Outre la trypanosomose, les infestations les plus fréquemment rencontrées sont :

- L'Ascaridiose
- la Coccidiose
- la Cisticercose

2.1 - L'Ascaridiose

Les cas les plus nombreux sont rencontrés chez les bovins et des volailles. Le tableau n° 10 qui suit à la page 32 indique la situation de l'ascaridiose de 1971 à 1975.

2.2 - La Coccidiose

D'après les indications fournies par le tableau ci-dessous, elle n'est importante que chez les bovins et chez les volailles.

Tableau n° 11 - Situation de la Tuberculose des bovins et des volailles
(Statistique du Service de l'Elevage (54))

: Années :	Bovins				Volailles			
	F°	M1	M2	T	F	M1	M2	T
1971	67	743	84	2 694				
1972	46	565	19	1 729				
1973	31	1 726	15	2 746				
1974	54	1 812	171	2 079				
1975	203	4 854	219	3 410	31	928	122	874

F° = Foyers
M1 = Morbidité
M2 = Mortalité
T = Traitement

Tableau n° 10 - Situation de l'Ascariidose de 1971 à 1975

Années	Bovins			Ovins-Caprins			Porcins			Volailles						
	F°	M1	M2	T	F	M1	M2	T	F	M1	M2	T				
1971	230	5 633	258	9 450									35	1422	24	8 468
1972	340	5 466	308	6 927									52	2673	129	5 296
1973	252	3 683	194	4 604									46	3324	98	3 571
1974	350	7 881	676	7 945									18	1521	10	1 766
1975	259	6 566	438	7 337	7	36	10	94	4	89	-	128	16	1840	23	2 075

Source : Statistiques du Service de l'Elevage (54)

F° = Foyers
M1 = Morbidité
M2 = Mortalité
T = Traitements

Il est à remarquer que la situation de l'Ascariidose des petits ruminants et des porcins n'a pas été signalée au cours des années 1971, 1972, 1973 et 1974.

2.3 - La Cisticercose

Elle frappe surtout les bovins et les porcins. Sa situation est retracée dans le tableau suivant dont les éléments proviennent des résultats obtenus dans les abattoirs contrôlés par le Service de l'Élevage.

Tableau n° 12 - Cisticercose - Fréquence des saisies

Années	Bovins		Porcins	
	Carcasses examinées	Nombre de cas	Carcasses examinées	Nombre de cas
1973	23 305	22	17 366	120
1974	22 438	86	4 639	98
1975	13 063	28	4 388	47

Cette présentation rapide de la situation sanitaire de l'élevage en R.P.B. montre une série de facteurs limitant le développement de la production de viande au Bénin.

Ces facteurs géographiques, zootechniques, humains et sanitaires présentent chacun en ce qui le concerne des contraintes auxquelles les autorités compétentes doivent trouver une solution pour améliorer la production animale en R.P.B.

CHAPITRE II° - LES CARACTERISTIQUES DE LA PRODUCTION

Après avoir exposé à travers l'étude des facteurs de production le cadre de l'élevage en R.P.B. nous allons aborder l'étude des caractéristiques de cet élevage c'est-à-dire la physionomie que présente cet élevage dans le cadre ainsi tracé.

La production animale en R.P.B. possède plusieurs caractéristiques dont les plus marquantes sont la variation, la faiblesse des rendements, la dissémination des unités et enfin l'éloignement des gros centres de consommation.

A - UNE PRODUCTION VARIEE

L'élevage en R.P.B. est aussi variée en espèces animales qu'en races.

1. - VARIATION DES ESPECES ANIMALES

Les viandes consommées en R.P.B. proviennent de nombreuses espèces animales. Ces espèces animales peuvent être une production d'élevage ou le fruit d'une cueillette.

Dans le premier cas il s'agit d'animaux domestiques dont principalement les bovins, les ovins, les caprins, les porcins, les volailles et les lapins.

Dans le second cas il s'agit de toutes sortes de gibiers à plumes, à poils, à écailles. Certains de ces animaux sauvages en l'occurrence l'Aulacode (*Aulacodus swinderianus*) dit Agouti font l'objet d'un élevage qui prend de plus en plus d'importance. De la même façon nombre d'oiseaux sauvages tels que la pintade sauvage sont apprivoisés, généralement élevés parmi les autres oiseaux de basse-cour.

En R.P.B. l'élevage s'intéresse à de nombreuses espèces animales domestiques, mais l'élevage des animaux sauvages constitue des cas sporadiques de plus en plus suivis.

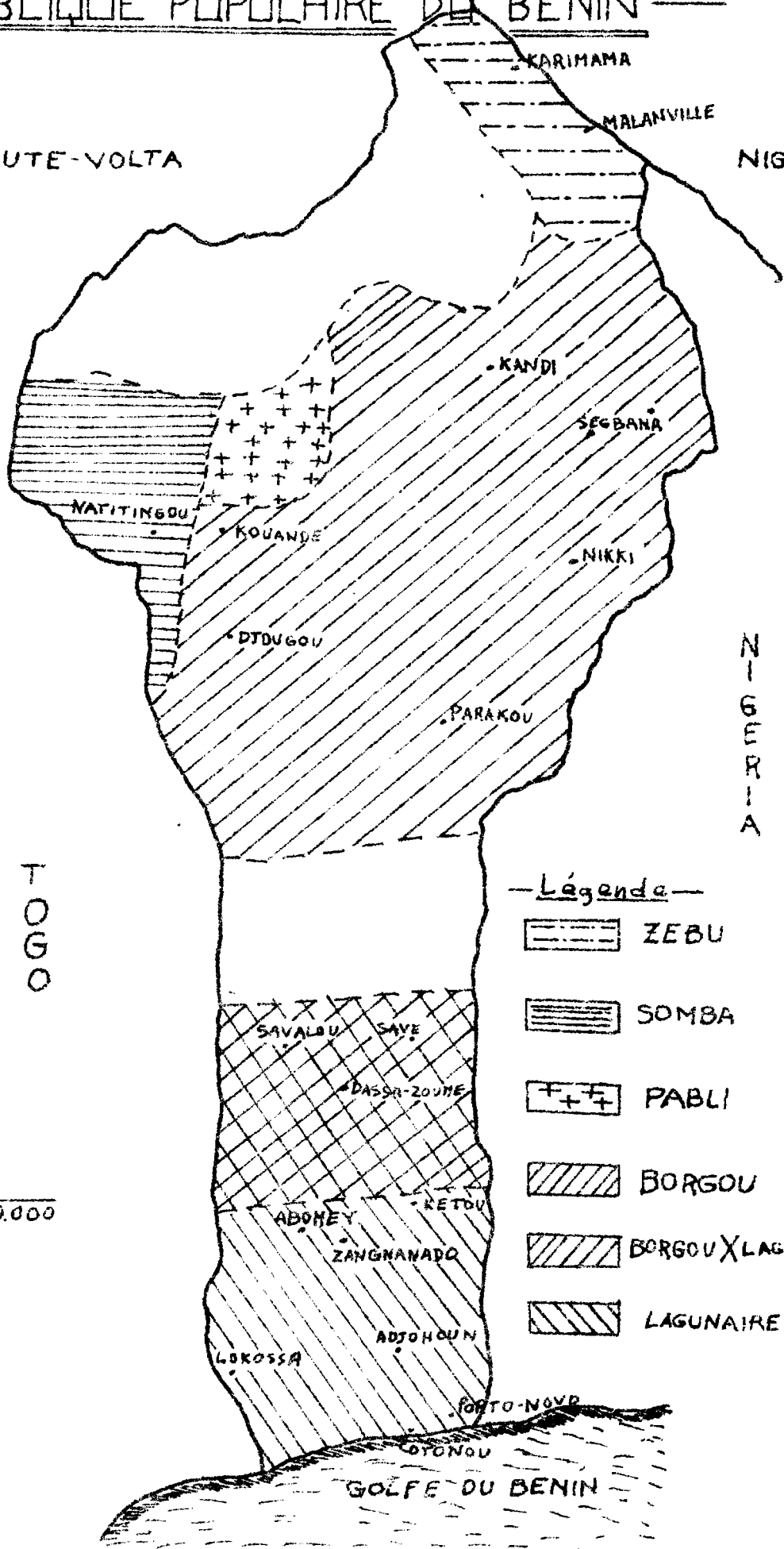
2. - VARIATION DE RACES

Cette diversité d'espèces animales élevées se retrouve également au niveau des races. Les races concernées sont surtout celles des animaux domestiques.

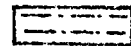
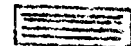
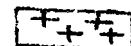
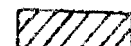

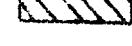
— REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN —

HAUTE-VOLTA

NIGER



— Légende —

-  ZEBU
-  SOMBA
-  PABLI
-  BORGOU
-  BORGOU X LAGUNAIRE
-  LAGUNAIRE

Echelle: $\frac{1}{3000.000}$

— CARTE N°3. REPARTITION DES RACES BOVINES —

Référence: SINTONDI. B. Contribution à l'amélioration de l'alimentation des ruminants domestiques en R.P.B

2.1 - Chez les bovins

En R.P.B. l'élevage bovin exploite des races de zébus et de taurins et des produits de croisement (carte n° 3 ; page 35)

a) - Les races zébus

Elles sont élevées dans leur quasi totalité dans le Nord du pays. Il s'agit généralement d'animaux importés notamment du Nigéria et du Niger ; ce qui explique leur localisation dans les régions les plus septentrionales du pays.

▪ Les races zébus en provenance du Niger

Le Niger est pour le Bénin le plus gros fournisseur de zébus. Les races les plus représentées sont :

. La race Bororo (ou M'Bororo)

Originaire du Tchad c'est un animal de grande taille et pesant en moyenne 250 à 300 kg chez la femelle, 400 kg chez le mâle. Les cornes très longues, en lyre haute, sont lisses, plus claires à la base qu'à l'extrémité. Cet animal a une robe brun-rouge-fauve. Il est mauvais producteur de lait et présente dans les abattoirs un rendement souvent inférieur à 50 p. 100.

. La race Djelli

C'est le zébu des Peuls Djermas du Niger. Les Peuls du Cameroun, l'appellent Poulpouli. Il est d'une taille assez grande avec en moyenne un poids de 400 kg. Ses cornes assez moyennes se détachent horizontalement vers l'extérieur avant de se relever vers l'avant et se terminer en pointe. Il a une robe généralement blanche unie. Son rendement à l'abattage est supérieur à 50 p. 100.

. La race Goudali

C'est le zébu de l'Azaouak. Il est de grande taille et pèse en moyenne 350 à 500 kg. Il a une robe grise et son rendement à l'abattage oscille entre 55 et 60 %.

▪ Les races zébus en provenance du Nigéria

En fait une seule race provient du Nigéria ; c'est le zébu Thewali ou Bounadji encore appelé le White-Foulani du Nigéria. Il est assez grand et pèse en moyenne 400 kg.

b) - Les races taurines

Elles constituent la proportion la plus forte du cheptel bovin au Bénin. Elles recouvrent tout le territoire national avec une plus forte densité dans la Province du Borgou. On distingue des races locales et des races importées.

▪ Les races taurines locales

Par ordre d'importance numérique on a la race Borgou, la race lagunaire, le produit de croisement Borgou-Lagunaire, la race Somba, et la race Pabli.

. La race Borgou

Selon plusieurs auteurs cités par SINTONDI B. (28) en l'occurrence DOUTRESSOULLE et RUBON, la race Borgou dériverait de la N'Dama du Fouta-Djalou. Pour TROQUEREAU (33) la race Borgou est le produit de croisement taurin-zébu "accusant dans son phénotype une prédominance des caractères de taurins, mais qui a perdu en très grande partie sa tolérance aux trypanosomes".

DOMINGO (14) a été plus précis lorsqu'il disait que la race Borgou serait issue d'un croisement naturel entre taurin lagunaire et zébu.

Cette race a son berceau dans la Province du Borgou qui lui a donné son nom. La race Borgou a connu une expansion très rapide et se retrouve aujourd'hui non seulement dans le Borgou mais aussi dans l'Atacora, le Zou, l'Atlantique et l'Ouémé. Elle est de taille moyenne ne dépassant guère 1,35 m au garrot avec un poids moyen de 250 kg à 350 kg.

La robe à fond généralement blanc est tachetée de gris, noir ou fauve. Le rendement à l'abattage varie de 42,9 à 58 p. 100 selon le Docteur Vétérinaire PETIT cité par SAKA-SALEY (25).

. La race lagunaire (ou race des Lagunes)

Elle couvre tout le Sud du pays jusqu'à la hauteur d'Abomey Chef-lieu de la Province du Zou.

Ce sont des animaux de petite taille ne dépassant pas 1 mètre au garrot et dont le poids vif n'excède guère 150 kg. La robe peut être simple (noire, froment, fauve, grise) ou composée (pie-noire, pie-rouge, pie-froment). Le rendement se situe autour de 50 p. 100.

L'origine de cette race varie selon les auteurs. Pour DOUTRESSOULLE cité par SAKA-SALEY (25) ces animaux seraient issus d'animaux importés dans la région par des Berbères du Sud Marocain.

Selon PIERRE (C.) cité également par SAKA-SALEY (25) des navigateurs portugais seraient à l'origine de l'introduction de cette race dans la région. PECAUD (21) lui trouve que ces animaux seraient issus de races autochtones épargnées des épizooties. DOMINGO (14) soutient que ces animaux sont issus d'un même rameau peuplant tout le Golfe du Bénin et dont les caractéristiques varient suivant les zones écologiques. L'origine de cette race reste donc encore discutée.

. La race Somba

C'est une race de conformation semblable à celle de la race des lagunes, sauf que le poids peut atteindre 200 kg. C'est un animal à robe généralement sombre mais pouvant être pie-noire ou pie-rouge. Il est recherché pour son bon rendement à l'abattage.

. La race Pabli

Comme la race Somba la race Pabli est localisée au Nord-Ouest. Ses traits caractéristiques rappellent ceux du N'Dama qui est une race importée.

▪ Les races taurines importées

A part la Brune des Alpes venue dans le cadre d'une politique d'amélioration de la production laitière mais qui est actuellement éteinte à cause des conditions climatiques, la N'Dama est la seule race importée actuellement au Bénin. La N'Dama est venue du Fouta-Djal^{On} pour contribuer à l'amélioration des races locales. Mais pour l'heure son élevage se fait à part et essentiellement à la ferme d'Okpara qui en possède un troupeau de 138 têtes dont la composition est la suivante :

67 vaches
3 taureaux
1 taurillon
38 génisses
19 veaux
10 velles

Ces chiffres ont été fournis par le responsable de la ferme en Août 1977.

c) - Les sujets issus des croisements

▪ Croisement zébu-taurin

Ce croisement a été réalisé entre le zébu Bounadji venu du Nigéria et le taurin Borgou par les Peuls Gourmanchés. L'objectif de ce croisement est de conserver certains traits caractéristiques du zébu Bounadji que les Peuls Gourmanchés aiment bien.

Le produit de ce croisement est un bel animal de grande taille et pouvant peser jusqu'à 350 et même 400 kg. Mais cette sous-race présente l'inconvénient majeur qui est de ne pouvoir vivre qu'à proximité des fleuves. Ils représentent environ dix mille têtes exclusivement localisées dans le Nord.

▪ Croisements entre taurins

Le plus important est le croisement Borgou-Somba. La sous-race obtenue est de petite taille, garde la robe à fond sombre de la race Somba et l'aptitude bouchère de la race Borgou. On en rencontre surtout à Djougou et à Kouandé.

2.2 - Chez les petits ruminants

La R.P.B. exploite plus d'un million cinq cent mille ovins et caprins répartis inégalement sur toute l'étendue du territoire. C'est encore ici la Province du Borgou qui vient en tête avec, en 1975, 336 300 ovins sur un total de 806 020 et 260 000 caprins sur un total de 776 300 selon les estimations du Service de l'Élevage (54).

Au Nord l'élevage des petits ruminants est encore aux mains des Peuls tandis qu'au Centre et au Sud c'est un "élevage de case". Cet élevage concerne diverses races.

a) - Les ovins

Chez les ovins on distingue deux races : le mouton Djallonké et le mouton Peul.

▪ Le mouton Djallonké

Son berceau est le Fouta-Djalou. C'est un mouton à poils ras, mesurant 40 à 60 cm au garrot et pesant en moyenne 25 à 30 kg. La robe est généralement pie-noire. Certains mâles portent des cornes enroulées en spires d'avant en arrière. Cette race a une bonne aptitude bouchère et elle est trypanotolérante.

▪ Le mouton Peul

Il vient du Niger où on l'appelle Sambourou, et se localise le long du fleuve Niger. Il peut mesurer jusqu'à 80 cm au garrot et peser 30 à 40 kg. Il a une robe marron quelquefois fauve. Ses cornes sont très développées et dirigées horizontalement vers l'extérieur. Il fournit une viande très appréciée et un rendement à l'abattage qui avoisine 50 p. 100. Malheureusement il est sensible à la trypanosomiase.

b) - Les caprins

Comme chez les ovins on distingue deux races : la race Djallonké et la race dite du Sahel.

▪ La race Djallonké

On la rencontre un peu partout dans le pays mais avec une forte densité au Centre et au Sud. Elle est de petite taille et son poids ne dépasse guère 20 kg. Elle a un pelage ras et une robe généralement brune. Elle est trypanotolérante.

▪ La race du Sahel

C'est la chèvre bariolée localisée à l'extrême Nord du Bénin. Elle est de grande taille et peut peser jusqu'à 35 kg. La robe est généralement composée de trois couleurs (noir, blanc, rouge). Le pelage est ras. Comme le mouton peul la viande de la chèvre du Sahel est très appréciée. Elle est trypanosensible.

2.3 - Chez les porcins

L'élevage porcin est plus important au Sud et surtout au Centre du pays qui contrôle 161 420 porcins sur un total de 352 400 d'après les estimations du Service de l'Elevage en 1975 (54). L'élevage du porc demeure essentiellement traditionnel, le propriétaire n'assurant à ses animaux qu'un habitat parfois très sommaire.

La race élevée est généralement la race locale qui est une race à robe noire, de format réduit et dont le poids vif varie considérablement selon les conditions d'élevage. Ce n'est qu'à partir de Novembre 1976 que la SO.DE.RA. a introduit à la ferme de Kpinou la race allemande : Landrace en provenance du Togo. Les autorités de cette ferme ont tenté des croisements entre ces landraces et la race locale et ont obtenu des métis de format satisfaisant mais de rusticité moindre que le porc local.

2.4 - Chez les volailles

L'élevage des volailles en R.P.B. est en pleine expansion actuellement ; avec la possibilité pour les fermes provinciales ou les Sociétés d'Etat d'importer des poussins, de nombreuses races ont été introduites.

A la station avicole de Cotonou contrôlée par la SO.DE.RA nous avons relevé comme souches :

- pour le poulet de chair
 - . Jupiter
 - . Starbro
 - . Redbro
 - . Derco

- pour la ponte
 - . Waren
 - . Derco
 - . Arco

En résumé le cheptel en R.P.B. est très varié, variation portant non seulement sur les espèces animales mais aussi sur les races.

Cette diversité surtout au niveau des races n'est pas propice à l'amélioration de la production animale. Il serait souhaitable de rechercher, aux moyens des méthodes de reproduction appropriées (sélection, croisement), des races animales aptes à faire face aux conditions climatiques et pathologiques tout en fournissant de bons rendements.

B - UNE PRODUCTION FAIBLE

La production de viandes en R.P.B. est et demeure faible malgré la relative importance du cheptel national. Cette faiblesse provient de la faiblesse du taux d'exploitation représenté par le pourcentage d'animaux prélevés chaque année dans le troupeau.

Nous étudierons successivement l'évolution du cheptel et le taux d'exploitation des troupeaux.

1. - EVOLUTION DU CHEPTEL

Le cheptel national a connu depuis 1960 une évolution progressive comme nous le montre le tableau ci-dessous.

Tableau n° 13 - Evolution du cheptel national de 1960 à 1976

Unité : têtes d'animaux

Espèces animales :				
Années	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
1960	281 291	270 634	393 772	228 345
1961	321 609	287 021	420 795	240 209
1963	370 089	400 861	506 568	302 498
1964	393 100	431 600	542 000	332 201
1965	449 300	489 500	544 000	353 238
1966	506 700	514 000	531 500	299 800
1967	527 704	545 900	572 400	346 500
1968	524 754	511 643	552 027	306 633
1970	566 400	580 300	595 400	355 650
1971	587 800	584 900	609 000	359 100
1972	646 200	627 900	636 900	347 700
1973	683 760	806 140	775 850	352 520
1974	683 700	806 140	706 350	352 520
1975	721 712	806 020	776 300	352 400
1976	750 000	1 560 000		400 000

Sources : -Statistiques du Service de l'Elevage (54)

-Economie africaine 1976 ; 5e édition - Avril 1976 (9)

Ce tableau n° 13 nous montre qu'en 16 ans le cheptel bovin a connu une augmentation numérique de près de 500 000 têtes, le cheptel ovin-caprin de près de 900 000 têtes, le cheptel porcin de près de 200 000 têtes.

Cette augmentation numérique est apparemment faible ; mais si l'on tient compte du fait que pendant plus de 10 ans après l'indépendance les autorités béninoises ont classé le secteur-élevage au second plan, on peut conclure que cette augmentation est relativement considérable.

2. - TAUX D'EXPLOITATION DES TROUPEAUX

Le taux d'exploitation d'un troupeau est le pourcentage d'animaux prélevés chaque année dans ce troupeau.

En R.P.B. l'exportation officielle du bétail sur pied étant négligeable le nombre d'animaux prélevés dans les troupeaux se réduit au nombre d'animaux abattus dans les abattoirs contrôlés. Dans ce cas les différents taux d'exploitation du cheptel national sont relevés dans le tableau n° 14 de la page suivante

Plusieurs remarques sont à noter quant aux résultats fournis par ce tableau :

- de 1961 à 1975 les troupeaux bovins et ovins-caprins sont de moins en moins exploités ;

- quant au cheptel porcin son exploitation semble connaître une légère augmentation de 1961 à 1975.

Quand on compare le^s taux d'exploitation du cheptel béninois en 1970 par exemple à ceux du cheptel sénégalais dans la même année on trouve pour les bovins, les ovins-caprins et les porcins respectivement :

- . 4,7 %, 1,3 % et 2,2 % pour le Bénin contre
- . 11,5 %, 30 % et 70 % (37) pour le Sénégal.

Le cheptel béninois est donc sous exploité. Les exportations sont insignifiantes et le pourcentage d'animaux abattus est faible.

Tableau n° 14 - Taux d'exploitation du cheptel national de 1961 à 1975

Unité : - nombre d'animaux prélevés
 - pourcentage

Années	Bovins		Ovins-caprins		Porcins	
	Nombre d'animaux	Pourcentage	Nombre d'animaux	Pourcentage	Nombre d'animaux	Pourcentage
1961	18 898	5,8	11 583	1,6	7 858	3,2
1963	20 945	5,6	13 855	1,5	10 027	3,3
1964	21 641	5,5	13 922	1,4	9 387	2,8
1965	24 192	5,3	18 121	1,7	9 384	2,6
1966	26 353	5,2	17 525	1,6	9 036	3
1967	26 160	4,9	16 820	1,5	9 669	2,7
1968	28 192	5,3	16 999	1,5	10 073	3,2
1970	26 755	4,7	15 728	1,3	8 128	2,2
1971	29 868	5	14 310	1,1	9 591	2,6
1972	29 988	4,6	16 626	1,3	9 443	2,7
1973	29 988	4,4	18 473	1,1	10 135	2,9
1974	33 955	4,9	11 725	0,77	12 419	3,5
1975	22 563	3,1	11 792	0,73	10 857	4,7

Sources : Chiffres inspirés des données statistiques du Service de l'Élevage (54).

C - UNE PRODUCTION DISSEMINÉE

En R.P.B. l'élevage demeure soit extensif soit transhumant, soit semi-sédentaire. Les essais de sédentarisation sont récents et n'intéressent qu'une portion infime du cheptel national. D'ailleurs il n'est pas souhaitable que ces essais de sédentarisation précèdent une politique d'hydraulique pastorale, de cultures fourragères et d'utilisation de sous-produits agro-industriels.

L'élevage reste donc largement traditionnel malgré les quelques tentatives de concentration qu'on observe au niveau des fermes.

1. - L'ELEVAGE TRADITIONNEL

Il s'agira ici de présenter les zones d'élevage traditionnel et les différents modes d'élevage qui sont pratiqués.

1.1 - Les zones d'élevage

Selon l'espace disponible, les possibilités qu'offrent les cours d'eau et la végétation, on distingue en R.P.B. quatre zones d'élevage (49).

a) - La plaine du fleuve Niger

La portion béninoise du fleuve Niger présente deux ondes de crue (Mars, Septembre) et deux étiages (Juillet, Décembre). En étiage cette portion du fleuve présente un lit de 400 à 500 m de large tandis qu'en crue les plaines riveraines sont inondées sur environ 5 km de large. Après le retrait des eaux, les dépressions forment des mares dont certaines sont permanentes et peuvent assurer l'abreuvement du bétail pendant les 6 mois de saison sèche.

Dans cette zone une population sédentaire très peu dense (5 habitants au km²) vit dans des villages s'échelonnant le long du fleuve à la limite des espaces inondés.

Les terres basses portent des pâturages utilisés en fin d'inondation et nourrissent ainsi pendant une période de l'année un effectif qui dépasse 50 000 têtes. Cet effectif est composé en majeure partie de zébus ou de produits de croisement Zébu-Borgou très proches de Zébu.

L'élevage y est aux mains des Peuls et semble très peu menacé, exception faite de la zone W, par les glossines.

b) - La zone du Nord-Est

Elle s'étend de Guéné vers le Nord à Parakou vers le Sud et de Ségbana vers l'Est à Kouandé vers l'Ouest. C'est la zone d'expansion du bétail Borgou. Elle présente de vastes espaces inhabités. Les habitants sont surtout des agriculteurs regroupés en villages autour desquels gravitent les pasteurs Peuls. De nombreux cours d'eau y sont permanents, dont les abords sont malheureusement infestés de glossines. Cette zone connaît une longue saison sèche s'étendant d'Octobre à Avril et une saison pluvieuse qui dure 4 à 5 mois.

Des puits y ont été forés mais ne servent en général qu'aux villageois leur emplacement ne correspondant ni aux habitudes pastorales, ni aux besoins des convoyeurs de bétail.

c) - La zone du Nord-Ouest

Cette zone d'élevage comprend en fait deux parties : la zone Somba et la zone de Djougou. Elles correspondent au relief montagneux et se caractérisent par une végétation de plateau, une très grande pénurie d'eau et une forte proportion de terres cultivées. La population humaine y est relativement forte.

En zone Somba l'élevage se fait par regroupement des animaux en petites unités familiales pendant la saison des pluies et pendant la récolte tandis qu'en saison sèche les petites unités disparaissent au profit de grands troupeaux. Les animaux de cette zone Somba présentent une trypanotolérance remarquable.

Dans la zone de Djougou les animaux en provenance généralement de Banikoara sont confiés à des Peuls.

d) - La zone du Sud

Le relief y est peu marqué. La frange côtière est composée d'un réseau lagunaire très complexe. Les fleuves, au régime irrégulier, connaissent des crues importantes inondant les terres basses.

C'est une zone de prédilection du palmier à huile protégeant une pâture composée essentiellement de légumineuses.

La densité de la population y est très forte sauf dans la partie septentrionale.

Cette zone correspond à l'aire d'expansion des taurins lagunaires caractérisés par leur petit format et par leur très grande trypanotolérance.

C'est dans ces zones brièvement présentées que les animaux sont élevés suivant plusieurs modes différents.

1.2 - Les modes d'élevage

Le cheptel béninois est soumis à plusieurs modes d'élevage variant suivant les zones d'élevage.

a) - L'élevage extensif ou nomade

NDIAYE (Ah. L.) définit le nomadisme comme étant "l'exploitation des animaux domestiques faisant appel à des déplacements anarchiques, entrepris par des groupes pastoraux d'effectifs très variables, à des dates et dans des directions totalement imprévisibles".

En R.P.B. c'est surtout dans la Province de l'Atacora que cet élevage se pratique en saison sèche particulièrement.

C'est le mode d'élevage par excellence des petits ruminants dans la Province du Borgou.

Il exige de grands espaces où les troupeaux se livrent à la recherche de points d'eau et de pâturages.

b) - L'élevage transhumant

Toujours selon NDIAYE il s'agit d'"un ensemble de mouvements saisonniers à caractères cycliques, intéressant la totalité de la masse pastorale (éleveurs et animaux) et qui s'effectue à l'intérieur d'un espace coutumier".

Ce mode d'élevage qui concerne 80 p. 100 du cheptel bovin a pour cadre géographique la Province du Borgou essentiellement. Il est caractérisé par sa régularité dans le temps et dans l'espace.

Selon ATCHY (5) on distingue deux sortes de transhumance : la petite transhumance et la grande transhumance.

- La petite transhumance intervient de Juillet à Septembre au moment où les précipitations maximales permettent la mise en cultures de la plupart des terrains de parcours. Les éleveurs Peuls déplacent alors leurs troupeaux à près de 3 à 4 km des champs cultivés et où ils peuvent trouver des espaces non occupés par les cultures. Une fois la récolte terminée les animaux sont ramenés au campement d'origine.

- La grande transhumance elle, est occasionnée par la sécheresse qui dure de Novembre à Mai-Juin. Pendant cette période, les herbes devenues ligneuses ne sont plus appetées et sont d'ailleurs très tôt en proie aux feux de brousse. Les éleveurs Peuls quittent leurs campements habituels, et se dirigent, avec les membres de leur famille vers les grands cours d'eau ou les points d'eau permanents situés quelquefois à des dizaines et des dizaines de km. Ils s'installent aux abords de ces cours d'eau où l'herbe repousse au fur et à mesure que l'eau se retire. Ils y restent jusqu'en Mai avant de reprendre le chemin de leurs campements d'origine.

c) - L'élevage semi-sédentaire

Il est caractérisé par une absence totale du déplacement d'anvergure qu'il soit anarchique ou cyclique. C'est le mode d'élevage par excellence au Sud du pays ; toutes les espèces animales y sont soumises à ce mode.

Les bovins, à la charge d'éleveurs Peuls dans la plupart des cas, sont menés aux pâturages le matin et retournent le soir à l'étable.

Quant aux petites espèces, petits ruminants et porcins, elles sont habituées à un mode de vie qu'on appelle "élevage de **case**". Ces animaux, élevés par deux ou trois par famille, sont libérés dès le premier chant du coq. Ils sont alors livrés à eux-mêmes et ce jusqu'au soir où ils retournent dans leur habitation qui, dans la majeure partie des cas, chez les petits ruminants, est confondue avec l'habitation des hommes ; tandis que pour les porcins le logement est conçu à proximité de l'habitation familiale.

En résumé l'élevage traditionnel a été très longtemps et jusqu'à présent d'ailleurs le seul mode de production animale. Les essais de modernisation sont récents et leurs résultats encore insignifiants.

2. - L'ELEVAGE EN STATION

L'élevage en station peut être considéré comme un mode d'élevage intensif. Actuellement en R.P.B. il ne se trouve qu'entre les mains de certaines sociétés d'Etat telles que la Société Nationale du Palmier à Huile (SONAPALH) et la Société de Développement des Ressources Animales (SO.DE.RA.). Dans les deux cas l'alimentation des animaux, à base de fourrages, est complétée par des concentrés (graines de coton, tourteaux de palmistes) lorsque les animaux rentrent des pâturages.

Ce genre d'élevage est pratiqué en général dans des fermes.

2.1 - Les Fermes déjà fonctionnelles

Elles sont gérées presque toutes par la SO.DE.RA. Nous distinguerons successivement la ferme d'Okpara, la ferme de Kpinnou, la ferme de M'Bétécoucou et la ferme de Samiondji.

a) - La ferme d'Okpara

C'est la plus ancienne des fermes en R.P.B. Elle a été créée en 1952 à l'instar d'autres Centres d'élevage tels que Sotoboua (Mali), Minenkro (Côte-d'Ivoire), Mokwa (Nigeria) et Wakwa (Cameroun).

Son objectif premier était l'étude des potentialités zootechniques du bovin Borgou quelque peu trypanotolérant. Ensuite en 1954 on a importé de la Côte-d'Ivoire, de la Guinée et du Sénégal la race N'Dama de trypanotolérance bien connue, afin d'avoir une idée sur le degré de la trypanotolérance du bovin Borgou. On y élevait aussi porcins, volailles, lapins et même pigeons.

Après l'indépendance du pays cette ferme a connu une longue période d'activité ralentie ; et ce n'est qu'en 1974 que, par le projet PNUD/FAO baptisé "Culture attelée et Production de viande en R.P.B.", la ferme a repris ses activités de production bovine.

La direction de cette ferme est passée aux mains de la SO.DE.RA. depuis 1976. Dès lors un programme précis a été tracé et mis en application. La superficie de la ferme est passée à 37 000 ha. En plus de sa vocation de Centre d'élevage la ferme d'Okpara est devenu^e un centre de reproduction. Selon les données de la direction de cette ferme on dénombre en Juin 1977 un effectif de 919 bêtes réparti comme l'indique le tableau n° 15 ci-dessous.

Tableau n° 15 - Répartition par catégorie d'animaux de l'effectif bovin de la ferme d'Okpara - Juin 1977.

Unité : nombre de têtes

Nature des troupeaux	Catégorie d'animaux						Totaux
	Vaches	Taureaux	Taurillons	Génisses	Veaux	Velles	
Troupeau N'DAMA	67	3	1	38	19	10	138
Troupeau naisseur I	24	2	0	33	1	0	60
Troupeau naisseur II	57	4	0	84	7	3	155
Troupeau de réélevage (1)							
Porc 1	0	41	49	0	0	0	90
Porc 2	0	71	78	0	0	0	149
Porc 3	0	30	39	0	0	0	69
Porc 4	0	126	132	0	0	0	258
Porc 5 (2)							
Totaux	148	277	299	155	27	13	919

Source : Inspiré des données statistiques de la Direction de la ferme d'Okpara (8)

(1) - Animaux achetés et réélevés

(2) - Le Parc 5 est un parc de quarantaine pour les animaux nouvellement achetés.

En résumé la ferme d'Okpara mène plusieurs activités. Elle possède trois troupeaux de multiplication : troupeau N'Dama, troupeau naisseur I, troupeau naisseur II. Les sujets de ces deux derniers troupeaux sont choisis après la quarantaine des animaux achetés suivant plusieurs critères :

- Poids : les futurs géniteurs doivent peser en moyenne 200 kg
- Age : ces géniteurs doivent avoir 2 à 3 ans
- Conformation : ils doivent avoir une bonne conformation
- Ils doivent enfin présenter un instinct génésique élevé.

Les géniteurs élus sont répartis dans les deux troupeaux naisseurs.

Les animaux qui n'ont pas répondu à tous ces critères sont répartis dans les divers parcs de réélevage ou renvoyés à la ferme de Kpinou lorsqu'ils sont déjà fatigués.

Les animaux réélevés sont remis à la ferme de M'Bélécoucou pour leur dressage à la culture attelée. La ferme d'Okpara mérite donc la qualification de véritable instrument de production animale.

b) - La ferme de Kpinou

Située dans la Province du Mono à une centaine de kilomètres de Cotonou, cette ferme s'est assignée une double vocation : embouche des bovins qui seront livrés à la boucherie, élevage porcin.

Pour les bovins, la ferme reçoit deux catégories d'animaux.

- Les animaux achetés et qui ne sont ni choisis comme géniteurs ni retenus pour la culture attelée sont conduits directement à la ferme de Kpinou. Ils y seront engraisés pour être livrés à la boucherie.

- La deuxième catégorie est composée des vieilles vaches et des animaux issus d'attelage. Ils y sont réformés et engraisés avant d'être livrés à la boucherie.

L'élevage porcin, aussi ancien que l'élevage bovin, fait de cette ferme un important centre de production de porcelets sevrés à 8 semaines. En Novembre 1976 on y compte 145 porcs dont 39 adultes (8 mâles et 31 truies) (1).

Les animaux, de race "Landrace" proviennent du Togo. On les croise avec les animaux de race locale. Au 30 Octobre 1977 l'effectif est de 254 porcs.

c) - La ferme de M'Bétécoucou

Elle est située à 26 km au Sud-Est de la ville de Dassa-Zoumé (Province du Zou). Elle a été créée depuis huit ans dans le cadre du projet FAO "Culture attelée".

Sa vocation première est le dressage des animaux destinés à la culture attelée. Mais depuis quelques années cette vocation a été doublée et même triplée selon MARCETEAU Thierry (19).

En effet selon le responsable cette ferme ne se limite plus, depuis début 1977, au seul dressage des animaux pour la culture attelée ; mais embrasse aussi la reproduction des animaux et leur embouche pour la boucherie.

d) - La ferme de Samiondji

Située dans une localité du district de Zangnanado (Province du Zou) localité dont elle porte le nom cette ferme s'est fixé comme objectif premier l'élevage et l'amélioration de la production du taurin lagunaire. Mais dans le but d'étendre la culture attelée sur tout le territoire national les autorités de la SO.DE.RA ont décidé d'en faire un centre d'élevage et de dressage d'animaux pour l'attelage.

Chacune de ces fermes est implantée sur une superficie considérable permettant aux animaux d'avoir du fourrage toute l'année ou pendant une bonne partie de l'année. Ces animaux reçoivent en complément alimentaire des concentrés et des sels minéraux sous forme des pierres à lécher. L'infrastructure de base permet aussi à chacune de ces fermes d'abreuver correctement ses animaux. Il y existe l'encadrement vétérinaire nécessaire pour résoudre les problèmes sanitaires.

Ces fermes sont appelées donc à jouer un rôle déterminant dans le développement de la production animale en R.P.B.

2.2 - Les fermes en projet : les fermes provinciales

Dans le souci permanent de développer l'élevage afin de pouvoir l'associer correctement à l'agriculture, les autorités gouvernementales ont décidé de créer des fermes provinciales. Chaque Province aura ainsi sa ferme.

L'exemple a été donné par la Province de l'Atacora qui a implanté sa ferme en Avril 1977. Cette ferme est sous la direction de la Régie de Production Végétale et Animale. La superficie actuelle de la ferme est de 1 000 ha.

Beaucoup de projets sont conçus en vue de l'amélioration de la production animale mais malheureusement par manque de sources de financement, la plupart restent à l'état de projet. Le F.E.D. et le P.N.U.D./F.A.O. ont accepté de financer respectivement le projet d'amélioration numérique du cheptel bovin dans le Sud-Borgou ; et le projet de développement de la production ovine dans la Province du Zou.

3. - LES PROJETS D'AMELIORATION DU CHEPTEL

3.1 - Projet F.E.D. : Augmentation numérique de bovins au Sud-Borgou

Ce projet a pour but de donner des moyens puissants aux quatre secteurs du Sud-Borgou : Parakou, Nikki, Bembéréké et Birou.

La durée de l'opération est de 3 à 4 ans dans un premier temps ; et ensuite elle pourra petit à petit s'étendre à tout le territoire national.

Pour atteindre l'objectif principal qui est l'augmentation numérique et pondérale du troupeau traditionnel le projet se propose de construire des pistes avec des points d'eau, d'aménager le marché de Gabou, de monter un atelier de fabrication de pierres à lécher, et de renforcer l'action sanitaire. Le projet devrait démarrer depuis le mois d'Août 1977.

3.2 - Projet du développement de la production ovine

L'opération aura pour cadre géographique le District de Savalou (Province du Zou) où la production fourragère de la savane naturelle se caractérise par une importance masse végétale des mois de Mai à Octobre, la relève étant assurée par les repousses issues des feux de brousse.

Selon ARNAUD R. (2) la réalisation de cette opération se fera en deux phases essentielles :

- une phase de naissance et de multiplication du cheptel
- une phase d'élevage et d'engraissement des agneaux.

L'opération s'étendra aux autres Districts de la Province du Zou et ensuite aux autres Provinces.

3.3 - Premier plan triennal d'Etat

Ce plan en vigueur depuis la fin de l'année 1977 a mis un important accent sur l'élevage.

Les espèces animales dont l'amélioration numérique et pondérale est prévue sont les bovins, les ovins-caprins, les porcins, les volailles et les lapins.

Malgré les efforts entrepris par les autorités compétentes et les pouvoirs politiques en vue d'aboutir à un élevage en station, la production animale au Bénin restera encore longtemps disséminée vu l'ampleur des problèmes qui restent à résoudre.

D - UNE PRODUCTION ELOIGNEE DES GROS CENTRES DE CONSOMMATION

L'une des caractéristiques principales de la production de viandes en R.P.B. est que les gros centres d'élevage sont toujours éloignés des gros centres de consommation. Quels sont ces gros centres de production et quels sont ces gros centres de consommation ?

1. - LES GROS CENTRES DE PRODUCTION

Le tableau n° 16 de la page suivante donne une illustration de la répartition du cheptel.

De l'examen de ce tableau on peut relever les remarques suivantes :

- Pour ce qui concerne les bovins : en 1975 les secteurs d'élevage les plus gros producteurs sont par ordre d'importance Nikki, Kandi, Bembéréké, Kouandé, Banikoara.

Tableau n° 16 - Effectif du cheptel national par secteurs d'élevage en 1975

Secteurs d'élevage	ESPECES ANIMALES			
	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins
Porto-Novo	1 470	2 995	5 560	11 960
Avrankou	1 660	830	5 930	12 520
Sakété	3 420	13 900	19 880	13 400
Pobè	720	15 000	13 300	7 770
Abomey-Calavi	5 615	2 519	10 935	13 406
Ouidah	3 648	4 000	9 000	12 000
Aplahoué - Klouékamé	2040 + 6775	19.760+30.380	14.950+25.318	12.767+20.523
Abomey	13 370	29 860	37 950	62 600
Bohicon	12 630	79 730	62 370	53 530
Nikki	148 000	220 000	145 000	-
Bembéréké	75 000	35 000	40 000	-
Kandi	77 000	21 300	14 000	60
Banikoara	55 000	7 200	5 200	100
Natitingou	6 455	82 780	132 900	21 325
Kouandé	65 060	30 870	17 340	250

Source : Estimations du Service de l'Elevage en 1975 (54).

- Pour ce qui est du cheptel ovin-caprin ce sont Nikki, Natitingou, Bohicon.

- Pour ce qui est du cheptel porcin on peut retenir Abomey, Bohicon et Natitingou.

A la suite de ces constatations on peut conclure que mis à part le cas de la production porcine, les plus gros centres de production animale sont situés dans leur quasi totalité au nord du pays : Nikki, Kandi, Bembéréké, Kouandé, Banikoara, Natitingou. Il est à noter que la région de Nikki peut être considérée comme le "ranch national de la R.P.B."

2. - LES GROS CENTRES DE CONSOMMATION

Ces gros centres de consommation sont représentés par les agglomérations urbaines qui utilisent le plus des viandes de boucherie ; les autres centres de moindre importance tirent leur ration protéique d'autres sources (gibier et produits de la pêche).

Les gros centres de consommation sont presque tous situés au Sud du pays.

La ville de Cotonou est considérée comme le plus gros centre de consommation de viande. Cette ville est située à plus de 400 km de la ville de Parakou, laquelle se trouve à 115 km de Nikki considérée comme le plus gros centre de production.

0

En conclusion nous pouvons dire que la République Populaire du Bénin possède des atouts certains pour l'élevage. Le Nord du pays présente des caractères semblables à ceux des pays sahélo-soudaniens qui ont d'énormes potentialités dans le domaine de l'élevage.

Malheureusement, depuis toujours, l'élevage aux yeux des pouvoirs politiques, est demeuré une activité économique secondaire. Les initiatives sont laissées aux seuls éleveurs traditionnels dont les moyens sont très limités pour donner à l'élevage une place de choix dans l'économie nationale.

L'éloignement des gros centres de production des agglomérations urbaines d'une part et d'autre part l'insuffisance des moyens de transport constituent un sérieux handicap à l'exploitation de la production animale qui stagne.

Nous pensons que le développement et la réussite surtout de la politique de création de fermes provinciales sortiront l'élevage au Bénin de l'ornière où il se trouve depuis fort longtemps.

DEUXIEME PARTIE

CIRCUITS DE DISTRIBUTION DE LA VIANDE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
(R. P. B.)

Chapitre premier : LE CIRCUIT VIF

- A - Mouvements commerciaux internes du bétail sur pied
- B - Les échanges avec l'extérieur

Chapitre deuxième : LE CIRCUIT MORT

- A - La transformation du bétail en viande
- B - Le circuit mort interne
- C - Le circuit mort externe

Chapitre troisième : LA POLITIQUE DES PRIX

L'éloignement des centres de production des grosses agglomérations qui constituent les centres de consommation laisse prévoir l'existence d'un important circuit commercial à l'intérieur du pays. Ce circuit intéresse les animaux vivants (c'est le circuit vif) et les viandes (c'est le circuit mort). Nous nous proposons de dégager dans cette seconde partie, les caractères dominants de l'un et l'autre circuit.

CHAPITRE 1° - LE CIRCUIT VIF

Il s'agit de transaction d'animaux vivants. Ce circuit vif est plus important que le circuit mort à cause de l'insuffisance et même de l'inexistence de moyens efficaces de conservation.

C'est un circuit qui est en plein essor depuis que la SODERA a pris en main les plus importantes fermes du pays et depuis que le bitumage de la route Malanville-Parakou a été réalisé.

Dans ce domaine, les échanges avec l'extérieur étant de moindre importance, nous n'en parlerons qu'après l'examen des mouvements commerciaux du bétail à l'intérieur du pays.

A - LES MOUVEMENTS COMMERCIAUX INTERNES DU BETAIL SUR PIED

1. - LES MARCHES DU BETAIL

Les marchés du bétail en RPB sont très divers. On peut les regrouper en trois catégories :

- les marchés de collecte
- les marchés de regroupement
- les marchés terminaux.

1.1 - Les marchés de collecte

Numériquement, ce sont les plus importants car on les retrouve sous une forme ou sous une autre sur toute l'étendue du territoire ou plus exactement dans toutes les zones d'élevage.

On les qualifie de marchés de collecte en raison de leur caractère inconstant. En effet, ce sont des marchés qui ne sont tenus ni à jours fixes, ni en des endroits déterminés ; ils ont lieu à l'occasion du passage de l'acheteur qui doit passer chez un propriétaire à un autre ou aller d'un troupeau à un autre avant d'acheter ses animaux. Lorsque les autorités administratives s'en mêlent pour faciliter la tâche^{de} l'acheteur, on improvise un lieu et on demande aux éleveurs d'y présenter tel jour les animaux qu'ils voudraient vendre.

1.2 - Les marchés de regroupement

Ils sont opposés en tous points de vue aux précédents. Les animaux sont rassemblés en^{un} lieu bien déterminé et à des jours préalablement fixés, connus de tout le monde. La veille du jour du marché, les vendeurs amènent leurs animaux sur la place. Le lendemain dès les premières heures de la matinée, les acheteurs se présentent sur le lieu et les négociations commencent.

Par ordre d'importance, on cite :

- Le marché de Kolokondé du nom d'une localité située à 25 km au Nord-Est de la ville de Djougou. Il a lieu tous les cinq jours.
- Le marché de Malanville
Les animaux qu'on y rencontre sont surtout des zébus et des demi-sang, Zébu-Borgou.

Ce marché est presque exclusivement aux mains d'un groupe de commerçants Porto-Noviens qui achètent les animaux à des prix hors de toute concurrence. Les animaux achetés sont acheminés par camion en direction exclusive de Porto-Novo.

- Le marché de Madjatam

C'est un marché frontalier très important situé à la frontière Bénin-Togo. C'est un marché surtout de génisses. Les commerçants Béninois achètent des génisses au marché de Kolokondé qu'ils vont revendre à Madjatam à des commerçants Togolais.

- Le marché de Ganou du nom d'une localité située à cinq kilomètres environ de la ville de Parakou.

C'est un marché moins organisé que les précédents alors qu'il devrait être le plus important marché en raison de sa situation stratégique. En effet, c'est là que se regroupent les troupeaux borgous avant leur départ vers les gros centres de consommation : Parakou, Cotonou, Porto-Novo.

1.3 - Les marchés terminaux

Ils sont généralement situés dans les gros centres de consommation tels que Cotonou. Ils connaissent des transactions entre propriétaires de bétail et Chevillards ou bouchers détaillants. Les animaux qui en sortent vont directement dans les abattoirs.

Bien qu'elles soient diverses ces trois catégories de marchés possèdent des rapports bien établis : les marchés de collecte ravitaillent les marchés de regroupement qui à leur tour ravitaillent les marchés terminaux.

2) LES PROBLEMES DES INTERMEDIAIRES ET DES LOGEURS

Le plus souvent, les deux rôles sont cumulés. L'existence de ces intermédiaires et logeurs est nécessaire pour toute transaction du bétail. C'est eux qui sont au courant de toutes les informations concernant les échanges entre éleveurs-propriétaires et acheteurs de bétail.

Contrairement à ceux qu'on trouve dans les marchés de regroupement et dans les marchés terminaux, les intermédiaires des marchés de collecte mènent des activités plus individualistes. Ils ne se constituent guère en club, en associations. Ils sont amis personnels à des éleveurs et à des acheteurs. Ils accueillent et logent leurs amis acheteurs. La nuit, ils donnent à leurs amis acheteurs les directives à suivre pour trouver chez tels ou tels éleveurs-propriétaires des animaux à des prix abordables. Auparavant, ils vont généralement déjà avertir leurs amis éleveurs de l'arrivée d'acheteurs d'animaux. Ils n'interviennent pas directement dans les négociations entre les deux parties.

En général, ils n'exigent pas de commission à leurs amis acheteurs ; ils se contentent de quelques présents que ces derniers pouvaient leur offrir.

Quant aux intermédiaires logeurs des marchés de regroupement et des marchés terminaux, ils se constituent en petites associations, en petits clubs. Chacune de ces associations bien structurées possède des logements où ils accueillent les vendeurs amis venus depuis la veille du jour du marché. Les animaux sont parqués à proximité de la place du marché et sont gardés par des bouviers généralement membres de l'association.

Le jour du marché, les animaux sont conduits dès les premières heures de la matinée sur la place où se présentent par la suite vendeurs et acheteurs.

Les négociations s'engagent alors entre vendeurs et acheteurs. Les animaux ne sont pas payés au poids. L'on se base uniquement sur la conformation, l'état de santé et surtout sur l'âge de l'animal mis à prix. A ce propos, l'acheteur s'ingénie à déprécier l'animal que le vendeur présente comme l'animal le plus convoité de la place. Cette discussion peut durer longtemps.

Très souvent, les intermédiaires qui ne s'éloignent guère, interviennent pour essayer de relancer les négociations lorsque celles-ci s'annoncent difficiles.

Les deux parties finissent par s'entendre sur le prix définitif et on passe alors à la remise des sous. Les intermédiaires assistent à cette remise des sous et peuvent même remplacer le vendeur si ce dernier est retenu par d'autres clients.

Ensuite commence toute une opération complexe de règlement de taxes.

Ainsi les intermédiaires perçoivent de l'acheteur les frais d'hébergement du vendeur. Ces frais d'hébergement communément appelés "taxe de marché" s'élèvent à 100 Francs CFA par bête vendue. Ensuite une somme de 50 Francs CFA est remise aux intermédiaires pour le service qu'ils ont rendu à l'acheteur. Cette somme de 50 Francs CFA est perçue par bête vendue, mais excède rarement 500 Francs CFA même si le nombre d'animaux achetés est supérieur à dix.

Au cas où l'acheteur n'est pas en mesure d'emporter immédiatement ses animaux, il confie leur garde à un bouvier recruté et protégé par les intermédiaires ; les frais de gardiennage dans ce cas s'élèvent à 100 Francs CFA par animal et l'acheteur est tenu de payer immédiatement.

Si les animaux achetés doivent être transportés par camions, les frais de chargement sont immédiatement remis aux intermédiaires qui recruteront les chargeurs. Ces frais s'élèvent à 50 Francs CFA pour le chargement d'un taurillon ou d'une génisse, de 75 à 100 Francs CFA quand il s'agit d'un gros animal.

Enfin de compte un jeune bovin acheté par exemple à 20 000 F CFA revient à :

	20 000 Frs
+	100 Frs comme "taxe de marché"
+	50 Frs comme "commission"
+	100 Frs comme frais de gardiennage
+	<u>50 Frs</u> comme frais de chargement

Soit : 20 300 Frs.

Ce type d'intermédiaire et de modalités d'achat ainsi décrit est celui qu'on rencontre au marché de Kolokondé. Sur les autres marchés terminaux et de regroupement se retrouvent les mêmes scènes, ce qui diffère en général c'est le prix d'achat d'une part et d'autre part le montant des diverses taxes.

3) LES PRIX D'ACHAT DU BÉTAIL SUR PIED

Il diffère non seulement d'un marché à l'autre mais aussi d'une saison à l'autre et surtout selon l'âge et le sexe.

C'est ainsi qu'à KANDI et banlieue, les bovins adultes de bonne conformation et en bon état de santé peuvent être de 45 à 60 000 Frs CFA ; tandis qu'une génisse coûte entre 25 et 40 000 Francs CFA, un taurillon entre 15 et 30 000 Frs CFA toujours selon la saison.

A NIKKI, du compte rendu d'achat d'animaux effectué le 20 Août 1977 par une équipe d'achat de la SO.DE.RA., il ressort :

- qu'un taurillon (deux dents adultes) peut coûter de 18 à 30 000 Frs CFA selon la conformation et l'état de santé.
- qu'une génisse peut coûter jusqu'à 32 000 Frs CFA
- qu'une velle peut coûter de 20 à 23 000 Frs C A
- qu'une vache réformée peut coûter jusqu'à 30 000 Frs CFA.

Dans la Province de l'Atacora et plus précisément sur le marché de Kolokondé une équipe d'achat de la SO.DE.RA. a constaté le 22 Août 1977 (jour du marché de Kolokondé) que les prix peuvent varier de 17 500 Frs CFA pour un taurillon de deux dents adultes à 52 750 Frs pour un grand taureau.

A COTONOU, sur le marché terminal de Houéyiho, le problème des prix du bétail sur pied présente un aspect très particulier. Ce marché terminal est le marché le plus éloigné des points de production. Ainsi les animaux qui y parviennent, généralement des adultes aptes pour la boucherie, coûtent excessivement cher ; les prix varient entre 60 et 80 000 Frs CFA ; et c'est le marché où les achats se font le plus à crédit. Nous y reviendrons plus amplement lorsque nous parlerons ultérieurement du prix du bétail rendu à COTONOU.

4) L'ACHEMINEMENT DU BETAIL VERS LES GROS CENTRES DE CONSOMMATION

L'acheminement du bétail des points de production vers les centres de consommation constitue un handicap sérieux à l'approvisionnement en viande sur le plan national.

4.1 - Les moyens de transport -----

Pendant longtemps le plus développé de ces moyens de transport est le convoi à pied. Les animaux sont conduits à pied de leur point d'achat jusqu'à l'abattoir. Quelquefois, pour les animaux destinés aux abattoirs du Sud, la ligne de chemin de fer Parakou-Cotonou longue de 440 Km environ est utilisée sur un tronçon du trajet.

Ce n'est que très récemment que le camion est intervenu comme moyen de transport du bétail. Deux catégories de marchands de bétail utilisent le camion comme moyen de transport. Il s'agit d'une part des marchands Porto-Noviens qui ont le monopole du commerce du bétail à Malanville ; et d'autre part de la SO.DE.RA. qui opère sur toute l'étendue du territoire national.

S'agissant des premiers, les camions font généralement Malanville-Parakou d'où ils passent le relais aux trains de l'Organisation Commune Bénin-Niger (O.C.B.N.) qui achemine les animaux jusqu'à Cotonou. De là d'autres camions se chargent d'acheminer les animaux jusqu'à l'abattoir de Porto-Novo ; parfois les camions chargés à Malanville se rendent directement à Porto-Novo.

Quant à la SO.DE.RA., elle possède deux bétailières pour résoudre ses problèmes de transport de bétail. Les camions vont à tour de rôle sur les lieux d'achat pour ramener les animaux achetés dans un premier temps à la ferme d'Okpara ou au parc de Ganou. En ces deux endroits, s'opère un tri ; les animaux retenus pour la boucherie sont acheminés par ces camions directement sur la ferme de Kpinnou pour l'emboûche. De cette ferme, les animaux engraisés sont amenés en camions à l'abattoir de COTONOU.

Les moyens de transport ne sont donc pas encore développés. Le transport se fait dans la plupart des cas à pied, moyen qui expose bouviers et animaux à de dures épreuves.

4.2 - Le prix de revient de l'animal

Il s'obtient en ajoutant au prix d'achat réel les divers frais occasionnés par la garde de l'animal et son transport depuis le point d'achat jusqu'à l'abattoir où il devrait subir l'examen ante-mortem.

Nous distinguerons le transport en deux tronçons :

- transport du point d'achat à Parakou
- transport de Parakou ville à l'abattoir (de Cotonou, par exemple)

a) Transport du point d'achat à Parakou

- Transport à pied

Ce transport occasionne divers frais dont les principaux sont :

- . Frais d'hôtel qui s'élèvent à 200 Frs CFA par jour et par convoyeur.
- . Le salaire qui varie de 2 500 à 7 500 F CFA par convoyeur selon l'éloignement du lieu d'achat de l'animal
- . La taxe de transit : elle est en moyenne de 100 Frs CFA par animal
- . Les frais divers dont l'achat de corde qui s'élèvent à 50 Frs par animal

- Transport par camion

On distinguera les frais de chargement et les frais de transport proprement dit.

- . Les frais de chargement, ils varient non seulement d'une Province à l'autre mais aussi d'une saison à l'autre.

Dans la Province du Borgou, ils vont de 75 à 150 Frs CFA par animal.

- . Le transport proprement dit.

Les frais de transport par camion varient de 500 à 2 000 Frs CFA par animal et selon l'éloignement du lieu d'achat de l'animal.

b) Transport de Parakou à Cotonou

- à Pied

En général, c'est le propriétaire ou un membre de sa famille qui conduit lui-même le troupeau de Parakou à Cotonou. Les seuls frais qu'il faut mentionner ici sont les pertes par les égarements ou mortalité et les frais de transit à chaque poste vétérinaire.

- par camion

Les commerçants et sociétés d'Etat (SO.DE.RA.) qui acheminent leurs animaux par ce moyen utilisent leurs propres camions, leurs propres chauffeurs et apprentis, si bien que les frais sont difficiles à évaluer.

- par train

De Parakou à Cotonou, c'est le moyen le plus utilisé. Il comporte un certain nombre de frais capitaux :

• Location de wagon :

La location d'un wagon revient à 28 315 Frs CFA (7), le wagon ayant une capacité de 25 zébus ou 30 Taurins.

• Embarquement

Les frais de chargement d'un wagon s'élèvent à 2 000 Frs CFA.

Le tableau suivant donne une idée de la fréquence des expéditions de boeufs en direction de Cotonou.

TABLEAU N° 17

Les expéditions mensuelles de boeufs à destination de Cotonou en 1971

Unité : nombre de têtes

M O I S	Nombre de boeufs	Nombre de wagons (par O.C.B.N.)
Janvier 1971	1 312	38
Février	770	28
Mars	910	32
Avril	847	31
Mai	807	29
Juin	968	36
Juillet	825	29
Août	844	30
Septembre	914	31
Octobre	755	28
Novembre	744	26
Décembre	1 099	36
T O T A L	10 795	374
Moyenne mensuelle	900	31

Source : Région Elevage Borgou-Parakou Citée par WIP (53)

La fréquence des expéditions de boeufs à destination de Cotonou est de une à deux fois par semaine avec une moyenne de 120 boeufs par voyage.

. Le convoyeur par train perçoit 1 200 Frs CFA. Ils sont en général au nombre de 2 ou 3.

- Parcage à Houéyiho

La taxe de parcage à Houéyiho en attendant le départ pour l'abattoir est de 100 Frs CFA par animal.

- Transport de Houéyiho à l'abattoir

Il revient à 200 Frs CFA par animal transporté.

- Stabulation et examen ante-mortem s'élèvent à 100 Frs CFA pour les bovins, 50 Frs CFA pour Ovins-Caprins.

Ainsi si nous reprenons l'exemple du jeune bovin de boucherie acheté à Kolokondé à 20 000 Frs CFA transporté de là à Parakou par camion et de Parakou à Cotonou par train et ensuite conduit à l'abattoir par camion, ce jeune bovin reviendrait avant l'abattage à :

- Achat		20 000 F CFA
- Taxe de marché		100 "
- Commission		50 "
- Gardiennage		100 "
- Achat corde		50 "
- Chargement à Kolokondé		50 "
- Transport de Kolokondé à Parakou		1 000 "
- Location wagon :	$\frac{28\ 315}{30} =$	940 "
- Chargement du wagon :	$\frac{2\ 000}{30} =$	65 "
- Convoyeur par train :	$\frac{1\ 200}{30} =$	40 "
- Parcage Houéyiho		200 "
- Transport Houéyiho-abattoir		200 "
- Stabulation et visite sanitaire		100 "

	T O T A L	22 895 F CFA

Ce prix de revient de 22 895 Frs CFA n'est qu'approximatif car calculé dans les conditions normales sans tenir compte des pertes d'animaux et de poids.

Le tableau ci-dessous indique les mouvements commerciaux internes du bétail sur pied en République Populaire du Bénin.

TABLEAU N° 18

Commerce intérieur des animaux sur pied en 1975

Unité : têtes d'animaux

ORIGINE	DESTINATION	ESPECES ANIMALES		
		BOVINS	OVINS-CAPRINS	PORCINS
Borgou	Borgou	2 662	239	
"	Atacora	2 437	468	
"	Zou	769	391	
"	Atlantique	11 507	11 080	
"	Ouémé	1 541	1 733	
"	Mono	10	-	
		18 926	13 911	
Atacora	Atlantique	1 393	4 388	
"	"Ouémé	-	1 226	
"	Zou	639	905	
		2 032	6 519	
Atlantique	Atlantique	-	2 926	139
Mono	Mono	244	481	188
"	Atlantique	-	1 453	
"	Ouémé	-	2 521	212
"	Zou	6	1 437	
		250	5 892	400
Zou	Atlantique	109	-	
"	Borgou	9	-	
"	Mono	8	-	
		126		

Source : Statistiques du Service de l'Elevage (54)

De ce tableau ressortent les remarques suivantes :

- il existe un brassage non négligeable entre les différentes Provinces en ce qui concerne les mouvements commerciaux internes des animaux sur pied en R.P. du Bénin
- l'Atlantique, en l'occurrence Cotonou s'avère le plus gros centre de consommation. Cette province a absorbé 11 507 bovins sur les 18 926 que fournit la Province de Borgou ; 1 393 bovins sur les 2 032 que distribue la Province de l'Atacora ; 109 bovins sur les 126 bovins fournis par la Province du Zou ; sans compter ses propres productions bovines puisqu'elle n'en livre à aucune des autres Provinces.
- Le commerce interne du porc est très limité en raison des interdits religieux et surtout en raison de l'inexistence de moyens de transport appropriés. Il ne semble être important qu'au Mono où est implantée la ferme de Kpinnou.

B - LES ECHANGES AVEC L'EXTERIEUR

Ils sont dans l'ensemble faibles et sont plus florissants pour les importations que pour les exportations. Donc bien que sa production animale soit en progression, la R.P. du Bénin est tributaire de l'étranger pour le bétail de boucherie

1- L'évolution du commerce extérieur du bétail

L'évolution des exportations, des importations et des transits de 1966 à 1975 est retracée dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU N° 19

Import- Export - Transit de 1966 à 1975

Unité : têtes d'animaux

! espèces ! animale ! s	! EXPORTATIONS !		! IMPORTATIONS !		! TRANSIT !	
	! Bovins !	! Ov. Caprins !	! Bovins !	! Ov. Caprins !	! Bovins !	! Ov. Caprins !
! Années !						
! 1966 !	! 208 !	! 1 957 !	! 8 457 !	! 4 818 !	! 1 186 !	! 1 031 !
! 1967 !	! 881 !	! 1 244 !	! 3 938 !	! 3 103 !	! 837 !	! 827 !
! 1968 !	! 1 084 !	! 2 963 !	! 6 112 !	! 5 893 !	! 322 !	! 2 498 !
! 1969 !	! 563 !	! 2 915 !	! 5 896 !	! 3 910 !	! 1 353 !	! 4 148 !
! 1970 !	! 44 !	! 854 !	! 5 585 !	! 4 421 !	! 924 !	! 3 545 !
! 1971 !	! 33 !	! 1 104 !	! 5 822 !	! 4 150 !	! 1 594 !	! 2 827 !
! 1972 !	! 245 !	! 1 347 !	! 3 727 !	! 8 463 !	! 1 013 !	! 1 835 !
! 1973 !	! 54 !	! 159 !	! 17 602 !	! 27 532 !	! 124 !	! 2 627 !
! 1974 !	! 165 !	! 72 !	! 4 346 !	! 21 118 !	! 176 !	! 2 033 !
! 1975 !	! 116 !	! 414 !	! 1 694 !	! 1 882 !	! - !	! - !

Source : Statistiques du Service de l'Elevage (54)

Les chiffres qui attirent le plus l'attention sont ceux des importations de l'année 1973. En effet, ces chiffres très élevés ne devaient pas étonner le lecteur quand on se souvient des conséquences de la grande sécheresse qui avait décimé des troupeaux entiers.

Pour ce qui est du commerce extérieur du porc, il est à noter que les exportations sont nulles. Quant aux importations, les autorités de la ferme de Kpinnou achètent du porc "Land race" presque exclusivement du Togo.

Toujours dans le cadre de ces échanges avec l'extérieur, il ne faut pas oublier le commerce frauduleux qui, ces dernières années, se développe à un rythme tel que si les autorités compétentes continuent à l'ignorer, elles échoueront dans toute politique de développement de l'élevage en R.P. du Bénin.

L'importance des importations frauduleuses s'est trouvée réduite depuis que nos plus gros fournisseurs, la Haute-Volta et surtout le Niger, ont vu leur cheptel durement éprouvé par les effets de la sécheresse de 1972. Pour reconstituer leur cheptel, ces Etats ont limité voire supprimé les exportations par une politique de renforcement des contrôles aux frontières.

Quant aux exportations elles ont pris une allure inquiétante. Par suite des mesures fermes prises par le Niger à l'encontre des exportations de ses animaux, les commerçants Nigériens de bétail se sont tournés vers les éleveurs Béninois. Ces commerçants Nigériens proposent, à tout éleveur Béninois qui réussirait à passer la frontière, des prix défiant toute concurrence. Attirés par le gain, les éleveurs Béninois exportent massivement leurs animaux en direction du Nigéria. Bon nombre de ces éleveurs Béninois en profitent pour acquérir, toujours au Nigéria, des motocyclettes du type "YAMAHA" ou "SUZUKI" avant de retourner. Une autre méthode utilisée par les Nigériens est de passer la frontière avec ces motocyclettes qu'ils amènent jusque dans les villages d'éleveurs pour les échanger contre des bovins à raison de 5 à 7 bovins pour une motocyclette.

Au Nord-Ouest, existent aussi des échanges frauduleux et malhonnêtes. En effet, des éleveurs voltaïques passent la frontière et échangent auprès d'éleveurs Béninois, sous des prétextes que nous ignorons, des taurillons contre des génisses à raison d'un taurillon voltaïque contre deux génisses béninoises. Ce genre d'échange malhonnête a beaucoup contribué, depuis quelques années, à la stagnation et même à la baisse sensible de la productivité numérique du bétail dans cette région du Bénin.

A notre avis, toutes ces fraudes reposent sur un seul fait : la trop grande perméabilité des frontières béninoises.

2 - LES DROITS D'ENTREE ET DE SORTIE POUR LE BETAIL (*)

Les éléments qui seront cités dans cette rubrique sont tirés de WIP tome III (53)

2.1 - Les droits à l'importation

Sur le bétail, les droits sont :

a) - La Taxe Fiscale à l'importation (TFI) qui s'élève à 27 % de la valeur mercoriale.

b) - La taxe Spéciale d'Amortissement (TSA) qui est de 5 % de la valeur mercoriale est perçue par la caisse d'amortissement.

c) - Le Droit de Timbre (DT) est de 4 % de la Taxe Fiscale à l'importation (TFI).

d) - La Taxe de voirie, elle est de 80 Frs CFA la tonne

Les importations en provenances de la C.E.E., de la France et du Togo éventuellement payent ces tarifs.

Les importations en provenance de l'Union Douanière des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UDEAO) ne payent que 50 % de ces tarifs.

Les bovins en provenance du Nigéria sont soumis à une taxe de 39 % sur la valeur mercoriale.

Le bétail en provenance du Niger et du Sénégal est exonéré de toute taxe au terme d'accords particuliers, on notera seulement une taxe de visite sanitaire de 25 Frs CFA par animal et 200 Frs CFA de laisser-passer sanitaire pour l'ensemble du troupeau.

(*) Valables aussi pour la viande foraine

2.2 - Les droits à l'exportation

A l'exportation, les animaux payent une taxe fiscale à l'exportation (TFE) de 19 % et un droit de timbre de 4 % de cette taxe fiscale à l'exportation.

Il n'y a pas de Taxe Spéciale d'Amortissement (TSA).

CHAPITRE 2° - LE CIRCUIT MORT

L'objectif principal de ce chapitre est de montrer les différentes étapes parcourues par la viande sortie des abattoirs avant de parvenir au consommateur, que celui-ci soit à l'intérieur ou qu'il soit à l'extérieur du pays.

Après un bref aperçu sur les abattoirs en République Populaire du Bénin, nous distinguerons deux circuits morts : le circuit mort interne et le circuit mort externe.

A- LA TRANSFORMATION DU DETAIL EN VIANDE

Selon J. FOZIER "un abattoir est un établissement public ou privé permettant de préparer des viandes, de traiter les éléments du cinquième quartier (abats et issus) et de soumettre ces denrées à une inspection de salubrité et à l'estimation de la qualité".

Cette définition ne répond qu'à un petit nombre des nombreux abattoirs conçus en République Populaire du Bénin.

1. - LES ABATTOIRS EXISTANTS

En R.P.B., il existe un nombre important d'abattoirs. Mais mis à part ceux de certaines grandes villes, les autres abattoirs se réduisent en de simples aires d'abattage, à ciel ouvert, plus ou moins aménagés selon les possibilités des autorités administratives des localités.

La plupart de ces abattoirs ne fonctionnent que les jours du marché.

La saignée n'est précédée d'aucun étourdissement et la préparation de la viande se réalise avec "les moyens de bord".

La ville de Parakou possède deux abattoirs. Le premier, qui est le plus ancien, est situé au Sud-Est de la ville. Il est fait d'un simple hangar plus long que large et dont le plancher est cimenté. Il comporte une section porcs et une section ruminants.

Le second, plus récent, est une simple aire d'abattage aménagée au marché de la gare de l'Organisation Commune Bénin-Niger (O.C.B.N.).

Quant à la ville de Porto-Novo, elle possède un seul abattoir, hangar aménagé à proximité de la lagune de cette ville.

L'abattoir de Cotonou, construit en 1955 à Akpakpa (actuel Cotonou II) est pratiquement le seul abattoir national possédant un équipement pouvant permettre d'abattre dans d'excellentes conditions d'hygiène. Mais cet abattoir de Cotonou ne répond plus aux besoins actuels des populations. Il ne fournit en moyenne par jour que 15 carcasses de bovins, 30 carcasses de petits ruminants et 10 carcasses de porcs.

2. - LES ABATTOIRS EN PROJET

Deux abattoirs sont en projet ; il s'agit de l'abattoir moderne de Parakou et l'abattoir de Cotonou - Porto-Novo.

- L'abattoir moderne de Parakou est financé par le Fonds Européen de Développement (F.E.D.) dans le cadre du projet de productivité numérique des bovins dans le Sud-Borgou. Sa construction est confiée aux soins de la Société de Développement des Ressources Animales (S.O.D.E.R.A.).

- Quant à l'abattoir moderne de Cotonou - Porto-Novo, situé à huit ⁶~~(8)~~ km environ de la ville de Cotonou, il est déjà construit et devrait entrer en fonction depuis juillet 1976, mais le personnel qui y sera affecté n'est pas totalement formé.

Selon BIARNES Pierre et DUTPIEUX Léon (9) ce nouvel abattoir conçu pour desservir les deux villes de Porto-Novo et Cotonou devrait traiter quinze (15) tonnes par jour à l'abattage et à la réfrigération.

A ce sujet, OKE Martin (20) précise :

. il est prévu vingt (20) à vingt-cinq (25) bovins par jour pour les deux villes.

. sur la chaîne des bovins, quatre vingt dix (90) bêtes doivent être traité^{es} par jour soit une moyenne de dix huit (18) bêtes l'heure si tout le personnel est en place.

. la chaîne des ovins-caprins traitera trente (30) bêtes l'heure ; la même cadence est prévue sur la chaîne des porcins.

- L'abattoir de volailles à Cotonou.

Un abattoir pour volailles sera installé dans l'actuel abattoir de Cotonou dont il utilisera les installations rénovées dès que le nouvel abattoir de Cotonou - Porto-Novo entrera en fonction. Il est cependant prévisible que le problème du personnel qualifié se posera.

3. - LES ABATTAGES CLANDESTINS

Ils sont légion et échappent presque toujours à la vigilance des agents du contrôle sanitaire.

Au niveau des villes ils desservent la presque totalité des petits restaurants installés dans tous les coins de rue.

En campagne, ils présentent un caractère moins constant et ne connaissent une clientèle abondante qu'à l'occasion d'une fête ou d'une cérémonie. La viande est généralement débitée en petits morceaux et vendue par petits tas.

B - LE CIRCUIT MORT INTERNE.

C'est le réseau de distribution de la viande lorsque celle-ci sort de l'abattoir. Ce réseau de distribution est aux mains de boucheries d'Etat et de boucheries privées.

1. - LES BOUCHEPIFS D'ETAT.

Ce sont des boucheries appartenant à des Sociétés d'Etat. D'ailleurs la seule qui existe actuellement est la "Boucherie Témoin".

La "Boucherie Témoin" a été créée en mai 1969 par l'Office de Commercialisation des Produits Agricoles du Dahomey (O.C.A.D.), l'actuelle Société Nationale de Commercialisation et d'Exportation du Bénin (S.D.N.A.C.E.B.), sur demande des autorités de l'opération pilote d'emboûche à l'Okpara. Son objectif principal est de compléter le circuit depuis le producteur jusqu'au consommateur.

C'est un magasin situé au marché central de Cotonou et compartimenté en un bureau pour le Gérant, une chambre froide et une salle de vente dotée d'une vitrine frigorifique.

Ses buts sont les suivants :

- Ouvrir un débouché régulier pour la production bovine du Nord-Bénin ;
- Réaliser en travaillant avec le projet d'embouche une rationalisation des circuits commerciaux pour le cheptel bovin au Bénin ;
- Introduire des moyens plus corrects et plus rationnels pour la conservation et la mise en vente de la viande de bœuf ;
- Assurer un ravitaillement régulier en viande à la population des grands centres urbains du Sud-Bénin à des prix rationnels.

Ces buts que la Boucherie Témoin s'est assignée ont été plus ou moins suivis jusqu'à sa prise en charge par la SO.D.F.R.A. en juin 1976. Depuis ce temps la Boucherie Témoin a connu un essor particulièrement réconfortant. Sa clientèle aux moyens modestes s'est considérablement accrue par rapport à sa clientèle privilégiée dont les achats s'étaient stabilisés. C'est d'ailleurs cette évolution qui explique l'un des grands problèmes que connaît la Boucherie Témoin aujourd'hui, le problème de la mévente des quartiers-arrières alors que l'écrasante majorité des consommateurs parlent de pénurie de viande. Une visite de la chambre froide en Août 1976 nous a permis de voir qu'un stock important de quartiers-arrières occupait toute cette chambre froide tandis que dehors, la clientèle parlait de pénurie de viande depuis plus d'une semaine.

Les activités de cette boucherie se sont étendues depuis sur d'autres espèces animales telles que les petits ruminants, le cheval et le porc d'une part, et d'autre part sur plusieurs autres formes de présentation de la viande en l'occurrence le jambon, la saucisse, le saucisson etc... qui y sont fabriqués.

La relance des activités de la ferme de Kpinou qui devait alimenter la Boucherie Témoin a notablement réduit les difficultés d'approvisionnement de cette boucherie. Cependant la pénurie de bétail généralement ressentie dans tout le pays ces derniers temps, fait que la ferme de Kpinou éprouve de temps en temps des difficultés à ravitailler la Boucherie Témoin qui, en Août 1977 a été obligée d'importer d'Argentine 100 tonnes de viandes congelées.

La Boucherie Témoin est donc confrontée dans la conjoncture actuelle à

de grandes difficultés et son objectif premier qui est la mise en place d'une opération d'intérêt public ne sera atteint que dans le cadre d'une solution globale trouvée à l'épineux problème de la pénurie de bétail.

2. - LES BOUCHERIES PRIVEES.

Dans l'étape actuelle de distribution de viandes aux consommateurs les seules activités de la Boucherie Témoin ne suffisent pas, car elles ne se limitent qu'à la ville de Cotonou et ne s'étendent même pas encore aux quartiers périphériques de cette ville. D'autres boucheries, en l'occurrence les boucheries des maisons de commerce et les boucheries autochtones, participent donc à la distribution de la viande.

2.1 - Les boucheries des maisons de commerce

Ce sont les premières boucheries modernes de la place. Elles ont été pour la plupart, installées sur la Côte par le colonisateur pour desservir une clientèle privilégiée. Certaines, plus récentes, sont installées par des associations d'hommes d'affaires du Bénin.

a) Le cas de "Monoprix"

Monoprix^X est l'une des plus grandes maisons de commerce installées à Cotonou depuis le temps colonial. Outre les activités commerciales habituelles d'une telle maison, "Monoprix" s'est dotée d'une boucherie-charcuterie munie d'une chambre froide et d'une vitrine frigorifique.

Pendant très longtemps "Monoprix" ne vendait que de la viande importée exclusivement de France. Mais depuis un certain nombre d'années, elle s'approvisionne auprès de Chevillards et n'importe de France ou d'ailleurs que de la viande de veau. Monoprix^a longtemps desservi une clientèle privilégiée composée essentiellement d'expatriés, laquelle clientèle est de plus en plus attirée par la Boucherie Témoin plus moderne et où les prix sont quelque peu plus abordables. Mais la Boucherie Témoin ne semble pas être la seule cause de la baisse des activités de la boucherie de Monoprix car à la question de ^{savoir} depuis quand cette baisse est ressentie, un responsable de cette boucherie de Monoprix^X répondait :

"---- depuis quatre ans environ" ce qui correspond à nos yeux à l'avènement du régime actuel au pouvoir. Et ce responsable de conclure tout optimiste : "--- nous

pensons l'adapter aux circonstances actuelles".

b) Le cas de l'"Union COOP"

C'est comme "Monoprix" une maison de commerce ayant inclus dans ses activités commerciales la vente de viandes de bœuf, de mouton et de porc.

La création qui remonte à Août 1964 est due à l'initiative d'hommes d'affaires Béninois.

Son objectif premier est de vendre à ses actionnaires des produits de bonne qualité à un juste prix.

C'est l'une des maisons de commerce qui ont le plus de succursales au Bénin ; mais seules les installations de Porto-Novo et de Cotonou sont munies d'une boucherie moderne.

Activités de la boucherie "COOP"

Dès le début de ses activités la boucherie COOP envisage l'abattage à Cotonou de 8 (huit) à 10 (dix) bovins par semaine auxquels il faut ajouter l'achat de quelques carcasses.

La COOP s'approvisionne donc entièrement en bétail sur pied soit dans la région du Nord, soit sur le marché à bétail de Cotonou.

La COOP s'ouvre à une clientèle beaucoup plus hétérogène que Monoprix, et s'aligne plus sur les prix fixés par la Boucherie Témoin.

Pour l'avenir, la COOP, cherchant à s'assurer un circuit d'approvisionnement sûr et régulier, envisage :

- "de passer des contrats par écrit avec des fournisseurs sérieux portant sur une quantité déterminée de têtes de bétail à livrer chaque année à un prix fixé à l'avance pouvant varier entre 5 et 10 % pour tenir compte des aléas économiques ;

- d'encourager les producteurs du Nord à poursuivre l'engraissement des animaux par une aide appropriée".

L'Union COOP a donc de bonnes intentions qu'il reste néanmoins à mettre en pratique. Nous pensons qu'à l'avenir elle étendra la vente de viande au niveau de ses succursales, ceci pourra d'ailleurs lui faciliter son approvisionnement en bétail sur pied.

2.2 - Les bouchers autochtones

Ils ont été de tous temps les liaisons les plus sûres et les plus constantes entre les abattoirs et l'écrasante majorité des populations. On les distingue en chevillards et en bouchers détaillants.

a) Les chevillards.

Ils peuvent être de plusieurs origines. Ils peuvent être d'anciens bouchers détaillants qui, après de longues années d'expérience et d'économie, choisissent de jouer le rôle d'intermédiaires entre les éleveurs et les autres bouchers.

Ils peuvent être aussi d'anciens commerçants de bétail qui, prenant de plus en plus goût au commerce de bétail, étendent leurs activités jusqu'aux abattoirs.

Ils peuvent également être des éleveurs propriétaires qui, souvent en période de pénurie d'animaux, préfèrent traiter directement avec les abattoirs au lieu de vendre leurs animaux à d'autres bouchers qui les prendraient peut-être à crédit.

Quelle que soit leur origine, ces chevillards limitent généralement leurs activités aux grands centres urbains. Ils ravitaillent les bouchers détaillants qui échappent ainsi apparemment aux patentes et autres taxes d'abattage. Ils fournissent aussi de la viande aux maisons de commerce telles que Monoprix^X et Union COOP ; ainsi qu'aux collectivités administratives telles que les hôpitaux et l'armée.

Tout compte fait, les chevillards détiennent dans les grands centres urbains le monopole de la distribution de la viande.

b) Les bouchers-détaillants

Présents dans tous les marchés, on les distingue en deux catégories :

la catégorie des détaillants-abattants et la catégorie des détaillants non abattants.

Les premiers achètent leurs animaux vivants ou'ils abattent aux abattoirs. C'est eux qui détiennent le monopole de la vente de la viande dans les marchés de l'intérieur, mais on les trouve aussi dans les grands centres urbains.

Les seconds mènent une activité qui est dépendante de l'activité de chevillards. Ils opèrent sur tous les marchés des grands centres urbains. C'est cette catégorie de détaillants qui s'occupe de la viande en provenance de Parakou par le train de l'OCAN.

3. - LES BOUCHERS AMOULANTS

Leurs activités découlent de celles des bouchers détaillants ayant des étals dans les marchés et dont nous venons de parler. Ils sont sollicités par la couche sociale qualifiée de bas peuple et dont la bourse ne permet pas de prendre la viande au kilogramme. On les trouve partout, dans les grands centres urbains comme dans les centres moins importants. Il peut s'agir d'hommes ou de femmes qui commercialisent de la viande provenant de 2 situations différentes :

3.1 - Cas des viandes invendues

Dans ce cas, il s'agit généralement de jeunes gens au service d'un boucher détaillant. Lorsque vers le soir, le boucher détaillant patron se rend compte qu'il ne pourra plus vendre tout son stock, il fait appel à ces jeunes gens qui débitent la viande en des morceaux accessibles à toutes les heures afin de les écouler rapidement.

C'est la méthode généralement utilisée dans les campagnes par les bouchers aux abattages clandestins. Ils se promènent de case en case avec leur bassine contenant les tas de menus morceaux de viande.

3.2 - Cas des femmes de bouchers détaillants

C'est un cas frauduleux mais que l'Etat, faute de moyens adéquats, ne peut pas réprimer. En effet, le prix de la viande au kilo fixé par l'Etat n'arrange généralement pas le boucher. Alors que fait ce dernier pour échapper à cette

contrainte ?

Si par exemple le prix fixé par l'Etat est 200 (deux cents) francs CFA le kilogramme de viande, le boucher coupe le Kilogramme de viande en cinq morceaux de 50 (cinquante) francs CFA chacun. La plus grande partie de la carcasse est ainsi débitée et confiée aux soins des femmes qui, soit s'installent au marché, soit se promènent de quartier en quartier pour vendre leur marchandise. Le kilogramme de viande est ainsi vendu à 250 (deux cent cinquante) francs CFA et non plus à 200 (deux cents) francs CFA fixés par l'Etat.

Le boucher lui-même se présente à son étal avec une petite quantité de viande qu'il liquide très rapidement.

Cette pratique est surtout connue à Parakou où déjà vers 10 heures du matin tous les étals sont libérés alors qu'en face de bonnes dames sont assises derrière des tas de morceaux de viande.

Le boucher qui arrive à liquider par cette méthode la moitié de son stock vend théoriquement le kilogramme de viande à 225 (deux cent vingt cinq) francs CFA au lieu de 200 (deux cents) francs CFA comme prévu.

A nos yeux, c'est une grande fraude mais que l'Etat ne peut pas réprimer car toutes les femmes y compris celles des hauts fonctionnaires préfèrent s'approvisionner auprès des vendeuses de viande où la possibilité de choix est plus garantie.

En conclusion, le réseau de distribution de viandes en R.P.B. est encore complexe et malsain. Il est grand temps que les autorités compétentes trouvent des moyens pour décongestionner ce réseau et l'assainir.

B- LE CIRCUIT MORT EXTERNE

C'est le commerce de viande avec l'extérieur. Ce commerce porte sur deux volets : les importations de viandes et les exportations de viandes.

1. - LES IMPORTATIONS DE VIANDES

Comme nous l'avons dit plus haut à propos des caractéristiques de la production animale, la R.P. du Bénin est un pays qui sous-exploite ses possibilités dans le domaine de l'élevage. De plus, parallèlement à l'accroissement de la

population les besoins en viande augmentent d'année en année. Face à une telle situation les autorités gouvernementales n'ont pas pu encore réviser la politique vis-à-vis des importations de viande.

Avant d'envisager l'étude de ces importations, nous allons, à l'aide du tableau ci-dessous, examiner l'évolution des besoins en viande en RPB.

TABLEAU N° 20

Evolution comparée des besoins en viande et de la production prévisible en R. P. du Bénin de 1970 à 1980.

Unité : Tonne de produits

P P O D U I T S	1970	1975	1980
<u>Viande et abats bovins</u>			
- Consommation (*)	11 180	14 260	18 200
- Production nationale	8 600	11 200	14 000
- Volume du déficit	2 580	3 060	4 200
<u>Viande et abats ovins-caprins</u>			
- Consommation (*)	4 750	5 890	7 250
- Production nationale	4 500	5 400	6 600
- Volume du déficit	250	490	650
<u>Viande porcine et divers</u>			
- Consommation (*)	4 800	5 970	7 350
- Production Nationale	4 600	5 400	6 500
- Volume du déficit	200	570	850
<u>Volailles</u>			
- Consommation	5 500	6 700	9 000
- Production Nationale	5 500	6 700	-
- Volume déficit	-	-	-
<u>Total</u>			
- Consommation	26 230	32 820	41 800
- Production Nationale	23 200	28 700	36 100
- Volume du déficit	3 030	4 120	5 700

Source : "Approvisionnement en viande de l'Afrique Centre-Ouest" cité par WIP (53)

(*) y compris la part importée sous forme de viande foraine.

La comparaison entre les prévisions de la production nationale et celles de la consommation a permis d'estimer l'évolution du déficit en produits d'élevage, déficit qui se creuse assez nettement. Autrement dit sauf pour les volailles, les besoins en viandes augmentent d'année en année :

Ces besoins augmentent de $30 \text{ p. } 100$ par an pour les bovins ; de plus de $8 \text{ p. } 100$ par an pour les petits ruminants ; et de $8 \text{ p. } 100$ par an pour les porcins.

Donc la situation évolue de façon que les autorités gouvernementales ne peuvent que, pour le moment au moins, tolérer les importations de viandes.

Le tableau suivant donne une idée sur l'évolution de ces importations.

TABEAU N° 21

Evolution des importations de viandes en R.P.F.

Unité : Tonne

ANNÉES	VIANDES		IMPORTÉES		TOTAL
	Bœuf	Veau	Mouton	Cheval	
Moyenne 1955/ 60	67,5		7,8	2,2	77,3
1966	48,2	3,7	10,3	5,2	67,4
1967	11,6	4,4	3,4	2,4	21,8
1968	1,3	2,5	2,1	1	6,9
1970	4,3				4,3
1971	5,7				5,7
1973	8,12				8,12
1974	3,30				3,30
1975	3,00				3,00

Source : Statistiques du Service de l'Elevage (54)

L'étude de ce tableau permet de faire les remarques suivantes :

- il y a une nette diminution d'année en année des importations de viandes. Cependant, le volume de ces importations a beaucoup augmenté en 1973, ceci est dû à notre avis aux dommages causés par la sécheresse de 1972. Cette diminution des importations de viandes est en moyenne de 6,4p.100 par an.

- à partir de 1970, la R.P.R. n'importe plus que de la viande de bœuf, les importations de viandes des autres espèces animales ayant été purement et simplement supprimées.

- la R.P.R. n'importe pas de la viande de porc.

Il faut noter aussi que dans le domaine des importations de viandes, la France a été et demeure encore jusqu'aux années récentes, notre seul partenaire. Ce n'est qu'en Août 1977 que les autorités compétentes se sont tournées vers l'Argentine en important de ce pays 100 tonnes de viandes congelées comme nous l'avons déjà signalé à propos des activités de la "Boucherie Témoin".

Tout compte fait, les importations de viandes, quelle que soit la provenance demeurent indispensables jusqu'à nouvel ordre. Le Bénin ne pourra le supprimer qu'après la mise en pratique d'une politique d'amélioration et d'exploitation de la production animale.

2. - LES EXPORTATIONS DE VIANDES

Nous avons mentionné ce titre tout simplement pour signaler que le Bénin n'exporte pas de viandes de façon officielle. Pour son approvisionnement, le Bénin est plutôt titulaire de l'extérieur et fait partie de 8 pays de l'Afrique de l'Ouest et de Centre-Ouest, à savoir le Sénégal, la Sierra Léone, le Libéria, la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigéria, dont la production de viandes de boucherie est déficitaire.

CHAPITRE IV - LA POLITIQUE DES PRIX

Notre intention n'est pas de parler ici d'une politique des prix du bétail sur pied pour la simple raison qu'il n'en existe pas. Les bouchers et autres marchands de bétail jouent tout simplement sur leur habileté au cours des débats de prix. Toutefois, il existe une fourchette de prix variable d'une zone de production à l'autre comme nous l'avons déjà signalé à propos du prix d'achat du bétail sur pied.

En ce qui concerne la viande, la politique des prix en R.P.B. est une politique qui se cherche encore. toutes les tentatives dans ce domaine se sont révélées jusqu'à présent inefficaces.

En R.P.B., comme d'ailleurs dans presque tous les pays africains, le prix du kilogramme de viande est généralement fixé dans le but de satisfaire le consommateur tout en fermant les yeux sur ce qu'un animal revient à un boucher ou à un éleveur.

Ce boucher alors lésé, adopte l'une ou l'autre des positions suivantes :

- il réduit ses activités. Ce qui a pour résultat immédiat la pénurie de viande ; et le consommateur qu'on veut protéger est le premier à crier au scandale.

- il intensifie ses achats à crédit auprès de l'éleveur de façon qu'à la longue, celui-ci refuse de vendre ses animaux sur les marchés nationaux et se tourne vers des marchés plus rémunérateurs des pays voisins ; ce qui entraîne aussi une pénurie de viande sur tout le territoire national.

Donc quelle que soit la réaction du boucher face à une fixation arbitraire des prix de kilogramme de viande, un problème revient toujours sur la scène : le problème de pénurie de viande.

Pour beaucoup d'auteurs, avant de fixer les prix, il faut tenir compte des difficultés du producteur. Ceci est tout à fait normal. Mais au Bénin, ces difficultés sont si considérables que si elles devraient entrer en ligne de compte, même les consommateurs les plus aisés auraient de la peine à se satisfaire tellement le prix du kilogramme de viande serait élevé.

Que faire donc si on ne peut satisfaire l'un sans léser l'autre ?

A cette question certains spécialistes répondent qu'il faut fixer le prix en tenant compte de l'avis des deux parties.

A notre avis, cette solution n'est pas la meilleure car c'est vouloir poursuivre deux lièvres à la fois surtout que ces derniers vont en sens contraires : les intérêts du producteur et ceux du consommateur sont opposés ; l'un voulant être payé du juste prix de ses peines, tandis que l'autre voudrait d'un côté être satisfait et de l'autre, sauvegarder sa bourse.

Pour l'heure, une solution d'approche semble être trouvée par le régime actuellement en place au Bénin, lorsqu'il a fixé le prix du kilogramme de viande suivant le niveau de vie d'une part, et d'autre part en tenant compte du coût du transport. Ainsi, les prix récemment fixés par un Conseil Interministériel et publiés dans l'Organe d'Information Gouvernemental : EHUZI 3ème Année n° 552 du lundi 26 Décembre 1977 (36), s'établissent comme suit :

1)- Pour les boucheries modernes pratiquant une découpe moderne, le prix maximum de vente au détail de la viande de boeuf est le suivant :

- Première catégorie :

Viande parée et préparée : 750 francs CFA le kilogramme

- Deuxième catégorie :

Viande parée et préparée : 450 francs CFA le kilogramme

- Troisième catégorie :

Viande parée et préparée : 350 francs CFA le kilogramme.

2)- Pour les boucheries ne pratiquant pas la découpe moderne, les prix maxima de vente au détail sont les suivants :

a) viande carcasse : TABLEAU n° 22

Unité : francs CFA

M A R C H E S	kilogramme de viande	
	avec os	sans os
<u>PROVINCE DU BORGOU</u>		
Parakou	250	300
Kandi	200	250
Malenville	200	250
Banikoara	200	250
Ségbane	200	250
Dembéréké	200	250
Nikki	200	250
Ndali	200	250
Tchanourou	200	250
<u>PROVINCE DE L'ATACORA</u>		
Natitingou	250	300
Djoucou	250	300
Kouandé	250	300
Tanguiéta	250	300
Péhungo	250	300
Kérou	250	300
Boukumbé	250	300
Bassila	250	300
<u>PROVINCE DU ZOU</u>		
<u>Zou Nord</u>		
Logozohé	250	300
Dassa-Sokpon'ta	250	300
Agouagou	250	300
Tio-Dassa-Zoumé	250	300
Ouèdèmè	250	300
Toui	250	300
SeValou	250	300
Savè	250	300
Glazoué	250	300

.../...

PRIX (suite)

M A R C H E S	Kilogramme de viande			
	avec os		sans os	
<u>Zou Sud</u>				
Abomey	300		350	
Behicon	300		350	
Zangnanado	300		350	
Tindji	300		350	
Covè	300		350	
<u>PROVINCE DU MONO</u>				
Lokossa	300		350	
Grand-Popo	300		350	
Bopa	300		350	
Athiémé	300		350	
Comé	300		350	
Dozbo	300		350	
Akplahoué	300		350	
Azovè	300		350	
Klouékamè	300		350	
<u>PROVINCE DE L'ATLANTIQUE</u>				
Cotonou I et II	350		450	
Abomey-Calevi	350		450	
Allada	350		450	
Ouidah	350		450	
<u>PROVINCE DE L'OUEMÉ</u>				
Porto-Nevo	350		450	
Kétou	350		450	
Pobè	350		450	
Sakété	350		450	
Adjehoun	350		450	
Adjara	350		450	
Houlénou	350		450	

b) - Prix du cinquième quartier

- Provinces de l'Atlantique et de l'Ouémé

- . langue et coeur : 400 francs CFA le kilogramme
- . foie : 450 francs le kilogramme
- . rognon et cervelle : 200 francs CFA le kilogramme
- . autres viscères (panse, intestin, poumon) : 250 francs CFA le kilogramme
- . queue et pattes : 300 francs CFA le kilogramme.

- Provinces du Mono - Zou - Borgou et Atacora

- . langue et coeur : 200 francs CFA le kilogramme
- . foie : 225 francs CFA le kilogramme
- . rognon et cervelle : 175 francs CFA le kilogramme
- . autres viscères (panse, intestin, poumon) : 150 francs CFA le kilogramme
- . queue et pattes : 150 francs CFA le kilogramme.

Ce sont là les prix actuellement en vigueur en R.P.D. concernant le kilogramme de viande de boeuf.

Nous pensons que les décisions de Conseil Interministériel qui a fixé ces prix ne devraient pas être une fin en soi ; car en politique des prix, ces décisions ne constituent qu'une approche comme nous l'avons déjà mentionné. Le plus gros reste à faire:repenser la politique d'amélioration de la production animale. Autrement dit une politique de prix de kilogramme de viande dérivera nécessairement pour être efficace, d'une politique globale repensée pour l'amélioration de la production animale.

En résumé de la commercialisation de la viande en R.P.D. nous retenons que le commerce du bétail sur pied et de la viande reste essentiellement interne, le commerce externe étant très peu développé. Mais le gros problème est de doter ce commerce interne d'infrastructures appropriées (marchés à bétail, pistes et routes, abattoirs) pour le rendre plus efficace et opérationnel.

TROISIEME PARTIE

LA CONSOMMATION DE VIANDE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN
ET LES POSSIBILITES DE SON AMELIORATION

Chapitre premier : LES CONSOMMATEURS DE VIANDE

- A - L'évolution de la population
- B - La motivation des consommateurs
- C - Les secteurs de consommation

Chapitre deuxième : LA REPARTITION DE LA CONSOMMATION

- A - La consommation de viande au niveau des grands centres urbains
- B - La situation dans les centres moins importants et en milieu rural
- C - Les facteurs de pénurie de viande en R.P.B.

Chapitre troisième : LES PERSPECTIVES D'AMELIORATION DE LA
CONSOMMATION DE VIANDE EN R.P.B.

- A - De l'amélioration de la production animale
- B - De l'amélioration du commerce du bétail et de la viande.

TROISIEME PARTIE : LA CONSOMMATION DE VIANDE EN R.P.B. ET LES POSSIBILITES

 DE SON AMELIORATION.-

La consommation de viande est l'aboutissement normal du cheminement suivi dans les deux premières parties de cette étude de l'approvisionnement en viande de la R.P.B.

En effet, dans ces deux premières parties, après avoir présenté les conditions géographiques, zootechniques, humaines et sanitaires dans lesquelles évolue l'animal, nous l'avons suivi depuis le marché jusqu'à la boucherie, en passant par sa transformation en viande à l'abattoir.

La viande est donc maintenant à portée de main du consommateur.

Comment se répartit-elle sur tout le territoire ? Quelles sont les couches sociales qui sont concernées et quelles sont les perspectives d'amélioration ?

Telles sont les quelques questions auxquelles nous nous efforcerons de répondre dans cette partie de l'exposé.

CHAPITRE I° - LES CONSOMMATEURS DE VIANDE

Nous nous limiterons ici aux consommateurs de viande d'animaux d'élevage et plus spécifiquement aux consommateurs de viande de boeuf, de viande de petits ruminants et de viande de porc.

A - L'EVOLUTION DE LA POPULATION

Tableau n° 23 - Population de la R.P.B. de 1960 à 1977

Unité : millier de têtes d'habitants

Années	1960	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1977
Population	2050	2370	2420	2490	2550	2620	2690	2790	2869	2948	3012	3158 377

- Sources :
- Annuaire statistique de l'Afrique de l'Ouest - Nations Unies 1973 (34)
 - ASSOGBA (M.N.) - Thèse-Doctorat-Vétérinaire, Dakar 1977 (4)
 - EHUZU spécial, 30 Novembre 1977 - Dépôt Légal n° 535 (1)

De ce tableau il ressort qu'en dix-sept (17) ans c'est-à-dire de 1960 à 1977 la population de la R.P.B. a progressé de 1.108.377 habitants.

Il est à noter que ce gonflement démographique est plus considérable en milieu rural où la tendance est d'avoir beaucoup de bras pour produire davantage. C'est ainsi qu'en Août 1974 sur une population totale de 3.012.000 habitants il y a 2.663.000 ruraux contre 349.000 urbains.

Or en milieu rural l'on s'intéresse peu, volontairement ou involontairement, aux viandes provenant des abattoirs ; les sources de protéines animales étant généralement le gibier et le poisson.

B - LA MOTIVATION DES CONSOMMATEURS

On peut comprendre par motivation du consommateur l'intérêt qu'il porte au produit qui lui est livré ou qu'il recherche.

La motivation matérialise la liaison entre le consommateur et le producteur.

Prises dans leur ensemble les populations béninoises semblent peu motivées pour la consommation de viandes de boucherie. Les raisons de ce comportement sont d'ordre religieux et coutumier. La consommation de la viande du porc est interdite dans tous les groupes ethniques islamisés. Ainsi les populations du Nord-Bénin ont depuis toujours négligé l'élevage du porc : 11 345 porcs sur un effectif national de 240 209 têtes en 1961. La consommation y est presque insignifiante : 828 abattages sur 7 858 toujours en 1961.

Les chiffres les plus récents évoluent dans le même sens et démontrent que les populations du Nord-Bénin s'intéressent peu à la viande du porc.

En 1974 sur 12 419 abattages 481 ont eu lieu au Nord.

En 1975 sur 10 857 abattages 348 ont eu lieu au Nord.

Quant aux viandes des autres espèces animales d'élevage, leur consommation est souvent frappée d'interdit d'ordre coutumier et même superstitieux. Des familles entières se gardent de consommer la viande de boeuf ou de chèvre parce que le fétiche qu'elles adorent en a interdit la consommation.

En outre de nombreuses personnes surtout dans les campagnes s'interdisent la consommation de la viande de petits ruminants parce que disent-elles cela entraîne de petites hémorragies au niveau des gencives. D'autres arguments similaires ou de nature différente militent en faveur de la non consommation de la viande de boeuf.

Enfin l'augmentation constante du prix de kilogramme de viande depuis quelques années est en outre un facteur important de ce désintéressement des consommateurs vis-à-vis de la viande qui leur est livrée. Pour certains 150 francs de poisson équivaldront à un kilogramme de viande de boeuf qui coûte 350 francs.

Mais heureusement l'élévation du niveau de vie, surtout parmi la population jeune conduit petit à petit à la disparition de ces habitudes ancestrales.

En conclusion ce n'est que dans les agglomérations urbaines qu'on peut compter des populations qui portent un réel intérêt à la consommation de viande de boucherie. Dans les centres moins importants cette motivation est nuancée par l'existence d'interdits de toutes sortes et par une augmentation de plus en plus insupportable du prix du kilogramme de viande de boucherie.

C - LES SECTEURS DE CONSOMMATION

Pour satisfaire la consommation on distingue trois **secteurs**: un secteur de subsistance traditionnelle, un secteur autochtone monétisé et un secteur étranger.

1. - LE SECTEUR DE SUBSISTANCE TRADITIONNELLE

C'est dans ce secteur que les interdits dont nous venons de parler sont le plus respectés. Ensuite c'est le secteur où la faiblesse du niveau de vie ne permet pas aux habitants de faire face à la montée galopante du prix de la viande. Au total ce secteur s'intéresse très peu aux viandes de boucherie. C'est le secteur préféré des bouchers pratiquant des abattages clandestins. Dans ce secteur les abattages ne sont pas réguliers et portent en général sur les petits ruminants et le porc, et ont lieu soit à l'occasion d'une fête, soit un samedi soir, soit lorsque l'animal est déjà agonisant (abattage d'urgence).

Ce secteur caractérise les campagnes mais peut se retrouver dans les quartiers périphériques des villes où les abattages se font dans les mêmes conditions et aux mêmes occasions. Là où se situe la différence est que la vente se fait aux poids et que la clientèle est formée presque exclusivement d'amis généralement "non bavards". Les commandes étant reçues à l'avance, immédiatement après l'abattage on confectionne des colis selon les quantité^s commandées et chaque client peut passer retirer sa commande sans susciter outre mesure des soupçons.

Il faut noter que les abattages qui s'opèrent au niveau de ce secteur ne sont généralement pas pris en compte dans les statistiques des services de l'Elevage, ou alors on n'en fait qu'une simple estimation.

2. - LE SECTEUR AUTOCHTONE MONETISE

C'est le secteur qui s'intéresse le plus aux viandes des animaux de boucherie. Il est constitué de fonctionnaires des villes et des commerçants menant un train de vie plus ou moins occidentalisé. On inclut dans ce secteur les hôtels et les internats d'Etat à savoir les Lycées, les hôpitaux, les prisons et l'armée dont la demande en viande est constante.

C'est de loin le secteur le plus important économiquement en matière de commercialisation de viande et par conséquent le secteur le plus sollicité aussi bien par les boucheries modernes que par les étals des marchés publics.

3. - LE SECTEUR ETRANGER

Il se compose essentiellement d'expatriés européens. Il jouit de la part des bouchers de la même sollicitude que le secteur autochtone monétisé. Il constitue la clientèle la plus fidèle puisqu'il ne dispose généralement pas d'autres sources d'approvisionnement que les boucheries.

Mais ce secteur a quelque peu perdu de son importance depuis l'avènement du régime actuel au pouvoir, en raison du départ massif de ses composants.

A peine le quart de la population béninoise s'intéresse effectivement aux viandes de boucherie, puisque 80 p. 100 de cette population constitue le secteur de subsistance traditionnelle où l'autoconsommation de viandes prédomine très largement.

C'est pour cette raison que nous disons que le chiffre de 7,2 kg de viande et abats consommés par an et par habitant, chiffre cité par certains auteurs ne reflète pas la réalité puisqu'il est calculé en tenant compte d'une part de toute la population et d'autre part des abattages contrôlés.

CHAPITRE II° - LA REPARTITION DE LA CONSOMMATION

Après avoir défini les différents secteurs de consommation il reste à envisager sa répartition au niveau des diverses couches de la population. Pour ce faire nous distinguerons dans un premier temps la consommation de viande au niveau des grands centres de consommation ; et dans un deuxième temps la consommation de viande au niveau des centres moins importants et en milieu rural.

A - LA CONSOMMATION DE VIANDE AU NIVEAU DES GRANDS CENTRES DE CONSOMMATION

En R.P.B. comme dans tout autre pays, les grands centres urbains sont les endroits privilégiés pour la consommation de viandes de boucherie. Ces grands centres urbains renferment deux des trois secteurs de consommation dont nous avons parlé antérieurement ; à savoir le secteur autochtone monétisé et le secteur étranger. Le gros des animaux abattus y est consommé. En 1975 sur un total de 3 717 bovins abattus dans la Province de l'Atlantique 3 109 ont été relevés à Cotonou. La même année Porto-Novo a consommé 2 315 bovins abattus sur un total de 2 744 dans tout l'Ouémé.

Dans la suite de cet exposé sur la consommation de viandes au niveau des grands centres urbains nous examinerons le cas de trois villes : Cotonou, Porto-Novo et Parakou.

1. - LA CONSOMMATION DE VIANDES A COTONOU

Cotonou est le centre urbain le plus important de la R.P.B. dont il est la capitale économique. La plupart des expatriés européens, asiatiques ou d'ailleurs y vivent. Il est le plus gros centre de consommation de tout genre et en particulier de consommation de viande de boucherie.

Avant d'étudier les caractéristiques de cette consommation voyons d'abord l'évolution de sa population.

1.1 - Evolution de la population de Cotonou

Tableau n° 24 - Evolution de la population de la ville de Cotonou
de 1961 à 1971.

Unité : nombre d'habitants

Années	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Population	78.300	81.000	85.000	109000	114000	119000	125000	131000	138000	145000	152000

Source : Projet WIP (53)

De 1961 à 1963 l'augmentation est en moyenne de 3 000 personnes par an. De 1963 à 1964 cette augmentation a battu le record en passant de 85 000 à 109 000 habitants soit 24 000 habitants en plus en l'espace d'un an. Cet accroissement rapide de la population de Cotonou n'est naturellement pas dû aux simples naissances, mais essentiellement à un exode rural consécutif au premier soulèvement populaire en Octobre 1963. Cet exode rural, guidé par l'idée qu'en quittant les campagnes on trouvera à faire à Cotonou, a joué un rôle déterminant dans l'évolution démographique de la ville de Cotonou. Depuis ce temps le taux moyen d'accroissement oscille entre 4 et 5 p. 100 tous les ans ; ce qui est considérable par rapport au taux d'accroissement global qui est de 2 à 3 p. 100.

Selon les estimations du Projet WIP (53) c'est ce rythme d'accroissement de 5 p. 100 qui sera maintenu jusqu'en 1980 avant de descendre à 4 p. 100.

Autrement dit la population de Cotonou augmente régulièrement depuis 1965 à un rythme qui dépasse de loin le disponible en viandes destiné pour cette ville.

1.2 - Evolution des abattages à Cotonou

Le tableau n° 25 suivant présentera l'évolution des abattages à Cotonou de 1961 à 1971.

Tableau n°25 - Abattages à l'abattoir de Patonou de 1961 à 1971

Unité : - nombre de têtes
 - poids en kilogramme

Années	Bovins		Ovins-Caprins		Porcins		Poids total annuel
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	
1961	3 740	417 280	590	8 098	1 238	20 432	445 810
1962	3 861	406 715	345	3 235	719	9 133	421 143
1963	4 713	447 976	836	7 146	1 429	25 360	480 037
1964	5 223	469 936	1 210	11 191	1 728	36 910	512 037
1965	5 333	491 115	1 592	11 371	1 737	29 673	532 059
1966	5 414	514 194	2 252	15 060	1 669	29 234	559 088
1967	5 267	476 630	2 393	17 941	1 610	29 771	546 342
1968	5 755	498 193	2 096	19 920	1 633	32 160	550 279
1969	5 503	531 522	1 938	19 332	1 530	36 007	680 861
1970	5 356	570 093	2 443	23 354	1 282	28 932	627 979
1971	5 545	675 915	2 615	24 842	1 633	36 252	740 009

Source : Projet WIP (53)

L'évolution des abattages à Cotonou a connu une relative stagnation de 1961 à 1967. A partir de 1968 le poids de viande carcasse livrée par l'abattoir de Cotonou a régulièrement augmenté jusqu'à atteindre en 1971 740 009 kg soit par rapport à 1970 une augmentation de 15,1 p. 100.

En tout cas Cotonou reste le plus important centre consommateur de viandes en R.P.B. Cette importance est bien mise en évidence par le tableau ci-dessous.

Tableau n° 26 - Abattages contrôlés en R.P.B. et à Cotonou en 1973

Unité : nombre de têtes et pourcentage

		E S P E C E S A N I M A L E S									
Etat et Ville	Tau- reau	B O V I N S				Total bovins	Ovins-Caprins		Total ovins- caprins	Porcins	%
		Boeuf	Vache	Veau	ovins		ca- prins				
R. P. B.	:11200:	:5.600:	:11900:	: 130 :	:28.830:	:9.440:	8.960:	18.400:	:10.000:	:	
Cotonou	:1.760:	:2.150:	:1.620:	: 80 :	: 5.610:	:1.450:	1.720:	3.170:	: 2.000:	:	

Source : C.E.B.V. (39)

Cotonou compte à lui seul 19,4 p. 100 des bovins abattus en R.P.B. en 1973. Quant aux ovins-caprins il intervient pour 17,2 p. 100 et 20 p. 100 pour les porcins.

1.3 - Consommation toutes viandes de boucherie à Cotonou

Cette consommation s'obtient en ajoutant aux poids carcasses le tonnage des abats calculé à partir de ces poids carcasses en utilisant des pourcentages qui varient selon les espèces. Les pourcentages utilisés dans le projet WIP (53) sont les suivants :

- les abats des bovins représentent 25 % du poids carcasse
- les abats des ovins-caprins représentent 15 % du poids carcasse
- tandis que les abats des porcins représentent 10 % du poids carcasse ;

Compte tenu de ces données la consommation de toutes viandes de boucherie de la ville de Cotonou de 1961 à 1971 est retracée dans le tableau n° 27 de la page 101 suivante.

De l'examen de ce tableau n° 27 il ressort que Cotonou, pour satisfaire ses besoins en viandes, importe de la viande du Niger et de la France. Ces importations ont considérablement diminué de volume depuis 1968, date à partir de laquelle Parakou a commencé à ravitailler Cotonou. Les livraisons de Parakou ont été de 50 tonnes en 1967, 1968 et 1969, et depuis 1970 elles ont doublé de volume. Mais ces chiffres sur les livraisons en provenance de Parakou ne sont qu'approximatifs, puisque jusqu'à présent il a été pratiquement impossible de déterminer avec précision le tonnage de viande qui vient de Parakou pour Cotonou ; ces transactions se faisant sans contrôle.

Ce stock de viande en provenance de Parakou est débarqué en totalité ou presque à la gare de CADJEHOUN et vendu au marché de GREGAMEY. Quelquefois le débarquement est parachevé à ZON'GO, quartier de Cotonou, spécialisé dans la fabrication de brochettes locales appelées TCHATCHAN'GA.

Comment se présente alors la consommation individuelle ?

Pour Cotonou la consommation individuelle est calculée en combinant le tableau n° 24 et le tableau n° 27 ce qui nous donne le tableau n° 28 à la page 102.

La consommation individuelle moyenne de viandes et abats de boucherie est de 6,70 kg à Cotonou.

Ce chiffre n'a rien de comparable au chiffre de 21 kg de viande de boucherie par an et par habitant de Banjul capitale de GAMBIE dont la production de viande de boucherie est équilibrée.

Tableau n° 27 - Consommation toutes viandes de boucherie de la ville de Cotonou de 1961 à 1971

Unité : kilogramme

Années	B o v i n e s		O v i n s - C a p r i n s		P o r c i n s		V i a n d e s f o r a i n e s		T o t a l	
	Carcasses	Abats	Carcasses	Abats	Carcasses	Abats	Niger et France	Parakou	viandes carcasses abattoirs	viandes et abats
1961	417 280	104 320	8 098	1 215	20 432	2 043	48 795		445 810	602 183
1962	408 715	102 179	3 235	485	9 193	919	51 609		421 143	578 335
1963	447 978	111 985	7 146	1 072	25 360	2 536	65 414		480 484	661 501
1964	463 936	115 384	11 191	1 679	56 910	3 691	40 774		512 037	674 165
1965	481 015	122 754	14 371	1 706	29 673	2 967	61 269		532 058	720 755
1966	514 194	128 549	15 360	2 349	29 234	2 923	77 737		559 088	770 646
1967	493 630	124 658	17 941	2 691	29 771	2 977	26 165	50 000	548 342	752 834
1968	598 135	149 653	19 926	2 863	32 160	3 216	8 382	50 000	650 278	864 415
1969	631 522	157 980	19 332	2 900	35 007	3 500	14 960	50 000	685 651	915 131
1970	576 093	114 023	23 354	3 503	26 532	2 853	4 342	100 000	627 579	682 700
1971	678 915	169 729	24 842	3 728	38 252	3 625	5 700	100 000	740 009	1 022 789

Source : Projet WIP (S^o)

Tableau n° 28 - Consommations individuelles des viandes et abats à
Cotonou de 1961 à 1971.

Années	Total Viandes et abats (kg)	Population	Consommations individuelles en kg/hab.
1961	602 183	78 300	7,70
1962	576 335	81 000	7,11
1963	661 501	85 000	7,78
1964	674 165	109 000	6,18
1965	720 755	114 000	6,32
1966	770 646	119 000	6,47
1967	752 834	125 000	6,01
1968	864 415	131 000	6,50
1969	915 131	138 000	6,63
1970	882 700	145 000	6,08
1971	1 022 789	152 000	6,72

2. - LA CONSOMMATION DE VIANDES A PORTO-NOVO

Porto-Novo, ville situé^e à 31 km à l'Est de Cotonou perd de plus en plus, au profit de Cotonou, les prestiges et privilèges que lui conférait son titre de Capitale Politique de la R.P.B.

A la différence de Cotonou, Porto-Novo abrite très peu d'expatriés mis à part quelques Libanais.

L'urbanisation de la ville de Porto-Novo va croissant grâce non seulement aux efforts des dirigeants mais aussi à l'esprit à la fois de collaboration et de compétition des grands commerçants de cette ville. C'est le chef-lieu de la Province de l'Ouémé.

2.1. - Evolution de la population de Porto-Novo

Sa population croît régulièrement depuis 1961 avec un taux d'accroissement moyen de 2,6 %. L'exode rural y est moins marqué.

Tableau n° 29 - Evolution de la population de la ville de Porto-Novo de 1961 à 1971.

Unité : habitant

Années	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Population	64 000	66 000	69 000	71 000	73 000	76 000	79 000	81 000	84 000	87 000	90 000

Source : Projet WIP (53).

Sur 11 ans l'évolution de la population de la ville de Porto-Novo est constante avec une augmentation moyenne annuelle de 2 500 habitants.

Comment se présente la consommation de viandes au niveau de cette population de la ville de Porto-Novo ?

2.2 - Consommation de viandes à Porto-Novo

Tableau n° 30 - Abattages à l'abattoir de Porto-Novo de 1961 à 1971

Unité : - nombre d'animaux

- kg de carcasse

Années	Bovins		Ovins - Caprins		Porcins		Poids total annuel
	Nombre	Poids	Nombre	Poids	Nombre	Poids	
1961	2 323	257 853	135	1 809	1 103	18 199	277 861
1962	2 723	285 915	145	1 348	1 227	15 582	302 845
1963	2 270	215 650	68	578	1 250	22 125	238 353
1964	2 688	239 232	242	2 226	1 182	25 294	266 752
1965	3 121	287 132	115	828	1 152	19 584	307 544
1966	2 992	287 232	108	756	1 103	19 192	307 180
1967	2 894	272 036	191	1 432	1 033	19 007	292 475
1968	2 869	298 376	198	1 881	1 047	20 521	320 778
1969	2 734	214 410	32	328	897	20 451	335 182
1970	3 017	322 819	268	2 546	979	21 733	347 098
1971	3 391	362 837	201	1 909	1 064	23 620	388 366

Source : Service de l'Elevage cité par projet WIP (53)

Il est à noter que le poids des carcasses à l'abattoir de Porto-Novo n'est qu'approximatif. Cet abattoir ne disposant pas de moyen de pesée, le poids des carcasses est simplement calqué sur celui des carcasses de l'abattoir de Cotonou, les animaux, dit-on, ayant les mêmes origines.

Il faut aussi noter que le poids des abats est obtenu en appliquant la règle des pourcentages selon laquelle les abats chez les Bovins représentent 25 p. 100 du poids de la carcasse, chez les petits ruminants les abats représentent 15 p. 100 de la carcasse, tandis que chez les porcins ce pourcentage est de 10.

En appliquant cette règle à partir des données du tableau n° 30 de la page précédente nous obtenons le tonnage annuel des viandes et abats de boucherie consommé par les populations de la ville de Porto-Novo de 1961 à 1971.

Les résultats en kilogrammes sont relevés dans le tableau n° 31 ci-après.

Tableau n° 31 : Consommation toutes viandes de boucherie de la ville de Porto-Novo de 1961 à 1971
Unité : kilogramme

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Viandes et carcasses	277861	303845	238353	266752	307544	307180	292475	320778	335182	347098	388366
Viandes et abats	344414	376083	294564	329423	381409	381020	362599	397706	415878	430357	481723

Mis à part le fléchissement constaté en 1963, fléchissement peut-être dû aux premiers événements politiques, la consommation toutes viandes de la ville de Porto-Novo a connu une évolution identique à celle de la population.

Quelles sont les consommations individuelles des viandes et abats de la ville de Porto-Novo de 1961 à 1971 ?

On les obtient en confrontant les éléments des tableaux n^{os} 29 et 31. Les résultats sont regroupés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 32 - Consommations individuelles des viandes et abats à Porto-Novo de 1961 à 1971

	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Total viande et abats (kg)	344414	376083	294564	329423	381409	381020	362599	387706	415878	430357	481723
Population	64.000	66.000	69.000	71.000	73.000	76.000	79.000	81.000	84.000	87.000	90.000
Consommations individuelles	5,38	5,70	4,26	4,63	5,22	5	4,58	4,90	4,95	4,94	5,35

La consommation toutes viandes de boucherie à Porto-Novo est en moyenne de 5 kg par an et par habitant.

3. - LA CONSOMMATION DE VIANDES A PARAKOU

Parakou la Capitale du Borgou est une ville située à 440 km de Cotonou. C'est une ville en pleine expansion ; son urbanisation s'accélère depuis quelques années. C'est le carrefour de tous les échanges commerciaux entre le Bénin et le Niger. Parakou joue donc un rôle déterminant dans l'économie nationale. Sa population a augmenté très rapidement depuis l'indépendance de façon à doubler en 7 ans comme le montre le tableau n° 33 de la page suivante.

Parakou est la ville où le taux d'accroissement de la population est le plus élevé : 5,92 %.

Tableau n° 33 - Evolution de la population de la ville de Parakou de 1961 à 1970.

Unité : habitant

Années	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Popula- tion	14 000	15 800	17 700	19 600	22 000	24 200	26 400	28 600	31 200	33 900

Source : Service des statistiques de Parakou cité par Projet WIP (53)

Ceci est dû au fait qu'après l'indépendance Parakou s'est révélée comme la nouvelle ville en construction où on peut trouver à faire. Une main-d'oeuvre massive venant surtout des Provinces du Sud, envahit régulièrement Parakou.

Sur le plan de l'approvisionnement en viandes, Parakou joue le rôle de charnière entre les gros centres de production situés plus au Nord et les gros centres de consommation situés au Sud.

3.1 - Evolution des abattages à Parakou

Tableau n° 34 - Abattages à l'abattoir de Parakou de 1960 à 1972

Unité : nombre de têtes

Années	Bovins	Ovins-Caprins	Porcins
1960	1 990	521	212
1961	2 508	698	226
1962	2 763	1 296	224
1963	2 765	951	223
1964	2 925	685	131
1965	2 810	1 068	112
1966	3 058	1 363	28
1967	3 793	1 148	27
1968	3 662	1 297	4
1969	3 147	718	22
1970	3 623	441	-
1971	3 924	220	-
1972	2 583	159	-
(9 mois seule- ment)			

Source : Service de l'Elevage de Parakou cité par le projet WIP (53)

Les abattages bovins à l'abattoir de Parakou ont régulièrement progressé de 1960 en 1972. Le seul fléchissement important constaté en 1969 peut-être attribué en grande partie aux évènements politiques, puisque selon les statistiques fournies par le service de l'Elevage la moyenne mensuelle des trois premiers mois de 1969 (c'est-à-dire avant le déclenchement des troubles) s'élève à 380 têtes de bovins abattus.

Quant aux porcins leur abattage à l'abattoir de Parakou a très considérablement diminué depuis 1966 jusqu'à s'annuler en 1970. Le Nord-Bénin en général et Parakou en particulier connaissent une forte influence islamique ; l'important fléchissement des abattages porcins à l'abattoir de Parakou ne peut être attribué qu'à un départ d'une partie de la population pour laquelle la consommation de la viande de porc n'est pas interdite. Et le seul départ important intervenu avant cette anomalie constatée à l'abattoir de Parakou par le Service de l'Elevage de Parakou est celui des troupes coloniales françaises en 1965.

3.2 - La consommation de viandes de boucherie à Parakou

L'abattoir de Parakou ne possédant pas de bascule pour peser les carcasses il a été retenu les poids-carcasses suivants par le service de l'Elevage.

- Bovins : 110 kg
- Ovins-Caprins : 10 kg
- Porcins : 35 kg

A partir de ces données estimées et celles du tableau n° 34 (page 107) nous pouvons calculer le tonnage des carcasses des animaux abattus à l'abattoir de Parakou de 1960 à 1970. Les résultats obtenus sont retenus dans le tableau n° 35 de la page suivante.

Tableau n° 35 - Estimation des tonnages des viandes préparées à l'abattoir de Parakou de 1960 à 1971.

Unité : kilogramme

ANNEES	B O V I N S		OVINS-	PORCINS
	Consommation locale	Expédition de viandes désossées vers le Sud	CAPRINS	
1960	219 000		5 200	7 400
1961	276 000		7 000	7 900
1962	304 000		12 000	7 800
1963	304 000		9 500	7 800
1964	322 000		7 000	4 500
1965	309 000		10 000	3 900
1966	336 000		14 000	1 000
1967	367 000	50 000	11 000	1 000
1968	353 000	50 000	13 000	100
1969	296 000	50 000	7 200	700
1970	299 000	100 000	4 400	
1971	288 000	100 000	2 200	

Source : Projet WIP (53)

Les expéditions de viandes désossées ont commencé en 1967 et depuis ce temps n'ont cessé de croître, ce qui permet à Cotonou de restreindre ses importations de l'étranger.

Il est à remarquer aussi que l'abattoir de Parakou livre plus de viande que celui de Porto-Novo.

La consommation individuelle à Parakou est de :

- 15,5 kg en 1960
- 19,7 kg en 1961
- 8,8 kg en 1970 (viande bovine seulement)

Avec ces chiffres cités dans le projet WIP (53) Parakou est la seule ville qui, parmi les trois (3) dont nous avons étudié la consommation annuelle de viande de boucherie, présente la situation la plus proche de celle des pays à production animale équilibrée.

A l'issue de cette étude de consommation de viandes au niveau des gros centres urbains nous pouvons conclure que malgré les efforts en direction de l'amélioration de la consommation de viandes de boucherie au Bénin en général et dans les grandes villes en particulier, les populations urbaines en R.P.B. consomment peu de viande de boucherie.

B - LA SITUATION DANS LES CENTRES MOINS IMPORTANTS ET EN MILIEU RURAL

Dans les centres moins importants et en milieu rural la consommation de viandes de boucherie constitue un événement périodique et occasionnel. Périodique parce que c'est seulement le jour de marché que les bouchers tuent leurs animaux et ce pour la simple raison que le jour du marché est le jour du grand rendez-vous pour toutes les populations de la région. C'est le jour où tout le monde, même ceux qui habitent dans des champs lointains, viennent s'approvisionner. Ainsi les bouchers savent bien qu'en tuant leurs animaux le jour de marché ils risquent moins de cas de mévente.

Evènement occasionnel parce que mis à part les jours de marché il va falloir attendre les fêtes ou autres cérémonies pour que ces abattages de circonstance livrent assez de viande. Les espèces animales généralement concernées sont les petits ruminants et les porcs. Les abattoirs clandestins fonctionnent à plein temps aux alentours des fêtes surtout car c'est à cette occasion que chaque habitant veut sortir de l'ordinaire en améliorant, ne serait-ce que pour un ou deux jours, son alimentation surtout carnée.

Que ce soit au marché ou à l'occasion des fêtes ou cérémonies le prix du kilogramme de viande officiellement fixé n'est jamais respecté pour la simple raison qu'il dépasse le pouvoir d'achat des populations rurales. De plus en ces milieux ruraux il y a beaucoup d'autres possibilités de s'approvisionner en viandes, des possibilités qui reviennent moins chères que le kilogramme de viande de boucherie ; si bien que les bouchers sont parfois obligés de vendre leurs viandes à des prix généralement très abordables. Cette situation intéresse bon nombre de fonctionnaires des villes qui viennent passer le week-end en milieu rural pour pouvoir s'approvisionner en viande.

Ainsi les populations rurales en R.P.B. semblent peu motivées pour la consommation de viandes de boucherie.

Quelle serait la cause de cette réticence à l'égard des viandes de boucherie ?

Il y a deux causes à notre avis. La première, la moins importante, serait la montée constante des prix des viandes vendues au kilogramme qui ne se trouvent alors plus à la portée de toutes les bourses. En effet en milieu rural le pouvoir d'achat des populations ne leur permet guère de se payer de la viande au kilogramme tous les jours.

La deuxième qui est la plus importante à notre avis est que depuis l'origine des temps des possibilités multiples se sont toujours offertes aux populations rurales en matière de consommation de viandes. Ces possibilités d'approvisionnement en viandes malgré quelques caractéristiques communes diffèrent d'une Province à l'autre en R.P.B.

1. - LE MILIEU RURAL DE LA PROVINCE DE L'OUËME

Dans les centres urbains moins importants et dans les milieux ruraux la consommation de viande bovine est volontairement ignorée alors que la viande du porc est très appréciée par les populations qui sont en grande partie animistes. La consommation de la viande des petits ruminants y est occasionnelle. C'est un milieu où l'alimentation carnée est essentiellement constituée de poisson qui de ce fait assure la presque totalité des besoins en protéines d'origine animale des habitants.

Les habitants de la Province de l'Ouémé comptent de très bons pêcheurs qui surexploitent les lacs irriguant la Province. Le poisson y est consommé frais mais surtout fumé.

Occasionnellement les populations rurales de l'Ouémé se nourrissent de volailles.

L'alimentation carnée comprend aussi, mais rarement cependant, de la viande du Singe Mone (*Cercopithecus mona*) qu'on rencontre à l'extrême Est de la Province.

2. - LE MILIEU RURAL DE LA PROVINCE DE L'ATLANTIQUE

En milieu rural de la Province de l'Atlantique les populations consomment énormément de poissons pêchés en mer et dans les lacs et lagunes.

Le poisson est consommé frais mais plus généralement frit ; et dans ce dernier cas on l'enduit d'une friture qui lui confère le nom de "Kannanmi" particulièrement recherché par des populations aux moyens très modestes.

D'autres produits de pêche en l'occurrence des crustacés et des écrevisses viennent compléter ces recettes à base de poisson.

Les populations rurales de l'Atlantique consomment également beaucoup de volailles, surtout du poulet ; tout le monde pratiquant le petit élevage en général, l'élevage du poulet en particulier.

A mesure que l'on s'éloigne de la Côte en direction de la Province du Zou ces diverses recettes à base de poisson et de volailles sont complétées ou purement remplacées par des produits de chasse ou de cueillette. C'est ainsi que dans la région de Sékou les habitants consomment énormément de la viande d'Aulacode (*Aulacodus swin-*
derianus).

3. - LE MILIEU RURAL DE LA PROVINCE DU MONO

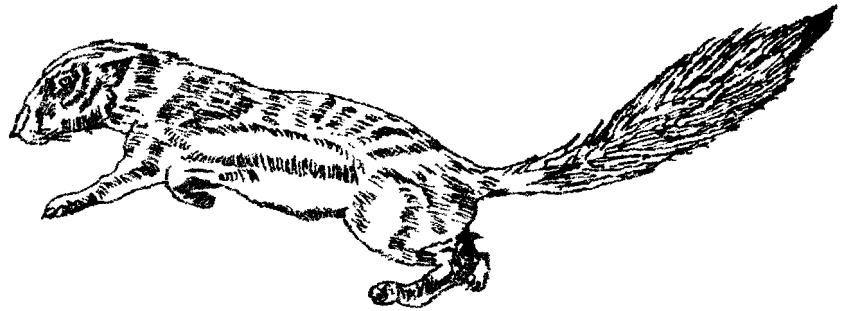
Le cas du milieu rural de la Province du Mono peut, à quelques petites différences près, être calqué sur la situation qui prévaut dans le milieu rural de l'Atlantique.

En effet le Sud de la Province, abondamment irrigué par des lacs et étangs, abrite de nombreuses populations de pêcheurs qui se nourrissent de poissons, de crabes et de crevettes.

Le poisson y est consommé frais mais surtout fumé. Le poisson salé et séché appelé "Lanhouin" sert à assaisonner divers types de sauces.

ORDRE DES RONGEURS

SOUS-ORDRE DES SIMPLICIDENTES



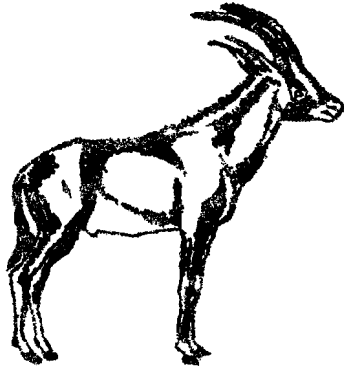
Xerus erythropus (Rat Palmiste ou écureuil fouisseur)



Aulacodus swinderianus (Aulacode dit Agouti)

ORDRE DES ONGULES ARTIODACTYLES

SOUS-ORDRE DES RUMINANTS



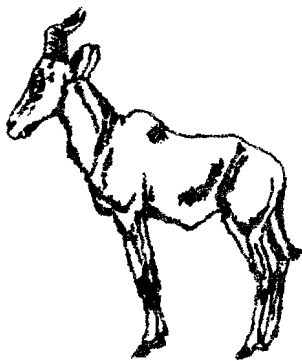
Antilope cheval



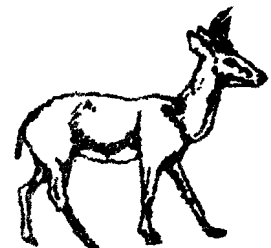
Cob de Buffon



Gazelle Rubifrons



Bubale major



Cob des roseaux

Au fur et à mesure qu'on remonte vers le Nord-Ouest de la Province on rencontre essentiellement des cultivateurs qui consomment la viande du porc de façon très singulière. La viande de porc tué clandestinement est bouillie au marché ou sur toute place publique et vendue en morceaux. Le prix des morceaux varie de un à 25 francs CFA et quelquefois à 50 francs CFA. Chacun vient donc s'approvisionner selon sa bourse.

De plus la chasse et surtout la cueillette offrent à ces populations de cultivateurs d'énormes possibilités en alimentation carnée. L'Aulacode (*Aulacodus swinderianus*) dit Agouti et le gros rat blanc constituent l'essentiel de leur gibier.

4. - LE MILIEU RURAL DE LA PROVINCE DU ZOU

La végétation de la Province du Zou est constituée de forêts claires et de savanes à arbres rabougris susceptibles d'abriter de nombreuses espèces d'animaux sauvages. Ceci permet aux nombreux cultivateurs de s'approvisionner en gibier et en produits de cueillette. La population du Zou compte aussi de nombreux chasseurs. Les espèces animales dont on rencontre couramment les viandes sont :

▪ Ordres des Rongeurs

. L'Aulacode (*Aulacodus swinderianus*)

Il est généralement connu sous le nom d'Agouti. Sa chair est consommée fraîche ou fumée ; elle est recherchée par tout le monde, aussi la commercialise-t-on très souvent fumée. En fin de compte la viande d'"Agouti" est devenue une viande vendue de plus en plus si bien que les milieux ruraux qui en produisent en profitent très peu.

. Le Lapin de garenne ou lapin sauvage

Sa consommation est plus localisée en milieu rural, sa chair étant moins appréciée en dehors de ce milieu. Il est d'un format beaucoup plus réduit que celui de l'Aulacode, aussi le fume-t-on en entier après éviscération. Il est commercialisé et consommé sur place.

. Le rat palmiste (*Xerus erythropus*) ou écureuil fouisseur.

Il est souvent capturé à l'aide de piège tendu à la sortie de sa galerie souterraine. A cause des interdits qui le frappent sa consommation est circonscrite à des régions voire à des villages.

Ces rongeurs se rencontrent essentiellement dans les régions du Zou-Sud.

▪ Ordre des ongulés artiodactyles

Dans cet ordre nous citerons les Antilopes et les Cobs.

Ce sont des animaux que l'expansion de l'agriculture dans le Zou a refoulés très loin, hors de portée des chasseurs les moins courageux. De ce fait leur viande est devenue chère.

▪ Les Reptiles

. Ordre des Crocodiliens

Dans la Province du Zou certains étangs ou même des marigots qu'on trouve çà et là abritent des Crocodiles ; tandis que des Varans vivent à proximité.

. Ordre des Ophidiens

Les populations Nagos en général et celles du Zou en particulier consomment des serpents dont le plus courant est le Boa. En outre il est à noter que les étangs de certaines régions du Zou fournissent de tout petits poissons que les habitants fument avant de les consommer.

5. - LES MILIEUX RURAUX DES PROVINCES DU BORGOU ET DE L'ATACORA

Si nous regroupons ces deux Provinces dans cette étude de la consommation de viandes en milieu rural, c'est que sur ce point les deux Provinces présentent beaucoup de ressemblances.

C'est dans ces deux Provinces que la consommation de viandes de boucherie, même en milieu rural est la plus élevée.

En outre les nombreux cours d'eau qui irriguent ces deux Provinces ne fournissent pas de poissons.

Il existe encore au niveau de ces deux Provinces de grands espaces inexploités qui abritent toutes sortes d'animaux sauvages, depuis les petits rongeurs jusqu'aux ruminants en passant par les porcins.

La pintade au niveau de certaines régions se trouve toujours à l'état sauvage.

Autrement dit le Nord-Bénin est, en matière de viande, doté d'une potentialité considérable.

La consommation de ces viandes se fait très rarement sous forme fumée.

La commercialisation ne s'étend guère aux autres Provinces du pays, elle se limite presque exclusivement au niveau des villages.

Ces populations rurales du Nord-Bénin consomment beaucoup de cuirs.

Le cuir sorti de l'abattoir est débarrassé de ses poils par l'action de feu ; on le fait bouillir pendant longtemps afin d'en faciliter la mastication ; on le découpe en morceaux appelés alors "kpankman", accessibles à toutes les bourses.

A défaut de viandes les populations du Nord-Bénin consomment énormément d'œufs de pintades ou de poules et surtout du fromage local appelé "wagassi" qui dans la sauce présente l'aspect, la consistance et même le goût du foie. Ce wagassi se consomme cru ou grillé.

Ce tableau sommaire retraçant les possibilités d'approvisionnement en viande des milieux ruraux de la R.P.B. laisse apparaître des potentialités variables. Il est vrai que jadis ces populations consommaient plus de viande que les habitants des villes, mais depuis que les chasseurs ou les pêcheurs ont pris le goût de l'argent la situation s'est totalement inversée. Les produits profitent moins aux producteurs sur le plan de consommation sauf dans certaines localités de plus en plus rares.

En dépit de toutes ces considérations il faut quand même souligner qu'en milieu rural les habitants se souciant peu de l'amélioration de leur niveau nutritionnel ont cependant beaucoup plus de facilité à s'approvisionner en viande.

Quant aux habitants des villes, à niveau de vie sans cesse croissant, ils cherchent à améliorer constamment la fraction carnée de leur ration.

C - LES FACTEURS DE LA PÉNURIE DE VIANDE

La pénurie de viande est un fait que le monde entier vit actuellement, et qui ne relève plus seulement des effets de sécheresse. En R.P.B., à part le fléchissement connu en 1972, la production animale est en progression. Mais malgré cette augmentation numérique constatée chaque année par les services de l'Elevage et dont nous avons parlé en ^{page 43} la pénurie de viande est, aujourd'hui en R.P.B., un fléau qui atteint par moment des degrés inquiétants.

Il existe donc des facteurs qui, en dépit de cette augmentation du cheptel national, engendrent cette pénurie.

A notre avis ces facteurs peuvent être de trois ordres :

- l'accroissement de la population
- l'élévation du niveau de vie de la population
- un déficit d'apport lié à une production faible et à des exportations frauduleuses.

1. - L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

En nous reportant au tableau n° 13 de la page 42 nous remarquons que la population béninoise croît régulièrement depuis l'indépendance. Rappelons tout simplement qu'en 17 ans c'est-à-dire de 1960 à 1977 le nombre d'habitants au Bénin est passé de 2 050 000 à 3 158 377 soit une augmentation de 1 108 377 habitants, ce qui revient à un accroissement moyen de 64.670 habitants par an.

2. - L'ELEVATION DU NIVEAU DE VIE DE LA POPULATION

Ce n'est un secret pour personne que le niveau de vie dans les pays sous développés augmente et de façon incontrôlée voire anarchique.

La R.P.B. n'échappe pas à cette situation. En effet le taux d'urbanisation qui était de 14 p. 100 en 1966 (23), n'a cessé d'augmenter. A l'instar des habitants des villes ceux des campagnes prennent de plus en plus conscience dans le sens d'une amélioration de leur mode de vie. Cette situation dans les campagnes est surtout favorisée par une décentralisation plus poussée de l'appareil administratif et par la création, depuis ces dernières années, de nouvelles écoles au niveau des Communes voire des villages.

3. - UN DEFICIT D'APPORT LIE A UNE PRODUCTION FAIBLE ET A DES EXPORTATIONS FRAUDULEUSES.

En dépit de l'augmentation numérique annuelle du cheptel la production animale en R.P.B. reste toujours faible. Cette situation peut s'expliquer par le fait que la population croît beaucoup plus vite que le cheptel ; et que les éleveurs n'ont jamais été suivis dans leur travail.

A cette situation déjà déplorable vient s'ajouter un phénomène non moins grave que constituent les exportations frauduleuses qui sont à notre avis le facteur le plus déterminant de la pénurie de viande en R.P.B.

En effet, à la suite des mesures draconiennes prises par le Niger pour réduire à leur plus simple expression les exportations du bétail vers les pays voisins, les marchands et bouchers nigériens semblent n'avoir d'autres sources de ravitaillement que la Province de Borgou qui est la plus grande région productrice de bétail du Bénin.

Les éleveurs béninois dont les efforts sont déjà mal récompensés tournent volontiers vers ces Nigériens qui leur proposent même le double du prix d'achat en vigueur au Bénin.

De leur côté les éleveurs voltaïques viennent échanger, pour des raisons encore non expliquées, des taurillons contre des génisses béninoises à raison d'un taurillon pour deux génisses.

Le plus important facteur de la pénurie de viande en R.P.B. est constitué par les exportations frauduleuses auxquelles les autorités béninoises doivent rapidement trouver une solution si elles désirent une amélioration de la situation.

CHAPITRE IV - LES PERSPECTIVES D'AMELIORATION DE LA CONSOMMATION DE VIANDES EN
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

La consommation de viandes étant l'ultime aboutissement de tout un processus de production et de commercialisation, une amélioration de la production et de la commercialisation de viande aboutirait nécessairement à l'amélioration de la consommation.

Aussi, voulons-nous, dans ce chapitre, envisager des possibilités d'amélioration de la production animale et de la commercialisation du bétail et de la viande en République Populaire du Bénin.

A. - DE L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION ANIMALE.

L'amélioration de la production résultera nécessairement de l'amélioration de tous les facteurs de production à savoir :

le milieu
l'homme
l'animal.

1.- ACTION SUR LE MILIEU

Le milieu est le facteur le plus important dans le domaine de production animale. C'est le milieu qui détermine le type d'élevage qu'il faut adopter. C'est pour cette raison que pour ce qui concerne l'élevage au Bénin en général, et au Nord-Bénin en particulier ; nous préconisons que des infrastructures adéquates soient mises en place, visant la sédentarisation progressive de l'élevage. Nous approuvons pour ce faire, les propositions faites par Pr ATCHY (6) :

- l'amélioration du pâturage naturel ; et nous ajoutons leur protection par la construction de pare-feux larges de 5 à 10 mètres ;
- l'introduction des cultures fourragères dans les assolements ;
- la pratique des réserves fourragères pour alimenter les animaux pendant

.../..

la saison sèche ;

- la création et l'aménagement des infrastructures d'hydraulique pastorale pour éviter que les animaux ne s'écartent trop de leur campement pour s'abreuver.

2. - ACTION SUR L'HOMME.

En matière de production animale, on peut entendre par l'homme l'éleveur, le Peul et l'encadreur, l'agent de l'élevage, etc...

- En ce qui concerne le Peul, il est l'homme le plus adapté, le plus doué pour l'élevage. A ce titre, il est à la fois éleveur-proprétaire ou éleveur simple chargé de la garde d'animaux appartenant à d'autres hommes : agriculteurs, fonctionnaires...

Le Peul est très attaché à sa civilisation traditionnelle qui est une civilisation basée sur l'autopolice ; ce qui fait qu'il est très renfermé, très discret, s'opposant à toute action susceptible de fournir le moindre renseignement sur son troupeau. On voit bien pourquoi le Peul ^{rejette} l'idée d'une simple réunion où il pouvait être amené à révéler à ses pairs ce qu'il pense. Il fuit les campagnes de vaccination ou de tout autre traitement préventif afin que son voisin n'ait pas une idée sur l'effectif de son troupeau. Il préfère le marché de collecte afin que ses plus proches ignorent à quels prix il a vendu ses animaux.

Tout ceci montre que les Peuls sont un peuple particulièrement renfermé, particulièrement replié sur lui-même.

Aucune amélioration sensible ne peut donc se réaliser dans le domaine de la production animale sans qu'on ne repense le comportement de l'éleveur Peul.

Pour nous, il ne s'agira pas de chercher à changer radicalement les habitudes du Peul, mais d'essayer de les adapter petit à petit aux procédés arrêtés pour améliorer la production. Le CARDER nous semble être une structure appropriée et adaptée à cette recherche.

ROLE DU C.A.R.D.E.F.

Le Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (C.A.R.D.E.F.) est créé en Décembre 1975 par l'Ordonnance numéro 75-84 du 19 Décembre 1975 (46).

Chaque Province est dotée d'un CARDEF qui regroupe et contrôle tous les secteurs de développement dont le secteur élevage, le secteur agriculture, le secteur pêche, le secteur eaux et forêts.

Le CARDEF est par excellence l'organe d'Etat le plus indiqué pour élaborer et exécuter les projets de développement en milieu rural. En un mot, le CARDEF doit jouer le rôle de vulgarisateur. Il doit être l'instrument que l'Etat utilisera pour être en contact permanent avec le monde rural. C'est pourquoi, au-delà des tâches qui lui sont assignées par le Conseil des Ministres réuni à Cotonou le 03 Février 1978 et publiées dans EHUZI n° 585 du jeudi 09 Février 1978 (43), tâches selon lesquelles chaque CARDEF doit "créer, diriger et gérer..." une ferme polyvalente, le CARDEF doit s'efforcer de valoriser tous les atouts de la Province qu'il dirige. En d'autres termes, les aspects économiques du pays varient d'une Province à l'autre (la Province du Borgou est plus adaptée à l'élevage que la Province de l'Atlantique), le CARDEF doit chercher à sauvegarder l'aspect économique qui caractérise son cadre géographique sans pour autant sacrifier les autres secteurs de développement.

En outre, afin de prévenir les mésententes entre les cadres techniques du CARDEF, mésententes susceptibles de paralyser le fonctionnement normal du CARDEF, nous proposons que la direction soit confiée à un administrateur-économiste.

- En ce qui concerne les agents d'encadrement, tout en louant les efforts des autorités compétentes dans le domaine de leur formation, nous souhaiterions qu'on leur fournisse du matériel pour travailler.

De plus, avec les vaccins, les seringues et les aiguilles, il faut surtout une maturité d'esprit, une volonté de bien faire ce que l'on doit faire, pour amener les éleveurs à s'associer aux dirigeants pour des objectifs communs.

Mais il n'existe pas, du moins à notre connaissance, une école où s'apprennent ces vertus ; elles s'acquièrent au fil des jours par l'élévation progressive du niveau de conscience.

3. - ACTION SUR L'ANIMAL.

Jusqu'à présent, toutes nos propositions vont dans le sens d'une amélioration de l'élevage traditionnel car on ne peut en aucun cas passer de l'étape actuelle de l'élevage traditionnel à l'élevage industriel sans courir vers une catastrophe.

Mais au-delà de l'amélioration de l'entretien des animaux, c'est-à-dire santé et alimentation, il faut penser à l'amélioration génétique. Il faut penser à la création des centres de sélection et d'amélioration zootechnique des animaux. Ces centres de sélection ou fermes d'Etat ne doivent pas être nombreux, être polyvalents, c'est-à-dire pouvant s'occuper de plusieurs espèces animales. Nous en proposons deux, un pour le Nord, un pour le Centre et le Sud.

Le schéma d'un tel centre sera de type simple :

Les animaux choisis au niveau de l'élevage traditionnel sont introduits dans ce centre qui suit leur évolution et les sélectionne selon les critères définissant l'objectif visé : soit production de races laitières, soit production de races bouchères.

Ainsi les reproducteurs, favorablement testés, seront répartis entre ces stations de sélection et les élevages traditionnels.

B - DE L'AMELIORATION DU COMMERCE DU RETAIL ET DE LA VIANDE.

1.- LE CIRCUIT VIF

1.1 - Le circuit vif intérieur

Le circuit vif est actuellement le plus important étant donné que les échanges commerciaux avec l'extérieur couvrent un tout petit volume. Il doit donc faire l'objet d'une attention particulière.

a) - Amélioration de marchés à bétail

Approuvant le point de vue des Experts du Secrétariat d'Etat aux Affaires

.../...

Etrangères (S.E.A.E.) chargé de la Coopération (45), nous remarquons qu'en Afrique tropicale en général et en République Populaire du Bénin en particulier, les circuits traditionnels de la commercialisation du bétail présentent plusieurs inconvénients immutables au premier chef au foisonnement des centres de transaction que nous avons désignés sous l'appellation de marchés de collecte. Parmi ces nombreux inconvénients, on peut retenir que :

- l'impossibilité matérielle de surveiller ces nombreux centres favorise la dissémination des épizooties, empêche la collecte des informations de base sur l'état sanitaire du cheptel ;

- l'existence de ces nombreux centres favorise la multiplication de petits revendeurs qui alourdissent l'écoulement normal des produits contribuant ainsi à l'augmentation du prix de vente sans aucun profit pour le producteur de bétail.

Il nous paraît donc nécessaire de créer des marchés régionaux en nombre limité permettant un contrôle sérieux. Pour la R.P.P. toute entière, nous proposons 6 marchés à bétail dont 3 de regroupement et 3 terminaux. Ils pourront être répartis comme suit :

- un marché de regroupement dans l'Atacora. Nous proposons pour cela le maintien et l'amélioration du marché de Kolokondé qui possède déjà quelque infrastructure de base comme la bascule à bétail ;

- un marché de regroupement à Malanville pour le cheptel zébu ;

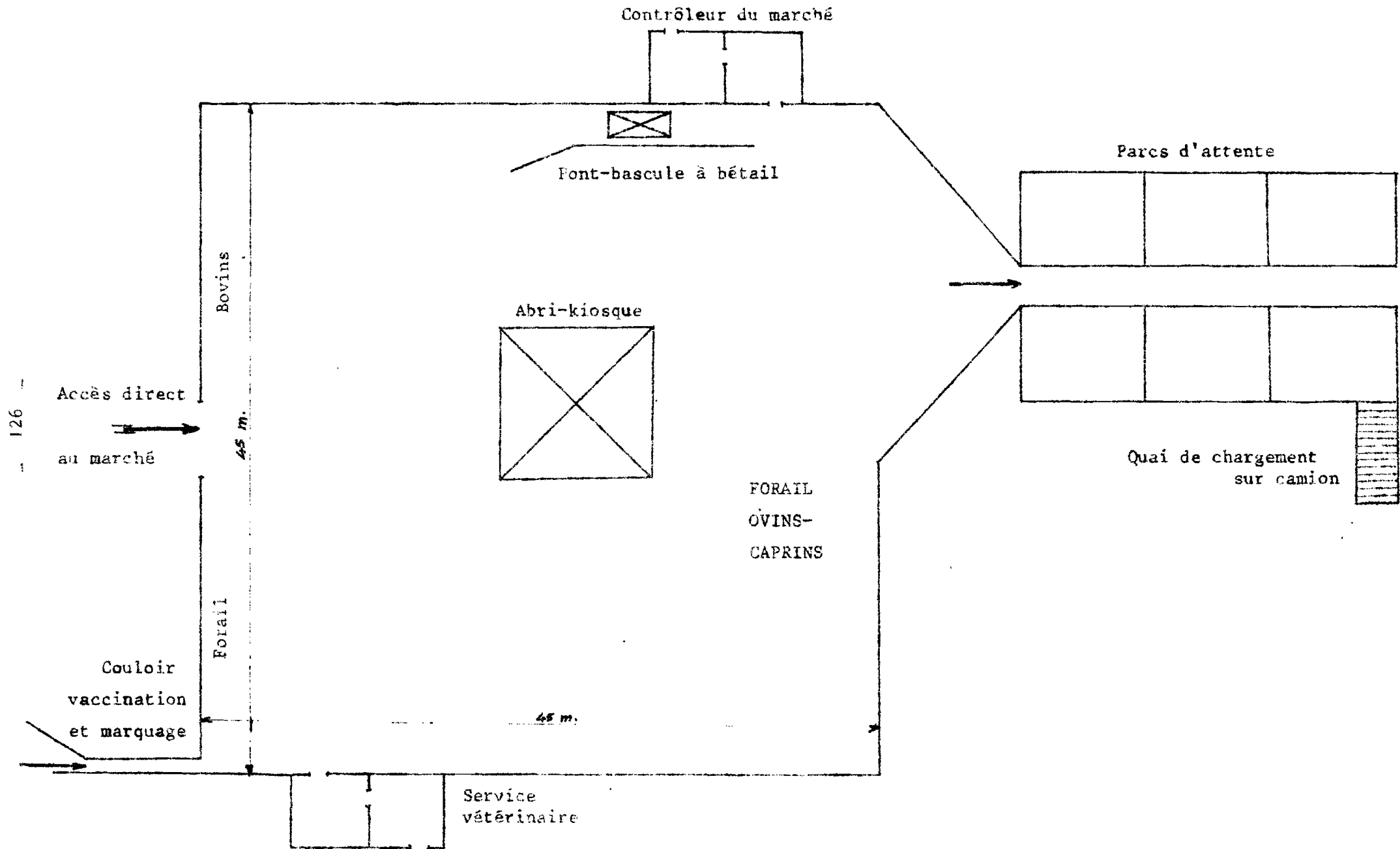
- un marché de regroupement à Nikki ou plus exactement dans la région de Kalalé ;

- un marché terminal à Parakou. Pour ce faire, il suffira d'améliorer le marché rudimentaire de Ganou, localité située à 5 km au nord de la ville de Parakou .

- un marché terminal au Centre-Bénin, plus précisément dans la région de Savalou ;

- un marché terminal à Cotonou. Il sera l'actuel et récent marché cons-

SCHEMA D'AMENAGEMENT D'UN MARCHÉ A BÉTAIL EN ZONE DE PRODUCTION OU ZONE INTERMEDIAIRE



truit à proximité des nouveaux abattoirs.

Le modèle que nous proposons pour ces marchés en général et pour les marchés de regroupement en particulier est celui réalisé au TCHAD. Il nous semble être à la fois simple et complet. Il sera doté d'un contrôleur du marché qui sera un agent financier chargé de la collecte des diverses taxes et prestations. On y construira un service vétérinaire chargé du contrôle de l'état sanitaire des animaux. Il y sera prévu un abri-kiosque pour les professionnels (vendeurs et acheteurs) et des parcs d'attente où l'on édifiera un quai de chargement sur camion.

Pour un tel modèle, un point d'abreuvement doit être prévu à proximité. Ce point d'abreuvement sera dans la mesure du possible l'aménagement d'un cours d'eau ou de mare. S'il n'existe pas cette possibilité de cours d'eau ou de mare, le point d'abreuvement sera un forage ou un puits comportant un système d'exhaure mécanique ou à la main comme celui de la ferme d'Okpara. Il faut prévoir aussi une fumière.

b) - Les infrastructures routières

Elles sont inexistantes jusqu'à présent qu'il s'agisse de pistes à bétail ou de routes reliant les principaux centres producteurs aux centres de consommation.

La construction de pistes reliant les différents centres de production avec de nombreux points d'abreuvement est désormais impérieuse car ceci rendrait accessibles les vastes pâturages qui finissent par être la proie de feux de brousse. De plus, cela limitera l'ampleur de la transhumance dont les buts principaux se résument en la recherche d'eau et de pâturages.

En résumé, la construction de plusieurs pistes et de points d'abreuvement permettra à l'éleveur Peul qui aime les grands déplacements d'aller d'une région à l'autre sans grandes difficultés. Quant aux routes reliant non seulement les grands centres de production entre eux mais aussi reliant les divers marchés entre eux, leur construction s'impose. Il faut les construire et les entretenir afin qu'elles puissent être praticables toute l'année. Cette réalisation rendra plus fréquentes les visites que les agents d'élevage devront rendre aux troupeaux ; ce qui leur permettra d'intervenir à temps sur les épizooties afin de les circonscire.

.../...

Bien sûr, à première vue, tout ceci est coûteux ; mais ce qu'on doit comprendre est que de telles réalisations faciliteront le développement de la production.

1.2 - La politique des exportations

Nous ne savons pas si dans ce domaine des accords lient la P.P.R. à ses voisins. Ce que nous savons est que les exportations frauduleuses l'emportent très largement sur les sorties légales qui sont réduites à leur plus simple expression comme le signalent les rapports annuels du service de l'Elevage. Il faut donc réglementer ces exportations.

a) - Réglementation avec les pays limitrophes.

L'importance sans cesse grandissante que prennent les sorties frauduleuses du bétail béninois ne laisse planer aucun doute sur le fait que les pays voisins bénéficiaires ont besoin d'animaux. Nous demanderons alors à nos dirigeants de veiller à l'application des accords existants, ou de procéder à la signature d'accords plus harmonieux nous permettant de mieux contrôler non seulement les exportations mais aussi et surtout l'utilisation de notre production.

b) - Suppression des fraudes.

Plusieurs moyens existent pour y arriver. Parmi ces moyens, il y en a qui intéressent le court terme et d'autres le moyen ou long terme.

- Les moyens à court terme.

Il s'agira de décourager les éleveurs qui pratiquent ces fraudes. A ce propos, voici les avis d'un agent d'élevage et d'un commerçant de bétail, avis recueillis respectivement à Kandi et à Nikki.

Pour le premier, il faut "lancer sur les ondes de radio nationale une large campagne d'intimidation qui consisterait par exemple à décréter l'emprisonnement à perpétuité de tout éleveur qui tenterait de passer frauduleusement la

frontière avec du bétail. Il suffirait d'appliquer fermement cette mesure aux deux premiers fraudeurs pour en finir avec cette pratique ..."

Quant au second, il pense qu'il faut "dans un premier temps, placer à la tête des instances locales des gens effectivement voués à la cause de la nation puisqu'on constate malheureusement que c'est certains responsables politiques locaux qui organisent ces fraudes. Dans un deuxième temps, il faut que les autorités provinciales envoient des détachements de gendarmes qui opéreront la nuit avec un autochtone du village, pour guetter le passage des troupeaux en fraude ; deux à trois saisies importantes créeraient la panique au sein des éleveurs spéculateurs".

Ces deux déclarations ont un but commun qui est l'intimidation de l'éleveur fraudeur.

Nous approuvons cette idée maîtresse puisque nous savons que le Paul, très méfiant, évitera de se laisser prendre au piège comme son prédécesseur.

- Les mesures à moyen ou à long terme.

Plus que les mesures ci-dessus citées, celles-ci relèvent directement de l'autorité de l'Etat. Elles consistent dans un premier temps à repenser la politique des infrastructures de base : construction de pistes et de points d'abreuvement car l'une des raisons qu'avancent les fraudeurs pour passer les frontières est qu'ils sont à la recherche d'eau. La construction en grand nombre des points d'abreuvement limiterait donc à notre avis cette fraude.

En outre, la politique des prix du bétail et de la viande doit être repensée et ceci nécessairement en faveur des producteurs. Nous préconisons donc qu'un prix du kilogramme vif soit fixé en tenant compte des efforts déployés par le producteur ; les animaux seront achetés au poids, ceci inciterait l'éleveur à produire des animaux lourds.

C'est parce qu'il trouve ses efforts mieux récompensés par les prix qu'on lui propose à l'extérieur qu'il a recours aux fraudes, il est donc impérieux de repenser la politique des prix et ce, en faveur du producteur.

.../...

2. - TRANSFORMATION DU BÉTAIL EN VIANDES ET SOUS-PRODUITS.

Pour ce qui se rapporte au commerce de la viande proprement dite, nos suggestions sont les suivantes :

Le commerce du bétail en vue de sa transformation en viande sera confié exclusivement à une ou des sociétés d'Etat du genre SODEPA qui achèteront tous les animaux qui seront abattus dans des abattoirs qu'elles gèreront. Ceci n'aura pas pour but de renvoyer les bouchers au chômage, mais au contraire pour éviter que leurs boucheries tournent à perte comme c'est le cas actuellement.

En effet, l'existence de nombreux commerçants intermédiaires alourdit, comme nous l'avons déjà dit, les transactions commerciales et contribue à une augmentation inutile des prix de viandes. Lorsque l'éleveur vendra ses animaux à une seule catégorie d'acheteurs (Sociétés d'Etat) à des prix établis compte tenu de ses efforts, il collaborera avec un esprit plus ouvert.

Les abattoirs seront des abattoirs d'Etat gérés par ces mêmes sociétés d'Etat. Ces abattoirs ne doivent pas être en grand nombre ; ils seront au plus 5 modernes, un à Natitingou, un à Kandi, un à Parakou, un à Bohicou et un pour Cotonou -Porto-Novo. Rappelons que ce dernier existe déjà, donc les efforts porteront sur la réalisation des quatre autres.

Ces abattoirs modernes seront bien sûr dotés d'ateliers pour le traitement des cuirs et peaux, et des autres issues ^{telles} que les cornes, les sabots, les poils et les os.

Ce qu'il faut prévoir en grand nombre seront les camions isothermes qui seront en circulation permanente entre les abattoirs et les boucheries d'Etat qui organiseront la distribution de viandes.

3. - LA DISTRIBUTION DE VIANDES.

Elle doit se faire dans des conditions hygiéniques :

.../...

3.1 - Les boucheries d'Etat

Il en faut au moins une par district. Elles seront gérées par les Sociétés d'Etat. Elles seront munies de chambres froides et recevront des viandes directement des abattoirs. Elles pratiqueront essentiellement la vente de gros pour ce qui concerne les carcasses ou demi-carcasses, tandis que les abats y seront vendus en détail. Elles ravitailleront les boucheries privées.

3.2 - Les boucheries privées autochtones

Les bouchers autochtones pourront se ravitailler soit directement dans les abattoirs, soit dans les boucheries d'Etat.

L'avantage premier qu'ils tireront de ce système est qu'ils travailleront toujours tant que les installations d'Etat, à savoir abattoirs et boucheries d'Etat tourneront. Un second avantage non moins important est que ces bouchers ne travailleront plus à perte ; ils vont acheter des carcasses à des prix déterminés à l'avance pour les vendre au détail, à des prix bien déterminés ; donc ils sont sûrs de réaliser un certain bénéfice garanti.

Tous les bouchers d'une localité donnée seront recensés et ils installeront leurs étals sur la place du marché suivant un modèle recommandé par les agents de la santé publique.

Quant aux prix des viandes, ils seront uniformes pour chaque région du pays.

CONCLUSION GENERALE

L'approvisionnement en viande est un problème très important pour tous les pays, en général, pour les pays en voie de développement en particulier, en raison d'une part de la conjoncture défavorable caractérisée par une pénurie de plus en plus grande à l'échelle mondiale et en raison d'autre part d'une carence en protéines d'origine animale de plus en plus poussée dans nos pays.

Il est donc impérieux que les agents du développement de ces pays se mobilisent davantage autour de ce problème dont la solution sera l'acquis le plus décisif dans l'amélioration des conditions de vie.

C'est pour cette raison qu'en ce qui concerne la République Populaire du Bénin nous avons voulu soulever ce problème afin que les responsables de ce pays en mesurent une fois de plus l'importance.

Pour ce qui est de la production de viande en R.P.B. nous avons remarqué que les deux Provinces du Nord possèdent de sérieux atouts pour l'élevage. Elles sont, en superficie, les plus grandes et sont aussi les moins peuplées de la R.P.B. ; ce qui implique qu'elles disposent d'assez d'espace pour un élevage demeuré extensif. Mais ces immenses espaces sont recouverts de pâturages naturels de valeur nutritive généralement médiocre. Seuls les nombreux cours d'eau offrent sur leurs bordures les plantes les plus appréciées et les plus nutritives. Mais la présence permanente de glossines dans ces zones interdit aux troupeaux l'accès de ces pâturages de rivage. Sur le plan zootechnique c'est cette région du Nord-Bénin qui abrite la race bovine la plus rentable à l'abattage : la race Borgou.

Sur le plan de la commercialisation du bétail et de la viande tout reste à faire. Autant les échanges avec l'extérieur sont réduits autant le circuit intérieur, qu'il soit vif ou mort, est déplorable, caractérisé par le manque d'information et de formation des éleveurs, l'existence d'un nombre exagéré de commerçants intermédiaires qui alourdissent le circuit et contribuent à l'augmentation des prix.

L'absence quasi totale de moyens de conservation limite les possibilités du circuit mort interne sur des périmètres très réduits. Les viandes livrées pour l'abattoir de Cotonou ne sont consommées qu'à Cotonou. Seul le circuit quotidien Parakou-Cotonou semble être important ; mais il se fait dans des conditions insalubres.

Le producteur alors non encouragé se tourne vers d'autres marchés extérieurs plus encourageants. Il découle de tout ceci une consommation faible de viandes de boucherie.

Pour faire face à une telle situation il faut non seulement repenser tout le système de production par l'amélioration des structures traditionnelles d'élevage, mais aussi réorganiser la commercialisation par la réduction du nombre de commerçants et par l'implantation d'infrastructures de transformation du bétail en viande et de conservation de ces viandes.

C'est donc par une politique d'encouragement du producteur et d'assainissement de la commercialisation que le problème d'approvisionnement en viande de la R.P.B. trouvera une solution appropriée.

B I B L I O G R A P H I E

1. - ADISSODA (Pascal O.).-
Société pour le Développement des Ressources Animales (SODERA).-
Un instrument de développement et de l'amélioration de la production animale.- Dossier - EHUZU spécial - Dépot Légal n° 535.
Novembre 1977.
2. - ARNAUD (R.).-
Projet du développement de la production ovine.- Projet
PNUD/FAO - BEN 77/002. Août 1977.
3. - ASSOGBA (D.H.).-
La Dermatophilose. La situation en République Populaire du Bénin.
Thèse Doc.-Vét. n° 10 ; Dakar 1977.
4. - ASSOGBA (N.M.).-
Contribution à l'étude de la couverture des besoins en protéines
d'origine animale de la population de la République Populaire
du Bénin.- Th. Doc-Vét., n° 2 - Dakar 1977.
5. - ATCHY (A.A.).-
Contribution à l'étude de la transhumance en République Popu-
laire du Bénin.- Th. Doc. Vét., n° 6 ; Dakar 1976.
6. - ATCHY (A.A.).- Etat de la production animale dans la Province du Borgou.-
CARDER-BORGOU.- Division Production Animale. Parakou ; Août 1977.
7. - ATCHY (A.A.).-
Prix du bétail dans le Borgou.- Direction Production Animale ;
Parakou - Mars 1977.
8. - BAH-AGBAN (B.).-
Directeur-Adjoint intérimaire de la ferme d'Okpara.- Communi-
cation personnelle.
9. - BIARNES (Pierre), DUTRIEUX (Léon).-
Economie africaine 1976.- 5e édition, Avril 1976.

10. - BOUDET (G.).-

Manuel sur les pâturages tropicaux et les cultures fourragères.-
I.E.M.V.T., 2e édition ; 1975.

11 - BRES (P.), LECLERCQ (P.), PAGOT (J.).-

Source S.E.A.E. - Précis du petit élevage.- I.E.M.V.T., 1973.

12. - DIALLO (M.S.), BA (M.), N'DAO (A.), N'DIAYE (Ah. L.).-

La commercialisation de la viande bovine au Sénégal.- VIIIèmes
Journées Médicales de Dakar ; Avril 1973.

13. - DJATO (N.).-

Contribution à l'étude de l'approvisionnement en viande du Togo.-
Th. Doc.-Vét., n° 6 ; Dakar 1975.

14. - DOMINGO (A.M.).-

Contribution à l'étude de la population bovine des Etats du Golfe
du Bénin.- Th. Doc.-Vét. ; n° 1 - Dakar 1976.

15. - DRIEUX (H.), FERRANDO (R.), JACQUOT (R.).-

Caractéristiques alimentaires de la viandes de boucherie.-
Tome III - Paris 1962. 180 p. Vigot Frères, Editeurs.

16. - FUSTIER (Michel).-

L'étude de motivation. Psychologie de la consommation.- Paris,
Dunod économie, 1971 - 18 cm, 122 p.

17.-- LARRAT (R.).-

Problème de la viande en A.O.F. - Les principaux marchés.-
Dahomey - Togo - Côte d'Ivoire - Gold Coast - Nigéria.- Editions
DILOUTREMER - Paris 1955.-

18. - MANN (I.).-

La préparation des viandes dans les pays sous-développés.- Abat-
tage - Conservation.- Collection FAO : Progrès et mise en valeur -
Agriculture.- Cahier n° 70 - Rome, 1962.

19. - MARCETEAU (Thierry).-

Volontaire français. Responsable de la ferme de M'Bétécoucou.
Communication personnelle.

20. - OKE (Martin).-

Abattoir moderne de Cotonou - Porto-Novo. Communication personnelle.

21. - PECAUD (M.G.).-

L'élevage et les animaux domestiques du Dahomey - Dakar - Gorée.-
Imprimerie du Gouvernement général.- 1912.

22. - RAYNAUD (J.), GEORGY (G.).-

Nature et Chasse au Dahomey.- 1969.

23. - ROZIER (J.), LEPISSIEUR (H.).-

Recueil Méd. Vét.- Tome 150 - n^{os} 4, 6, 8. 1974.-
Articles généraux.-

24. - RICKENBACH (A.).-

Carte de répartition des glossines en Afrique Occidentale
Française - Service carte de l'ORSTOM ; 1961.

25. - SAKA-SALEY (G.).-

Contribution à l'étude de l'exploitation du troupeau en Répu-
blique Populaire du Bénin.- Th. Doc.-Vét. n° 13 ; Dakar 1976.

26. - SAKA-SALEY (G.).- La production de viande par les jeunes bovins.- C.I.E. -

C.E.E.S.O. - M.I.D.A. - T.E.S.T. - 81 SQUAL - Mai 1976.

27. - SERRES (H.).-

Précis d'élevage du porc en zone tropicale.- I.E.M.V.T. 1973 -
Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères (S.E.A.E.).-

28. - SINTONDI (B.).-

Contribution à l'étude de l'amélioration de l'alimentation des
ruminants domestiques en République Populaire du Bénin.- Th.
Doc.-Vét., n° 4 ; Dakar 1977.

29. - de SOUZA (Alfredo).-
Fonctions de consommation dans les économies africaines.-
Paris, Cujas, 1970.-
30. - THILMANS (G.).-
Carte des migrations peules.- Inédit- Musée historique de Gorée-
Sénégal.-
31. - TIBOUTE (E.).-
Document sur la culture attelée en République Populaire du
Bénin.- Communication personnelle.
32. - TOUTAIN (B.).-
Etude agrostologique préalable à l'implantation d'un ranch
d'embouche en Haute-Volta (Région de Leo).- IEMVT, Alfort 1974.
195 p.
33. - TROQUEREAU (J.A.).-
Le développement de l'élevage et le marché de la viande au
Dahomey.- Rapport Service de l'Elevage. 1961.
34. - ANONYME.-
Annuaire statistique des Nations Unies, 1973.-
35. - ANONYME.-
Approvisionnement en viandes de l'Afrique de l'Ouest.- Tome 1.
Analyse de la situation actuelle et projections 1975 - 1985
pour six pays de la région.- SEDES, Paris, 1975.
36. - ANONYME.-
Arrêté ministériel sur le prix de viande de boeuf en R.P.B.-
EHUZU n° 552. Décembre 1977, p. 4.
37. - ANONYME.-
C.E.B.V. - Revue trimestrielle d'information technique et écono-
mique.- N° 18 ; Octobre/Décembre 1976.

38. - ANONYME - Revue trimestrielle d'information technique et économique.-
C.E.B.V. - n° 10. Octobre/Décembre 1974.
39. - ANONYME.-
C.E.B.V. - Dossier. Situation de l'élevage et des industries animales dans les Etats de la Communauté.- Rapport, statistique.
Année 1973.
40. - ANONYME.-
Comité mixte FAO/OMS d'experts de l'hygiène des viandes.-
1er rapport. Suisse, FAO-1955.- 57 p.
41. - ANONYME.-
Décret n° 159, portant approbation des statuts de la Société de Développement des Ressources Animales (SO.DE.RA.) en République Populaire du Bénin.- Présidence de la République - Juin 1976.
42. - ANONYME.-
Décret n° 77-4s portant nomination des membres et du Président du Conseil d'Administration de la Société du Développement des Ressources Animales (SO.DE.RA.) en R.P.B.- Présidence de la République - Février 1977.
43. - ANONYME.-
Des taches ponctuelles assignées aux CARDER dans le cadre de la campagne nationale de production.- EHUZU n° 585. Février 1978.
44. - ANONYME.-
Deuxième rapport du Comité mixte FAO/OMS d'Experts de l'hygiène des viandes.- Rome FAO, 1962 ; 91 p.
45. - ANONYME.-
Marchés à bétail. Dossier technique - Fascicule I. Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères (S.E.A.E.) chargé de la Coopération.- République Française - Rédigé par l'Institut d'Etat Médicale et Vétérinaire des pays tropicaux (IEMVT) avec la collaboration du Bureau Central d'Etudes pour les équipements d'Outremer.
1971.

46. - ANONYME.-

Ordonnance n° 75-84 portant création et approbation des statuts du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) en R.P.B.- Présidence de la République - Décembre 1975.

47. - ANONYME.-

Pays et Continents.- Géographie - Economie - Politique - Afrique.- 8e volume. Editions Lidis, Paris 1973.

48. - ANONYME.-

Problèmes du développement de l'élevage au Niger après la sécheresse.- Exposé. Communication personnelle.

49. - ANONYME.-

La production de viande du boeuf en relation avec sa consommation. Programme des Nations Unies pour le Développement FAO n° AT 2387. Rome 1967.- Rapport du gouvernement du Dahomey.- Août 1977.

50. - ANONYME.-

Programme de commercialisation - SO.DE.RA.- Décembre 1975.

51. - ANONYME.-

Projet de centre d'élevage pour la production de bovins de trait et de reproduction.- Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative.- Direction Etudes et Planification.- R.P.B. Décembre 1976.

52. - ANONYME.-

Projet de création d'une ferme provinciale de polyculture.- Province de l'Atacora.- Régie de Production Végétale et Animale.- Avril, 1977.

53. - ANONYME.-

Projet WIP : pour le développement de l'élevage en R.P.B. Tome III.

54. - ANONYME.-

Rapports annuels du service de l'Élevage de la R.P.B. de
1960 à 1975.-

55. - ANONYME.-

Rapport de la Commission Technique Nationale chargée de
l'élaboration du premier plan d'Etat de la R.P.B.- EHUZU
n°^s 472 - 473 ; Août 1977.

56. - ANONYME.-

Recueil statistique de la production animale.- Société d'Etudes
pour le Développement Economique et Social (SEDES) ; Répu-
blique Française - Ministère de la Coopération, 1975.

57. - ANONYME.-

SO.DE.RA.- Société de Développement des Ressources Animales.
La ferme élevage de l'Okpara.- Communication personnelle.

58. - ANONYME.-

SO.DE.RA.- Société de Développement des Ressources Animales
Objets et Unités de production.- Communication personnelle.

TABLE DES CARTES ET ILLUSTRATIONS

	<u>PAGES</u>
Carte n° 1 : HYDROGRAPHIE ET ISOHYETES	6
Courbes de PLUVIOMETRIES	9
Carte n° 2 : LES PROVINCES	14
Carte n° 3 : REPARTITION DES RACES BOVINES	35
ORDRE DES RONGEURS	113
ORDRE DES ONGULES ARTIODACTYLES	114
SCHEMA D'AMENAGEMENT D'UN MARCHE DE BETAIL	126

TABLE DES MATIERES

	<u>PAGES</u>
INTRODUCTION.-	1
<u>PREMIERE PARTIE</u> : LA PRODUCTION DE VIANDE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN.-	3
Chapitre premier : LES FACTEURS DE LA PRODUCTION.-	4
A - Les facteurs géographiques et climatiques.-	4
1 - Les facteurs géographiques.-	4
1.1. - Situation géographique de la R.P.B.-	4
1.2. - Hydrographie de la R.P.B.-	5
2 - Les facteurs climatiques.-	8
2.1. - Principales zones climatiques.-	8
2.2. - La grande sécheresse de 1972-1973.-	10
B - Les facteurs zootechniques.-	12
1.- Adaptation du bétail aux conditions du milieu.-	13
1.1. - Le cas des bovins et ovins-caprins.-	13
1.2. - Le cas des porcins.-	20
1.3. - Le cas des volailles.-	20
2 - Précocité et aptitude bouchère des bovins.-	20
C - Les facteurs humains.-	21
1 - Les différents groupes d'éleveurs.-	21
1.1. - Les Peuls.-	21
1.2. - Les pasteurs sédentaires.-	22
2 - Les principaux problèmes humains.-	24
2.1. - Le problème de formation des éleveurs.-	24
2.2. - Le problème d'encadrement vétérinaire.-	24
D - Les facteurs sanitaires.-	25
1 - Les principales épizooties.-	25
1.1. - Les pestes.-	25
1.2. - La Trypanosomiase.-	27
1.3. - La Tuberculose.-	27
2 - Aperçu sur quelques maladies parasitaires.-	31

	<u>PAGES</u>
2.1. - L'Ascariidiose.-	31
2.2. - La Coccidiose.-	31
2.3. - La Cisticercose.-	33
Chapitre deuxième : LES CARACTERISTIQUES DE LA PRODUCTION.- . .	34
A - Une production variée.-	34
1 - Variation des espèces animales.-	34
2 - Variation des races.-	34
2.1. - Chez les bovins.-	36
2.2. - Chez les petits ruminants.-	39
2.3. - Chez les porcins.-	40
2.4. - Chez les volailles.-	41
B - Une production faible.-	41
1 - L'évolution du Cheptel.-	42
2 - Taux d'exploitation des troupeaux.-	43
C - Une production disséminée.-	45
1 - L'élevage traditionnel.-	45
1.1. - Les zones d'élevage.-	45
1.2. - Les modes d'élevage.-	47
2 - L'élevage en station.-	49
2.1. - Les fermes déjà fonctionnelles.-	49
2.2. - Les fermes en projet : Les fermes provinciales.-	53
3 - Les projets d'amélioration du cheptel.-	53
3.1. - Projet FED : Production numérique de bovins au Sud-Borgou.-	53
3.2. - Projet du développement de la production ovine.-	53
3.3. - Premier plan triennal d'Etat.-	54
D - Des centres de production éloignés des gros centres de consommations.-	54
1.- Les gros centres de production.-	54
2 - Les gros centres de consommation.-	56

	<u>PAGES</u>
<u>DEUXIEME PARTIE</u> : CIRCUITS DE DISTRIBUTION DE LA VIANDE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN (R.P.B.).-	58
<u>Chapitre premier</u> : LE CIRCUIT VIF.-	59
A - Les mouvements commerciaux interne du bétail sur pied.- . .	59
1 - Les marchés du bétail.-	59
1.1. - Les marchés de collecte.-	59
1.2. - Les marchés de regroupement.-	60
1.3. - Les marchés terminaux.-	61
2 - Le problème des intermédiaires et des logeurs.-	61
3 - Le prix d'achat du bétail sur pied.-	63
4 - L'acheminement du bétail vers les gros centres de consom- mation.-	64
4.1. - Les moyens de transport.-	64
4.2. - Le prix de revient de l'animal.-	65
B - Les échanges avec l'extérieur.-	69
1 - L'évolution du commerce extérieur du bétail.-	69
2 - Les droits d'entrée et de sortie pour le bétail.- . . .	71
2.1 - Les droits à l'importation.-	71
2.2. - Les droits à l'exportation.-	72
<u>Chapitre deuxième</u> : LE CIRCUIT MORT.-	73
A - La transformation du bétail en viande.-	73
1 - Les abattoirs existants.-	73
2 - Les abattoirs en projet.-	74
3 - Les abattoirs clandestins.-	75
B - Le circuit mort interne.-	75
1 - Les boucheries d'Etat.-	75
2 - Les boucheries privées.-	77
2.1. - Les boucheries des maisons de commerce.-	77
2.2. - Les bouchers autochtones.-	79
3 - Les bouchers ambulants.-	80
3.1. - Cas des viandes invendues.-	80
3.2. - Cas des femmes des bouchers détaillants.-	80
C - Le Circuit mort externe.-	81
1 - Les importations de viande.-	81
2 - Les exportations de viande.-	84
<u>Chapitre troisième</u> : LA POLITIQUE DES PRIX.-	85

	<u>PAGES</u>
<u>TROISIEME PARTIE : LA CONSOMMATION DE VIANDE EN REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN ET LES POSSIBILITES DE SON AMELIORATION.-</u>	91
<u>Chapitre premier : LES CONSOMMATEURS DE VIANDE.-</u>	91
A - L'évolution de la population.-	91
B - La motivation des consommateurs.-	92
C - Les secteurs de consommation.-	93
1 - Le secteur de subsistance traditionnelle.-	93
2 - Le secteur autochtone monétisé.-	94
3 - Le secteur étranger.-	94
<u>Chapitre deuxième.: LA REPARTITION DE LA CONSOMMATION.-</u>	96
A - La consommation de viande au niveau des grands centres urbains.-	96
1 - La consommation de viande à Cotonou.-	98
1.1. - Evolution de la population de Cotonou.-	97
1.2. - Evolution des abattages à Cotonou.-	97
1.3. - Consommation toutes viandes de boucherie à Cotonou.-	99
2 - La consommation de viande à Porto-Novo.-	103
2.1. - Evolution de la population de Porto-Novo.-	103
2.2. - Consommation de viande à Porto-Novo.-	104
3 - La consommation de viande à Porto-Novo.-	106
3.1. - Evolution des abattages à Parakou.-	107
3.2. - Consommation de viande de boucherie à Parakou.- .	108
B - La Situation dans les centres moins importants et en milieu rural.-	110
1 - Le milieu rural de la Province de l'Ouémé.-	111
2 - Le milieu rural de la Province de l'Atlantique.-	112
3 - Le milieu rural de la Province du Mono.-	112
4 - Le milieu rural de la Province du Zou.-	115
5 - Les milieux ruraux des Provinces du Borgou et de l'Atacora.-	116
C - Les facteurs de la pénurie de viande en R.P.B.-	118
1 - L'accroissement de la population.-	118
2 - L'élévation du niveau de vie de la population.-	119

	<u>PAGES</u>
<u>Chapitre troisième</u> : LES PERSPECTIVES D'AMELIORATION DE LA CONSOmmATION DE VIANDES EN R.P.B.-	121
A - De l'amélioration de la production animale.-	121
1 - Action sur le milieu.-	121
2 - Action sur l'homme.-	122
3 - Action sur l'animal.-	124
B - De l'amélioration du commerce du bétail et de la viande.-	124
1 - Le circuit vif.-	124
1.1. - Le circuit vif intérieur.-	124
1.2. - La politique des exportations.-	128
2 - Transformation du bétail en viande et sous-produits.-	130
3 - La distribution de viande.-	130
3.1. - Les boucheries d'Etat.-	131
3.2. - Les boucheries privées.-	131
CONCLUSION GENERALE.-	132
BIBLIOGRAPHIE.-	134
TABLE DES CARTES ET ILLUSTRATIONS.-	141
TABLE DES MATIERES.-	142

VU :
LE DIRECTEUR
de l'Ecole Inter-Etats des Sciences
et Médecine Vétérinaires

LE PROFESSEUR RESPONSABLE
de l'Ecole Inter-Etats des Sciences
et Médecine Vétérinaires

VU :
LE DOYEN
de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie

LE PRESIDENT DE LA THESE

Vu et permis d'imprimer

Dakar, le

LE RECTEUR : PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE